

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du jeudi 03 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 03 avril, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Bruges, était assemblé en session ordinaire, au Conseil Municipal de la Mairie de Bruges, après convocation légale, sous la vice-présidence de Nathalie GRIN :

Administrateurs	Présence	Excusé	Absente	Pouvoir donné à
BOUCHE Catherine	x			
BRAVO Gérard	x			
Fabien CATOIRE		x		Emmanuelle LAMARQUE
CHARTIER Hortense			x	
GRIN Nathalie	x			
JALBY Jean	x			
JARRETOU Marie-Céline	x			
LAMARQUE Emmanuelle				
POUGET-ROCHARD Anne-Céline		x		Gérard BRAVO
RINGEVAL Jeannine	x			
ROY Marie-Madeleine	x			
TERRAZA Brigitte		x		Nathalie GRIN
VIOLEAU Stéphanie			x	
YON Michèle	x			
ZURITA-TROUVE Géraldine		x		Michèle YON

Nombre d'administrateurs en exercice : 15

Nombre d'administrateurs présents : 9

Nombre d'administrateurs présents et représentés : 13

Quorum : 8

Date convocation du Conseil d'Administration : 20/03/2025

Date d'affichage de la convocation : 20/03/2025

La séance est ouverte à 18 heures 15.

Nadège BALEIX MATHE, Directrice du CCAS de Bruges assistait également à la séance.

ORDRE DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU **C.C.A.S du 03 avril 2025**

- Approbation du procès-verbal de la séance du 13 mars 2025.

Rapports

Finances

- 1- CCAS – Prévision d'affectation des résultats 2024 du Budget Principal du CCAS
- 2- RA – Reprise par anticipation des résultats provisoires de l'exercice 2024 sur l'exercice 2025 pour le Budget Annexe
- 3- CCAS – Vote du budget primitif 2025
- 4- RA – Budget annexe Résidence Autonomie « Le Sourire » - vote du budget primitif 2025
- 5- CCAS- Vote des subventions aux associations
- 6- Convention de mise à disposition du personnel GCSMS

Ressources Humaines

- 7- Création des emplois permanents et non permanents pour l'année 2025.

I – SECRETARIAT DE SÉANCE

Le secrétariat de séance est assuré par Nadège BALEIX-MATHE.

II – COMPTES RENDUS DE LA COMMISSION PERMANENTE

Néant

III - DÉCISIONS DE LA PRESIDENTE

Néant

IV - ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 05 décembre 2024.

Madame La Vice-Présidente ouvre la séance en soumettant le procès-verbal de la réunion du 13 mars 2025 du Conseil d'Administration.

Les procès-verbaux sont adoptés.

Madame JARRETOU est arrivée à 18 heures 20 avant le vote du budget primitif du CCAS 2025, soit le rapport 3.

Le procès-verbal a été adopté par 8 voix à l'unanimité.

La séance a été levée à 19 heures 10. .

V – DELIBERATIONS :

DELIBERATION N°2025.02.01 : PREVISIONS D’AFFECTATION PROVISoire DES RESULTATS 2024 - BUDGET PRINCIPAL DU C.C.A.S.

Il est rappelé les éléments d’information suivant :

Conformément à l’article 242 de la Loi de Finances pour 2019, la ville de Bruges s’est engagée dans l’expérimentation du Compte Financier Unique (CFU), par délibération n°2021.04.02 en date du 30 septembre 2021.

Le CFU est un document budgétaire et comptable commun à l’Ordonnateur et au Comptable Public, qui vient se substituer au Compte Administratif produit par l’Ordonnateur et au Compte de Gestion établi par le Comptable Public.

L’article 205 de la Loi de Finances pour 2024 pérennise ce dispositif pour les expérimentateurs au-delà de 2024 et le rend obligatoire pour tous à partir des comptes de l’exercice 2026.

Dans ce contexte de pérennisation et dans un souci d’harmonisation, la ville de Bruges a souhaité étendre l’expérimentation au budget du Centre Communal d’Action Sociale (CCAS), désormais éligible au format du CFU. Ainsi à partir de 2024, le CCAS produira des comptes sous le même format, à l’exclusion des budgets annexes M22 non éligibles au format du CFU (Services d’Aide et d’Accompagnement à Domicile et Résidence Autonomie).

Le CCAS procédera ainsi à l’approbation de son CFU 2024 lors de la prochaine séance du Conseil d’Administration.

Par ailleurs, le Code Général des Collectivités Territoriales dispose que les résultats définitifs de l’exécution budgétaire constatés au Compte Administratif (ou CFU) sont approuvés par le Conseil d’Administration et affectés après l’adoption de ce dernier. Toutefois, s’il est possible d’estimer les résultats avant le vote du Compte Administratif (ou CFU), le Conseil peut alors procéder à la reprise anticipée de ces résultats avant le vote du Compte Administratif (ou CFU).

Etant entendu que, dans le cas d’une reprise des résultats, l’excédent de fonctionnement est destiné à couvrir en priorité le besoin de financement de la section d’investissement (intégrant les restes à réaliser). Le solde disponible peut être inscrit soit en section de fonctionnement, soit en section d’investissement.

Le résultat de clôture 2024 du budget Principal du CCAS se présente comme suit :

			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	86 078,39	5 898 939,32	5 985 017,71
	Recettes réalisées (1)	B	42 102,36	6 369 918,71	6 412 021,07
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	94 851,00	6 400 395,00	6 495 246,00
	Dépenses réalisées (1)	E	38 801,85	6 031 806,29	6 070 608,14
	Restes à réaliser	F	18 410,56	0,00	18 410,56
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l’exercice (+/-)	G = B – E	3 300,51	338 112,42	341 412,93
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	8 772,61	501 455,68	510 228,29
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	12 073,12	839 568,10	851 641,22
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-18 410,56	0,00	-18 410,56
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-6 337,44	839 568,10	833 230,66

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu les différents documents budgétaires (Budget Primitif et Décision Modificative) votés au cours de l'exercice 2024,

Il vous est proposé de procéder à l'affectation provisoire des résultats 2024 au budget Primitif 2025 comme suit :

➤ **Résultat de la section de fonctionnement à affecter**

Résultat de l'exercice 2024	excédent	338 112,42 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA)	excédent	501 455,68 €
Résultat de clôture à affecter	excédent	839 568,10 €

➤ **Besoin réel de financement de la section d'investissement**

Résultat de l'exercice 2024	excédent	3 300,51 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	excédent	8 772,61 €
Résultat de clôture (R001)	excédent	12 073,12 €
Dépenses d'investissement reportées sur 2025		18 410,56 €
Recettes d'investissement reportées sur 2024		0,00 €
Solde des restes à réaliser :		- 18 410,56 €
Besoin réel de financement :		- 6 337,44 €

➤ **Affectation du résultat de la section de fonctionnement**

Résultat excédentaire

En couverture du besoin réel de financement dégagé à la section de fonctionnement

(Recette budgétaire au compte R1068)

6 337,44 €

En excédent reporté à la section de fonctionnement

(Recette budgétaire au compte R002)

833 230,66 €

TOTAL 839 568,10 €

➤ **Transcription budgétaire de l'affectation du résultat**

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 :	R002 : 833 230,66 €	D001 :	R1068 : 6 337,44 € R001 : 12 073,12 €

Les membres du Conseil d'Administration du CCAS de Bruges après avoir délibéré et décidé à l'unanimité :

- **VOTENT** l'affectation provisoire des résultats.

DELIBERATION N°2025.02.02 : RESIDENCE AUTONOMIE - REPRISE PAR ANTICIPATION DES RESULTATS PROVISOIRES DE L'EXERCICE 2024 SUR L'EXERCICE 2025 POUR LE BUDGET ANNEXE

Il est rappelé les éléments d'information suivant :

Dans le cas d'une reprise des résultats par anticipation, l'excédent de fonctionnement est destiné à couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement (intégrant les restes à réaliser).

Le solde disponible peut être inscrit soit en section de fonctionnement, soit en section d'investissement.

Considérant le résultat de clôture 2024 du budget annexe Résidence Autonomie qui se présente comme suit :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		65 323,92		17 152,17	0,00	82 476,09
Opérations de l'exercice	440 514,51	485 246,80	687,73	3 359,22	441 202,24	488 606,02
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>44 732,29</i>		<i>2 671,49</i>		<i>47 403,78</i>	
Totaux	440 514,51	550 570,72	687,73	20 511,39	441 202,24	571 082,11
Résultat de clôture		110 056,21		19 823,66		129 879,87
Reste à réaliser			349,00		349,00	0,00
Totaux cumulés	440 514,51	550 570,72	1 036,73	20 511,39	441 551,24	571 082,11
Résultats 2024		110 056,21		19 474,66		129 530,87

Vu l'instruction codificatrice M22 du 31 mars 2009,

Vu l'instruction du 12 juillet 2018,

Vu l'instruction interministérielle du 26 novembre 2020,

Vu le budget Primitif voté le 8 avril 2024,

Il vous est proposé de procéder à l'affectation provisoire des résultats 2024 au budget Primitif 2025 comme suit :

➤ **Résultat de la section de fonctionnement à affecter**

Résultat de l'exercice 2024	excédent	44 732,29 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur	excédent	65 323,92 €
Résultat de clôture à affecter	excédent	110 056,21 €

➤ **Besoin réel de financement de la section d'investissement**

Résultat de l'exercice 2024	excédent	2 671,49 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur	excédent	17 152,17 €
Résultat de clôture	excédent	19 823,66 €

Dépenses d'investissement reportées sur 2025	349,00 €
Recettes d'investissement reportées sur 2025	0,00 €
Solde des restes à réaliser :	- 349,00 €
Excédent de financement net :	19 474,66 €

➤ **Affectation du résultat de la section de fonctionnement**

Résultat excédentaire

En dotation complémentaire dégagée à la section de fonctionnement

(Recette budgétaire au compte R10682) 10 638,34 €

En excédent reporté à la section de fonctionnement

(Recette budgétaire au compte R002) 99 417,87 €

TOTAL 110 056,21 €

➤ **Transcription budgétaire de l'affectation du résultat**

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 :	R002 : 99 417,87 €	D001 :	R10682 : 10 638,34 €
			R001 : 19 823,66 €

Les membres du Conseil d'Administration du CCAS de Bruges après avoir délibéré et décidé **à l'unanimité** :

- **AUTORISENT** Madame la Présidente à **REPRENDRE** et à **AFFECTER provisoirement** le résultat d'exploitation 2024 sur le budget primitif 2025.

DELIBERATION N°2025.02.03 : CCAS - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025.

VU les dispositions des articles L 1612-1 et suivants, L 2312-1 et suivants, et L 2321-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

VU les dispositions de l'article L5217-10-6 du CGCT offrant la possibilité au conseil déléguer au Président la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections,

VU l'arrêté du 17 décembre 2020 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57,

VU la délibération n°2021.05.02 du Conseil d'Administration du 9 Décembre 2021 décidant l'adoption du référentiel M57, à compter de l'exercice 2022, pour le budget principal,

VU le débat d'orientations budgétaires qui s'est déroulé lors du conseil d'administration du 14 mars 2025,

VU la note de présentation synthétique du budget ci-annexée,

VU la prévision d'affectation anticipée des résultats 2024,

Après avoir examiné les propositions budgétaires 2025,

Il est proposé d'adopter le budget pour l'exercice 2025 présenté chapitre par chapitre (sans vote formel sur chacun des chapitres).

Le projet de budget 2025 s'équilibre comme suit en recettes et en dépenses :

FONCTIONNEMENT	Mouvements réels	Mouvements d'ordre	Solde d'exécution N-1 reporté	TOTAL
Dépenses	6 793 484,00	35 290,00		6 828 774,00
Recettes	5 995 543,34	-	833 230,66	6 828 774,00

INVESTISSEMENT	Mouvements réels	Mouvements d'ordre	Solde d'exécution N-1 reporté	TOTAL
Dépenses	60 551,00	-		60 551,00
Recettes	13 187,88	35 290,00	12 073,12	60 551,00

Les membres du Conseil d'Administration du CCAS de Bruges après avoir délibéré et décidé **à l'unanimité** :

- **VOTENT** le Budget Primitif 2025 :
- **AUTORISENT** Madame la Présidente à procéder, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, comme l'autorise le référentiel comptable M57.
- **AUTORISENT** Madame la Présidente à signer tous documents y afférents.

DELIBERATION N°2025.02.04 : RESIDENCE AUTONOMIE « LE SOURIRE » - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 DU BUDGET ANNEXE

Le Conseil d'Administration,

VU le débat d'orientations budgétaires qui s'est déroulé le 13 mars 2025,

Après avoir examiné les propositions budgétaires 2025,

Les membres du Conseil d'Administration du CCAS de Bruges après avoir délibéré et décidé **à l'unanimité** :

- **VOTENT** et **RENDENT EXECUTOIRE** le Budget Primitif 2025 du budget annexe de la Résidence Autonomie « Le Sourire » comme suit :

DEPENSES :

Dépenses totales de fonctionnement..... 506 178,00 €

Dépenses totales d'investissement..... 33 867,00 €

RECETTES :

Recettes totales de fonctionnement..... 506 178,00 €

Recettes totales d'investissement..... 33 867,00 €

DELIBERATION N°2025.02.04 : RESIDENCE AUTONOMIE « LE SOURIRE » - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 DU BUDGET ANNEXE

Le Conseil d'Administration,

VU le débat d'orientations budgétaires qui s'est déroulé le 13 mars 2025,

Après avoir examiné les propositions budgétaires 2025,

Les membres du Conseil d'Administration du CCAS de Bruges après avoir délibéré et décidé **à l'unanimité** :

- **VOTENT** et **RENDENT EXECUTOIRE** le Budget Primitif 2025 du budget annexe de la Résidence Autonomie « Le Sourire » comme suit :

DEPENSES :

Dépenses totales de fonctionnement.....	506 178,00 €
Dépenses totales d'investissement.....	33 867,00 €

RECETTES :

Recettes totales de fonctionnement.....	506 178,00 €
Recettes totales d'investissement.....	33 867,00 €

DELIBERATION N°2025.02.05 : CCAS - VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2025

Le CCAS, dans le cadre de sa mission de prévention et de développement social, soutient le secteur associatif.

Le budget prévisionnel 2025, prévoit la somme de 5 000 € afin de soutenir les associations sous forme de subventions.

Les demandes de subvention 2025 sont annexées au tableau.

Les membres du Conseil d'Administration du CCAS de Bruges après avoir délibéré et décidé **à l'unanimité** :

- **AUTORISENT** Madame la Présidente **A VERSER** les subventions suivantes, et **A SIGNER** tous documents permettant le versement de ces subventions :

Associations	Montant accordé	Votes Pour	Abstention	Votes Contre
Croix Rouge Française – Délégation Le Bouscat / Bruges	1500 €	12	0	0

Restos du Cœur	3000 €	13	0	0
CLCV	500 €	12	0	0
Total	5000 €			

Monsieur JALBY ne participe pas au vote pour la Croix Rouge.

Madame RINGEVAL ne participe pas au vote pour l'association CLCV.

DELIBERATION N°2025.02.06 : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL SOIGNANT DU CCAS DE LA VILLE DE BRUGES VERS LE GCSMS PORTE DU MEDOC

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment ses articles 61 à 63 ;

Vu le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux ;

Vu les démarches entre le CCAS de la ville de Bruges et le G.C.S.M.S. PORTE DU MEDOC, en vue de la mise à disposition de l'ensemble du personnel du Service de Soins Infirmiers A Domicile relevant du CCAS auprès du GCSMS PORTE DU MEDOC, composé en 2025 de 8 agents, soit 2 administratifs, 1 infirmier et 5 aides-soignants.

Considérant le Règlement Intérieur adopté lors de l'Assemblée Générale du 3 septembre 2020, notamment dans son article 2 « la gestion du personnel du SSIAD »,

Considérant la date de fin de la convention de mise à disposition au 30 juin 2025 et la nécessité de renouveler cette convention afin d'assurer une continuité de service à l'utilisateur, il y a lieu de renouveler la convention de mise à disposition à compter du 1^{er} juillet 2025, pour une durée de 3 ans.

Cette mise à disposition se concrétise par une convention entre le CCAS de la ville de Bruges et le GCSMS PORTE DU MEDOC.

Les membres du Conseil d'Administration du CCAS de Bruges après avoir délibéré et décidé **à l'unanimité** :

- **AUTORISENT** Madame la Présidente **A SIGNER** la convention entre le GCSMS et le CCAS de la Ville de Bruges, employeur du personnel pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} juillet 2025 ainsi que tous documents y afférents.

DELIBERATION N° 2025.02.07 : CREATION DES EMPLOIS PERMANENTS ET NON PERMANENTS POUR L'ANNEE 2025.

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu l'article L313-1 du Code général de la fonction publique fixant les règles de création d'emploi,

Il est rappelé que conformément à l'article L. 313-1 du Code général de la fonction publique, « les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil d'administration de fixer le nombre d'emplois nécessaires au fonctionnement des services et de préciser notamment le ou les cadres d'emplois correspondant, le motif invoqué, et la nature des fonctions.

Pour ce faire, il convient de distinguer les emplois permanents, correspondants à une activité pérenne de l'administration, des emplois non-permanents, correspondants à une activité temporaire de l'administration, décrits entre les articles L332-8 à L332-24, à savoir :

- Contrats conclus pour répondre à des besoins permanents :
 - Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'ait pu être recruté dans les conditions prévues - article L332-8
 - Afin de faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire territorial - article L332-14
- Contrats conclus pour répondre à des besoins temporaires, pour :
 - Un remplacement temporaire d'agents publics - article L332-13
 - Un accroissement temporaire d'activité - article L332-23
 - Un accroissement saisonnier d'activité - article L332-23
 - Un projet - article L332-24

En collaboration avec les services de la direction régionale des Finances publiques (DRFiP), il est convenu de faire acter par le Conseil d'administration le volume des emplois permanents et non-permanents créés pour l'année à venir.

1) Le tableau des postes permanents au 1^{er} janvier 2025 :

Sur la base de l'ensemble des évolutions des emplois, le tableau des postes permanents est détaillé ci-dessous

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		10,00	0,00	10,00	9,00	1,00	10,00
Adjoint administratif territorial	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché territorial hors classe	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		31,00	2,70	33,70	19,40	7,90	27,30
Adjoint technique territorial	C	20,00	2,70	22,70	10,00	7,90	17,90
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	6,00	0,00	6,00	5,60	0,00	5,60
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	2,80	0,00	2,80
Agent de maîtrise territorial principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		13,00	0,00	13,00	6,80	4,80	11,60
Agent social	C	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Assistant socio-éducatif	A	3,00	0,00	3,00	0,00	2,80	2,80
Educateur de jeunes enfants	A	3,00	0,00	3,00	1,00	1,00	2,00
Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	A	5,00	0,00	5,00	4,80	0,00	4,80
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		38,00	0,70	38,70	28,00	5,70	33,70
Aide-soignant territorial de catégorie B classe normale	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Aide-soignant territorial de catégorie B classe supérieure	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Auxiliaire de puériculture de catégorie B classe normale	B	12,00	0,00	12,00	2,80	5,00	7,80
Auxiliaire de puériculture de catégorie B classe supérieure	B	14,00	0,00	14,00	13,40	0,00	13,40
Cadre supérieur de santé	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Infirmier territorial en soins généraux hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Psychologue territorial de classe normale	A	0,00	0,70	0,70	0,00	0,70	0,70
Puéricultrice hors classe	A	5,00	0,00	5,00	4,80	0,00	4,80
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k+l)		93,00	3,40	96,40	64,20	19,40	83,60

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INT9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CCD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Pour rappel, il s'agit d'emplois permanents, pouvant être pourvus conformément à la réglementation en vigueur soit par des agents titulaires, soit par des agents contractuels, dans le respect de l'article L332-14 du code, lorsque pour assurer la continuité de service, il est nécessaire de « faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire ».

Il est précisé que les postes permanents dudit tableau peuvent aussi être occupés par des agents contractuels au titre de l'article L332-8 du code, « lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par la présente loi ». Dans ce cas, il semble important de préciser que ces emplois seront rémunérés sur la base et dans la limite des grilles indiciaires afférentes aux cadres d'emplois identifiés, en tenant compte notamment des fonctions occupées, de la qualification requise pour leur exercice, de la qualification détenue par l'agent ainsi que de son expérience.

Au-delà du traitement indiciaire, l'agent contractuel bénéficiera des règles applicables en matière de régime indemnitaire telles qu'établies par le conseil d'administration.

2) Les créations d'emplois non-permanents pour l'année 2025 :

Pour l'année 2025, il est proposé la création d'emplois pour accroissement temporaire et saisonnier d'activité. Ces emplois sont répartis selon les besoins dans les directions et services du CCAS. En tout état de cause, les chiffres présentés représentent un plafond d'emplois qui peuvent être mobilisés dans le respect des autorisations budgétaires.

Ces plafonds ont été établis sur la base des besoins des années précédentes, ajustés, notamment pour les services gérés par le CCAS.

Le détail des emplois créés est présenté ci-dessous

Emplois non permanents pouvant être pourvus par des CDD

CADRE D'EMPLOIS	NOMBRE D'EMPLOIS en ETP
Adjoint administratifs territoriaux	6
Adjoint techniques territoriaux	35
Agents Sociaux Territoriaux	10
Assistants territoriaux socio-éducatifs (Catégorie A)	4
Auxiliaires de puériculture territoriaux	10
Educateurs territoriaux de jeunes enfants (Catégorie A)	5
Rédacteurs territoriaux	2
Attachés territoriaux	2
TOTAL	74

Il est également proposé d'autoriser Madame la Présidente du CCAS à recruter des agents contractuels pour :

- Assurer le remplacement temporaire de fonctionnaires ou d'agents contractuels sur un emploi permanent,
- Ou pour faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire (pour assurer la continuité de service lorsqu'un emploi est vacant).

En outre, il semble important de préciser que ces emplois seront rémunérés sur la base et dans la limite des grilles indiciaires afférentes aux cadres d'emplois identifiés, en tenant compte notamment des fonctions occupées, de la qualification requise pour leur exercice, de la qualification détenue par l'agent ainsi que de son expérience.

Au-delà du traitement indiciaire, l'agent contractuel non-permanent bénéficiera des règles applicables en matière de régime indemnitaire telles qu'établies par le conseil d'administration.

Les membres du Conseil d'Administration du CCAS de Bruges après avoir délibéré et décidé à l'**unanimité** :

- **APPROUVENT** les postes permanents créés tels que détaillés.
- **APPROUVENT** que les emplois du tableau des postes permanents puissent être occupés par des agents contractuels lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par la loi.
- **DECIDENT** des créations d'emplois non-permanents telles que présentées. Les chiffres présentés constituent un plafond d'emplois pouvant être mobilisés.
- **AUTORISENT** Madame la Présidente à recruter des agents contractuels, notamment pour assurer des remplacements ou faire face à des vacances temporaires.

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nombre d'administrateurs en exercice : 15

**Jeudi 25 juin de l'an deux mille vingt cinq
à 17 heures 00**

Nombre d'administrateurs présents : 3

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Nathalie GRIN, Vice-Présidente**

Nombre d'administrateurs présents et représentés : 5

Quorum : 8

Date convocation du Conseil d'Administration : 2^{ème}
convocation : 19/06/2025

A la salle du Conseil Municipal de la mairie de Bruges

Date d'affichage de la convocation : 19/06/2025

La séance a été ouverte à 17 heures

Administrateurs	Présence	Excusé	Pouvoir donné à
BOUCHE Catherine	X		
BRAVO Gérard		X	Catherine BOUCHE
CATOIRE Fabien		x	Emmanuelle LAMARQUE
CHARTIER Hortense			
GRIN Nathalie			
JALBY Jean			
JARRETOU Marie-Céline			
LAMARQUE Emmanuelle	X		
POUGET-ROCHARD Anne-Céline	X		
RINGEVAL Jeannine			
ROY Marie-Madeleine			
TERRAZA Brigitte			
VIOLEAU Stéphanie			
YON Michèle			
ZURITA-TROUVE Géraldine			

DELIBERATION N°2025.03.01 : CCAS- COMPTES FINANCIERS UNIQUE 2024 DU BUDGET PRINCIPAL.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Par la délibération n°2021.04.02 du 30 septembre 2021, la Ville de Bruges s'est portée candidate à l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) à compter du 1er janvier 2023. Cette expérimentation s'inscrit dans un processus de modernisation des comptabilités publiques locales incluant le passage à la M57 des entités du Secteur Public Local ainsi que l'expérimentation de la certification des comptes des Collectivités Locales.

L'article 205 de la loi du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 pérennise le dispositif pour les expérimentateurs au-delà de 2024 et le rend obligatoire pour tous à partir des comptes de l'exercice 2026.

Dans un souci d'harmonisation, la commune de Bruges a souhaité étendre l'expérimentation au budget du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) désormais éligible au format du CFU.

Ainsi, à partir de l'exercice 2024, le budget principal du CCAS produira des comptes sous le même format, sauf pour les budgets annexes du SAAD et de la RA, puisque les budgets en M22, ne sont pas éligibles au CFU.

Le CFU se substitue au Compte Administratif et au Compte de Gestion à partir de 2024 et a vocation à devenir la nouvelle présentation des comptes locaux pour les élus et citoyens si le législateur en décide ainsi.

Il s'agit d'un document unique commun à l'Ordonnateur et au Comptable Public composé de données d'exécution budgétaire et d'informations financières et patrimoniales destinées à apporter une vision complète de la situation financière du budget.

On y trouve par ailleurs :

- Des ratios synthétiques,
- Une nouvelle présentation des résultats,
- Le bilan et le compte de résultats synthétiques,

La procédure de confection est entièrement dématérialisée. Des contrôles automatisés de cohérence s'opèrent entre les données de l'Ordonnateur et du Comptable de la DGFIP. Ce travail collaboratif entre les services pourra servir de levier à la fiabilisation de la qualité des comptes.

Le calendrier de vote reste inchangé et l'assemblée délibérante doit adopter le CFU avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice auquel il se rapporte.

Pour 2024, le Compte Financier Unique dressé conjointement par l'Ordonnateur et le Comptable Public présente les résultats suivants :

			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	86 078,39	5 898 939,32	5 985 017,71
	Recettes réalisées (1)	B	42 102,36	6 369 918,71	6 412 021,07
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	94 851,00	6 400 395,00	6 495 246,00
	Dépenses réalisées (1)	E	38 801,85	6 031 806,29	6 070 608,14
	Restes à réaliser	F	18 410,56	0,00	18 410,56
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	3 300,51	338 112,42	341 412,93
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	8 772,61	501 455,68	510 228,29
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	12 073,12	839 568,10	851 641,22
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-18 410,56	0,00	-18 410,56
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-6 337,44	839 568,10	833 230,66

Ainsi,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles,

VU la délibération n°2021.04.02 du 30 septembre 2021 relative à la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2022,

VU l'arrêté interministériel du 24 juillet 2000 (NOR : INTB0000431A),

VU le vote du Budget Primitif 2024 en date du 08 avril 2024,

VU la décision modificative du 14 octobre 2024 ;

Considérant la nécessité d'arrêter les comptes du budget Principal du CCAS pour l'exercice 2024,

Les membres du Conseil d'Administration du CCAS de Bruges après avoir délibéré et décidé à l'unanimité :

- **DESIGNENT un président de séance** lors de l'absence de la Vice-Présidente qui doit se retirer au moment du vote conformément à l'article L-2121-14 du CGCCT.
- **APPROUVENT** les résultats définitifs tels que présentés ci-dessus pour le Budget Principal du CCAS,
- **APPROUVENT** l'ensemble des documents constitutifs des Comptes Financiers Uniques relatifs au Budget Principal du CCAS.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,

Pour copie conforme au Registre des Délibérations



La Présidente du
Centre Communal d'Action Sociale,

Brigitte TERRAZA

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CCAS : Bruges CCAS (1)
(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 26330074100018

POSTE COMPTABLE : Trésorier de Mérignac

M. 57

Compte financier unique
Voté par nature

BUDGET : BR2 Budget CCAS (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés	6
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	7
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	8
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	9
D - Bilan synthétique	10
E - Compte de résultat synthétique	11
F - Taux des contributions et produits afférents en N	Sans Objet

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	13
---------------------------------	----

Vue d'ensemble

A1.1 - Dépenses d'investissement	14
A1.2 - Recettes d'investissement	15
A2.1 - Dépenses de fonctionnement	16
A2.2 - Recettes de fonctionnement	17

Vue détaillée

B1 - Dépenses d'investissement	18
B2 - Recettes d'investissement	20
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22
D1 - Dépenses de fonctionnement	23
D2 - Recettes de fonctionnement	27

III - Etats financiers

A - Bilan	29
B - Compte de résultat	33
C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	36
D - Balance des comptes	37

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	52
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	54
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	56

B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	59
B3 - Etat des provisions	61
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet

B8 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	63
B9 - Etat du personnel	64
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	69
B11.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B11.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Etats annexés budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	70
C1.2- Equilibre budgétaire - Dépenses	72
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	73
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	75
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	79
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D3 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D4 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D5 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D6.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D6.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D7.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
D7.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
D8.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D8.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet
E - État des Contrôles du Compte Financier	83
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	84

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	20 437

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	293,86
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	311,69
3	Dépenses d'équipement brut / population	1,72
4	Encours de dette / population (2)(3)	0,00
5	DGF / population	0,00
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	76,49%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	94,28%
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	5,72%
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	5,72%
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	0,00%
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	0,00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	86 078,39	5 898 939,32	5 985 017,71
	Recettes réalisées (1)	B	42 102,36	6 369 918,71	6 412 021,07
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	94 851,00	6 400 395,00	6 495 246,00
	Dépenses réalisées (1)	E	38 801,85	6 031 806,29	6 070 608,14
	Restes à réaliser	F	18 410,56	0,00	18 410,56
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	3 300,51	338 112,42	341 412,93
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	8 772,61	501 455,68	510 228,29
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	12 073,12	839 568,10	851 641,22
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-18 410,56	0,00	-18 410,56
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-6 337,44	839 568,10	833 230,66

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	B2

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	8 772,61	0,00	3 300,51	0,00	12 073,12
Fonctionnement	508 909,94	7 454,26	338 112,42	0,00	839 568,10
TOTAL I	517 682,55	7 454,26	341 412,93	0,00	851 641,22
II - Budgets des services à caractère administratif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
07503-SAD CCAS BRUGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	3 395,00	0,00	380,81	0,00	3 775,81
Fonctionnement	-143 981,33	0,00	226 627,86	0,00	82 646,53
Sous-Total	-140 586,33	0,00	227 008,67	0,00	86 422,34
07506-RESIDENCE AUTONOMIE LE SOURIRE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	17 152,17	0,00	2 671,49	0,00	19 823,66
Fonctionnement	65 323,92	0,00	44 732,29	0,00	110 056,21
Sous-Total	82 476,09	0,00	47 403,78	0,00	129 879,87
TOTAL II	-58 110,24	0,00	274 412,45	0,00	216 302,21
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL III	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I + II + III	459 572,31	7 454,26	615 825,38	0,00	1 067 943,43

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE	B3.3

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Service Aide et Accompagnement à Domicile	Aides à domicile	20/10/2011	20/10/2011	26330074100018	Etablissement médico-social	non
Résidence pour personnes âgées	Résidence Autonomie Le Sourire	10/10/2019	10/10/2019	26330074100067	Etablissement médico-social	non

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 18 410,56
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	18 045,80
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	364,76
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)	D

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ	0,00	FONDS PROPRES	0,00
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Apports et subventions d'investissement	97,96
Subventions d'investissement versées	0,00	Neutralisations et régularisations	-61,25
Autres immobilisations incorporelles	0,00	Réserves	920,52
Immobilisations corporelles (nettes)	0,00	Report à nouveau	501,46
Terrains	0,80	Résultat de l'exercice	338,11
Constructions	309,25	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	1,83
Réseaux et installations de voirie	0,00	TOTAL FONDS PROPRES (I)	1 798,63
Réseaux divers	0,00	PASSIF	0,00
Installations techniques, agencements et matériel	0,00	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	0,00
Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	DETTES FINANCIÈRES	0,00
Autres	95,98	Emprunts obligataires	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	0,00
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	540,97	Dettes financières et autres emprunts	0,00
Immobilisations financières (nettes)	0,00	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	946,99	DETTES NON FINANCIÈRES	0,00
ACTIF CIRCULANT	0,00	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	103,72
Stocks	0,00	Autres dettes non financières	976,97
Créances	581,21	Produits constatés d'avance	0,00
Charges constatées d'avance	0,00	TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	1 080,68
Trésorerie	1 351,11	TOTAL TRÉSORERIE (4)	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	1 932,32	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	1 080,68
Comptes de régularisation (III)	0,00	Comptes de régularisation (III)	0,00
Écarts de conversion actif (IV)	0,00	Écarts de conversion passif (IV)	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	2 879,31	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	2 879,31

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)	0,00	0,00
Dotations de l'état	0,00	0,00
Participations	2 329,12	5 059,86
Compensations, autres attributions et autres participations	0,00	0,00
Dons et legs	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services	924,04	836,01
Produits des cessions d'actifs	0,00	0,00
Autres produits de gestion	3 031,38	6,33
Production stockée et immobilisée	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges	0,00	2,31
Reprises du financement rattaché à un actif	0,00	0,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	6 284,55	5 904,50
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
Achats et charges externes	887,69	827,02
Charges de personnel	4 355,84	4 467,33
Indemnités des élus (et membres du CESR)	0,00	0,00
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	1,03	0,63
Impôts et taxes	138,41	146,21
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	30,01	20,36
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	0,00	0,00
Neutralisation des dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des plus-values de cession	0,00	0,00
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	5 412,99	5 461,56

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
CHARGES D'INTERVENTION	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre	526,20	307,11
Autres charges	7,24	12,38
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	533,45	319,49
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	338,11	123,46
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	0,00	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	0,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	338,11	123,46

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5 %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	90 851,00	35 166,61	38,71	18 045,80
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		90 851,00	35 166,61	38,71	18 045,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	4 000,00	3 635,24	90,88	364,76
Total des dépenses financières		4 000,00	3 635,24	90,88	364,76
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		94 851,00	38 801,85	40,91	18 410,56
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		94 851,00	38 801,85	40,91	18 410,56
001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00			
Total des dépenses de la section d'investissement		94 851,00	38 801,85		18 410,56

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 454,26	12 378,51	166,06	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 398,45	3 635,24	259,95	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		8 852,71	16 013,75	180,89	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	50 692,68			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	26 533,00	26 088,61	98,33	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		77 225,68	26 088,61	33,78	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		86 078,39	42 102,36	48,91	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté		8 772,61			
Total des recettes de la section d'investissement		94 851,00	42 102,36		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	1 005 881,00	675 302,91	198 304,32	873 607,23	86,85	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	4 742 387,00	4 587 179,10	6 527,90	4 593 707,00	96,86	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	569 475,00	527 973,07	6 504,38	534 477,45	93,85	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		6 317 743,00	5 790 455,08	211 336,60	6 001 791,68	95,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	1 500,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	3 926,00	3 926,00	0,00	3 926,00	100,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		6 323 169,32	5 794 381,08	211 336,60	6 005 717,68	94,98	0,00
023	Virement à la section d'investissement	50 692,68					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	26 533,00	26 088,61	0,00	26 088,61	98,33	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		77 225,68	26 088,61	0,00	26 088,61	33,78	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		6 400 395,00	5 820 469,69	211 336,60	6 031 806,29	94,24	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		6 400 395,00	5 820 469,69	211 336,60	6 031 806,29		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	49 674,32	85 372,60	0,00	85 372,60	171,86	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	735 891,00	701 369,41	222 671,18	924 040,59	125,57	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 110 174,00	2 329 121,32	0,00	2 329 121,32	110,38	0,00
75	Autres produits de gestion courante	3 003 200,00	3 027 350,87	66,76	3 027 417,63	100,81	0,00
Total des recettes de gestion des services		5 898 939,32	6 143 214,20	222 737,94	6 365 952,14	107,92	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	3 966,57	0,00	3 966,57	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		5 898 939,32	6 147 180,77	222 737,94	6 369 918,71	107,98	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		5 898 939,32	6 147 180,77	222 737,94	6 369 918,71	107,98	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		501 455,68					
Total des recettes de la section de fonctionnement		6 400 395,00	6 147 180,77	222 737,94	6 369 918,71		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée						B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	16 915,39	0,00	16 915,39	0,00
2188	Autres	0,00	18 251,22	0,00	18 251,22	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	90 851,00	35 166,61	0,00	35 166,61	55 684,39
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		90 851,00	35 166,61	0,00	35 166,61	55 684,39
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2744	Prêts d'honneur	0,00	3 635,24	0,00	3 635,24	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	4 000,00	3 635,24	0,00	3 635,24	364,76
Total des dépenses financières		4 000,00	3 635,24	0,00	3 635,24	364,76
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		94 851,00	38 801,85	0,00	38 801,85	56 049,15
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
<i>Total des dépenses d'ordre en investissement</i>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		94 851,00	38 801,85	0,00	38 801,85	56 049,15
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section d'investissement		94 851,00	38 801,85	0,00	38 801,85	56 049,15

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes d'investissement - Vue détaillée						B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	F.C.T.V.A.	0,00	4 924,25	0,00	4 924,25	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	7 454,26	0,00	7 454,26	0,00
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	7 454,26	12 378,51	0,00	12 378,51	-4 924,25
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2744	Prêts d'honneur	0,00	3 635,24	0,00	3 635,24	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	1 398,45	3 635,24	0,00	3 635,24	-2 236,79
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		8 852,71	16 013,75	0,00	16 013,75	-7 161,04
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	50 692,68	0,00	0,00	0,00	0,00
28128	Autres agencements et aménagements	0,00	40,00	0,00	40,00	0,00
281351	Bâtiments publics	0,00	50,00	0,00	50,00	0,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	0,00	1 499,00	0,00	1 499,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	10 635,83	0,00	10 635,83	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
28188	Autres	0,00	16 972,60	3 108,82	13 863,78	0,00
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	26 533,00	29 197,43	3 108,82	26 088,61	444,39
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		77 225,68	29 197,43	3 108,82	26 088,61	51 137,07
Total des recettes d'investissement de l'exercice		86 078,39	45 211,18	3 108,82	42 102,36	43 976,03
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		8 772,61	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section d'investissement		94 851,00	45 211,18	3 108,82	42 102,36	52 748,64

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

Cet état ne contient pas d'information.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée						D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6041	Achats d'études (autres que terrains à aménager)	0,00	76 183,48	76 183,48	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à aménager)	0,00	198 580,58	0,00	198 580,58	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	1 715,75	533,75	1 182,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	94 457,46	3 280,60	91 176,86	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	12 617,28	1 654,60	10 962,68	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	6 819,91	325,17	6 494,74	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	13 687,19	637,24	13 049,95	0,00
60636	Habillement et Vêtements de travail	0,00	1 053,81	287,61	766,20	0,00
6065	Livres, disques, cassettes ... (bibliothèques et médiathèques)	0,00	745,73	0,00	745,73	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	838,81	286,80	552,01	0,00
6068	Autres matières et fournitures.	0,00	1 714,53	390,00	1 324,53	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	58 432,09	5 965,83	52 466,26	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	11 101,75	902,50	10 199,25	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	11 400,00	0,00	11 400,00	0,00
61358	Autres	0,00	17 022,76	4 080,00	12 942,76	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	2 131,69	449,64	1 682,05	0,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	4 676,74	3 411,60	1 265,14	0,00
6156	Maintenance	0,00	6 354,92	500,00	5 854,92	0,00
6161	Multirisques	0,00	2 823,40	0,00	2 823,40	0,00
6168	Autres	0,00	6 751,04	0,00	6 751,04	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	647,27	0,00	647,27	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	24 017,70	8 533,70	15 484,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	644,00	0,00	644,00	0,00
6228	Divers	0,00	2 583,32	220,00	2 363,32	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée						D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	943,87	350,00	593,87	0,00
6245	Transports de personnes extérieures à la collectivité	0,00	86,70	0,00	86,70	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	1 196,13	0,00	1 196,13	0,00
627	Services bancaires et assimilés.	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	1 465,40	0,00	1 465,40	0,00
62871	A la collectivité de rattachement 4	0,00	519 717,65	107 223,21	412 494,44	0,00
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	0,00	6 912,00	0,00	6 912,00	0,00
total chapitre 011	Charges à caractère général	1 005 881,00	1 088 822,96	215 215,73	873 607,23	132 273,77
6218	Autre personnel extérieur	0,00	21 512,80	517,24	20 995,56	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	52 591,65	0,00	52 591,65	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	13 148,41	0,00	13 148,41	0,00
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale	0,00	57 866,47	0,00	57 866,47	0,00
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	0,00	7 888,41	0,00	7 888,41	0,00
64111	Rémunération principale	0,00	1 773 074,85	0,00	1 773 074,85	0,00
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	0,00	24 517,69	0,00	24 517,69	0,00
64113	NBI	0,00	13 506,91	0,00	13 506,91	0,00
64118	Autres indemnités.	0,00	422 462,19	19 920,00	402 542,19	0,00
64121	Rémunération principale	0,00	171 327,91	0,00	171 327,91	0,00
64128	Autres indemnités	0,00	110 932,10	0,00	110 932,10	0,00
64131	Rémunérations	0,00	533 824,33	14 077,04	519 747,29	0,00
64132	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	0,00	9 437,34	0,00	9 437,34	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	119 938,10	0,00	119 938,10	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée						D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	32 129,89	0,00	32 129,89	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	513 559,96	5 474,00	508 085,96	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	631 529,56	3 944,82	627 584,74	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	35 306,47	0,00	35 306,47	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	44 493,79	0,00	44 493,79	0,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	0,00	4 414,00	0,00	4 414,00	0,00
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	0,00	338,97	0,00	338,97	0,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux.	0,00	11 428,14	0,00	11 428,14	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	18 916,45	8 855,00	10 061,45	0,00
6488	Autres	0,00	22 348,71	0,00	22 348,71	0,00
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	4 742 387,00	4 646 495,10	52 788,10	4 593 707,00	148 680,00
total chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65133	Secours d'urgence	0,00	1 920,80	0,00	1 920,80	0,00
65134	Aides	0,00	33 104,75	10 770,96	22 333,79	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	1 013,89	0,00	1 013,89	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	7 244,00	0,00	7 244,00	0,00
65736211	non dotés de la personnalité morale	0,00	484 276,00	0,00	484 276,00	0,00
657363	CCAS/CIAS	0,00	12 670,94	0,00	12 670,94	0,00
65748	Autres personnes de droit privé	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00
65883	Déficits sur opérations de gestion	0,00	16,32	0,00	16,32	0,00
65888	Autres	0,00	1,71	0,00	1,71	0,00
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	569 475,00	545 248,41	10 770,96	534 477,45	34 997,55
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses de gestion des services		6 317 743,00	6 280 566,47	278 774,79	6 001 791,68	315 951,32
total chapitre 66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 67	Charges spécifiques	1 500,32	0,00	0,00	0,00	1 500,32
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0,00	3 926,00	0,00	3 926,00	0,00
total chapitre 68	Dotations aux provisions	3 926,00	3 926,00	0,00	3 926,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		6 323 169,32	6 284 492,47	278 774,79	6 005 717,68	317 451,64
<i>total chapitre 023</i>	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>50 692,68</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	29 197,43	3 108,82	26 088,61	0,00
<i>total chapitre 042</i>	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>26 533,00</i>	<i>29 197,43</i>	<i>3 108,82</i>	<i>26 088,61</i>	<i>444,39</i>
<i>total chapitre 043</i>	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		77 225,68	29 197,43	3 108,82	26 088,61	51 137,07
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		6 400 395,00	6 313 689,90	281 883,61	6 031 806,29	368 588,71
002 Résultat de fonctionnement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section de fonctionnement		6 400 395,00	6 313 689,90	281 883,61	6 031 806,29	368 588,71

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	37 974,91	0,00	37 974,91	0,00
6459	Remboursements sur charges de Sécurité Sociale et de prévoyance.	0,00	47 397,69	0,00	47 397,69	0,00
total chapitre 013	Atténuations de charges	49 674,32	85 372,60	0,00	85 372,60	-35 698,28
total chapitre 016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	0,00	978 809,83	61 506,52	917 303,31	0,00
70878	par des tiers	0,00	6 737,28	0,00	6 737,28	0,00
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	735 891,00	985 547,11	61 506,52	924 040,59	-188 149,59
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres	0,00	7 693,80	0,00	7 693,80	0,00
747888	Autres	0,00	2 322 317,87	890,35	2 321 427,52	0,00
total chapitre 74	Dotations et participations	2 110 174,00	2 330 011,67	890,35	2 329 121,32	-218 947,32
752	Revenus des immeubles	0,00	2 773,98	0,00	2 773,98	0,00
757348	Autres communes	0,00	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00	0,00
75888	Autres	0,00	24 643,65	0,00	24 643,65	0,00
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	3 003 200,00	3 027 417,63	0,00	3 027 417,63	-24 217,63
Total des recettes de gestion des services		5 898 939,32	6 428 349,01	62 396,87	6 365 952,14	-467 012,82
total chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale	0,00	3 966,57	0,00	3 966,57	0,00
total chapitre 77	Produits spécifiques	0,00	3 966,57	0,00	3 966,57	-3 966,57
total chapitre 78	Reprises sur provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes réelles et mixtes		5 898 939,32	6 432 315,58	62 396,87	6 369 918,71	-470 979,39
<i>total chapitre 042</i>	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>total chapitre 043</i>	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		5 898 939,32	6 432 315,58	62 396,87	6 369 918,71	-470 979,39
002 Résultat de fonctionnement reporté		501 455,68	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section de fonctionnement		6 400 395,00	6 432 315,58	62 396,87	6 369 918,71	30 476,29

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles		17 456,00	17 456,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains		1 200,00	400,00	800,00	840,00
Constructions		309 748,23	500,00	309 248,23	309 298,23
Réseaux et installations de voirie		0,00	0,00	0,00	0,00
Réseaux divers		0,00	0,00	0,00	0,00
Installations techniques, agencements et matériel		0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations mises en concessions ou affermées		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres		388 917,47	292 940,88	95 976,59	86 808,59
Immobilisations corporelles en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		540 967,44	0,00	540 967,44	540 967,44
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		0,10	0,00	0,10	0,10
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		1 258 289,24	311 296,88	946 992,36	937 914,36
ACTIF CIRCULANT		0,00	0,00	0,00	0,00
STOCKS		0,00	0,00	0,00	0,00
CRÉANCES		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		0,00	0,00	0,00	200 890,35
Créances sur les redevables et comptes rattachés		263 745,39	4 857,66	258 887,73	150 805,93
Avances et acomptes versés par la collectivité		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur budgets annexes		319 172,64	0,00	319 172,64	310 668,83
Créances sur les autres débiteurs		3 152,71	0,00	3 152,71	6 451,35
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		0,00	0,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		586 070,74	4 857,66	581 213,08	668 816,46
TRÉSORERIE		0,00	0,00	0,00	0,00
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT		0,00	0,00	0,00	0,00
DISPONIBILITÉS		1 351 109,55	0,00	1 351 109,55	806 004,06
AUTRES		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (III)		1 351 109,55	0,00	1 351 109,55	806 004,06
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)		0,00	0,00	0,00	0,00
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		3 195 469,53	316 154,54	2 879 314,99	2 412 734,88

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		0,00	0,00
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ		0,00	0,00
Dotations		0,00	0,00
Fonds globalisés		82 958,98	78 034,73
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00
Rattachées à un actif amortissable		14 999,86	14 999,86
Rattachées à un actif non amortissable		0,00	0,00
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		-61 245,42	-61 245,42
RÉSERVES		920 517,79	913 063,53
REPORT A NOUVEAU		501 455,68	385 451,40
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		338 112,42	123 458,54
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT		0,00	0,00
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT		1 834,27	1 834,27
TOTAL FONDS PROPRES (I)		1 798 633,58	1 455 596,91
PASSIF		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES		0,00	0,00
PROVISIONS POUR CHARGES		0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)		0,00	0,00
DETTES FINANCIÈRES		0,00	0,00
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		0,00	0,00
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		0,00	0,00
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		0,00	0,00
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		0,00	0,00
DETTES NON FINANCIÈRES		0,00	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		103 715,27	294 525,36
Dettes fiscales et sociales		105 852,90	0,00
Avances et acomptes reçus		0,00	0,00
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers		0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Fonds gérés par la collectivité		0,00	0,00
Dettes sur budgets annexes		0,00	36 851,22
Autres dettes non financières		871 113,24	620 176,78
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		0,00	0,00
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		1 080 681,41	951 553,36
TRÉSORERIE		0,00	0,00
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE		0,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (4)		0,00	0,00
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		1 080 681,41	951 553,36
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		0,00	5 584,61
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)		0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		2 879 314,99	2 412 734,88

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		0,00	0,00	0,00
Dotations de l'état		0,00	0,00	0,00
Participations		2 329 121,32	5 059 859,69	-2 730 738,37
Compensations, autres attributions et autres participations		0,00	0,00	0,00
Dons et legs		0,00	0,00	0,00
Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		0,00	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services		924 040,59	836 005,05	88 035,54
Produits des cessions d'actifs		0,00	0,00	0,00
Autres produits de gestion		3 031 384,20	6 325,62	3 025 058,58
Production stockée et immobilisée		0,00	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS		0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		0,00	2 314,00	-2 314,00
Reprises du financement rattaché à un actif		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		6 284 546,11	5 904 504,36	380 041,75
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
Achats et charges externes		887 690,79	827 019,13	60 671,66
Charges de personnel		4 355 843,90	4 467 333,88	-111 489,98
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>		<i>3 161 528,07</i>	<i>3 210 957,88</i>	<i>-49 429,81</i>
<i>Dont charges sociales</i>		<i>1 194 315,83</i>	<i>1 256 376,00</i>	<i>-62 060,17</i>
Indemnités des élus (et membres du CESR)		0,00	0,00	0,00
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		1 031,92	633,35	398,57
Impôts et taxes		138 406,94	146 214,03	-7 807,09
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		30 014,61	20 356,94	9 657,67
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des plus-values de cession		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		5 412 988,16	5 461 557,33	-48 569,17
CHARGES D'INTERVENTION		0,00	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre		526 201,53	307 108,19	219 093,34
<i>Dont ménages</i>		24 254,59	28 022,27	-3 767,68
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>		5 000,00	3 000,00	2 000,00
<i>Dont collectivités territoriales</i>		0,00	0,00	0,00
<i>Dont autres organismes publics</i>		496 946,94	276 085,92	220 861,02
<i>Dont établissements d'enseignement</i>		0,00	0,00	0,00
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité		0,00	0,00	0,00
Autres charges		7 244,00	12 380,30	-5 136,30
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		533 445,53	319 488,49	213 957,04
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		338 112,42	123 458,54	214 653,88
PRODUITS FINANCIERS		0,00	0,00	0,00
Produits des participations et des prêts		0,00	0,00	0,00
Produits des valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres produits financiers		0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		0,00	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES		0,00	0,00	0,00
Charges d'intérêts		0,00	0,00	0,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres charges financières		0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		0,00	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		0,00	0,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		338 112,42	123 458,54	214 653,88

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Annexe	C

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités ayant recours à la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
10222	F.C.T.V.A.	0,00	78 034,73	0,00	0,00	0,00	4 924,25	0,00	82 958,98	0,00	82 958,98
	Sous Total compte 1022	0,00	78 034,73	0,00	0,00	0,00	4 924,25	0,00	82 958,98	0,00	82 958,98
	Sous Total compte 102	0,00	78 034,73	0,00	0,00	0,00	4 924,25	0,00	82 958,98	0,00	82 958,98
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	913 063,53	0,00	0,00	0,00	7 454,26	0,00	920 517,79	0,00	920 517,79
	Sous Total compte 106	0,00	913 063,53	0,00	0,00	0,00	7 454,26	0,00	920 517,79	0,00	920 517,79
	Sous Total compte 10	0,00	991 098,26	0,00	0,00	0,00	12 378,51	0,00	1 003 476,77	0,00	1 003 476,77
110	Report à nouveau (solde créditeur)	0,00	385 451,40	7 454,26	123 458,54	0,00	0,00	7 454,26	508 909,94	0,00	501 455,68
	Sous Total compte 11	0,00	385 451,40	7 454,26	123 458,54	0,00	0,00	7 454,26	508 909,94	0,00	501 455,68
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou	0,00	123 458,54	123 458,54	0,00	0,00	0,00	123 458,54	123 458,54	0,00	0,00
	Sous Total compte 12	0,00	123 458,54	123 458,54	0,00	0,00	0,00	123 458,54	123 458,54	0,00	0,00
1318	Autres	0,00	20 999,86	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	20 999,86	0,00	14 999,86
	Sous Total compte 131	0,00	20 999,86	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	20 999,86	0,00	14 999,86
13918	Autres	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 1391	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 139	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 13	6 000,00	20 999,86	6 000,00	6 000,00	0,00	0,00	12 000,00	26 999,86	0,00	14 999,86
181	Compte de liaison : affectation à... (bu	540 967,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	540 967,44	0,00	540 967,44	0,00
	Sous Total compte 18	540 967,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	540 967,44	0,00	540 967,44	0,00
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immo	7 913,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 913,31	0,00	7 913,31	0,00
193	Autres neutralisations et régularisation	53 332,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 332,11	0,00	53 332,11	0,00
	Sous Total compte 19	61 245,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 245,42	0,00	61 245,42	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 1	608 212,86	1 521 008,06	136 912,80	129 458,54	0,00	12 378,51	745 125,66	1 662 845,11	602 212,86	1 519 932,31
2051	Concessions et droits similaires	17 456,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 456,00	0,00	17 456,00	0,00
	Sous Total compte 205	17 456,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 456,00	0,00	17 456,00	0,00
	Sous Total compte 20	17 456,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 456,00	0,00	17 456,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	1 200,00	0,00
	Sous Total compte 212	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	1 200,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	308 998,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	308 998,23	0,00	308 998,23	0,00
	Sous Total compte 2131	308 998,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	308 998,23	0,00	308 998,23	0,00
21351	Bâtiments publics	750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	750,00	0,00	750,00	0,00
	Sous Total compte 2135	750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	750,00	0,00	750,00	0,00
	Sous Total compte 213	309 748,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	309 748,23	0,00	309 748,23	0,00
2181	Installations générales, agencements et	14 999,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 999,86	0,00	14 999,86	0,00
21838	Autre matériel informatique	1 923,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 923,72	0,00	1 923,72	0,00
	Sous Total compte 2183	1 923,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 923,72	0,00	1 923,72	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	129 201,16	0,00	0,00	0,00	16 915,39	0,00	146 116,55	0,00	146 116,55	0,00
	Sous Total compte 2184	129 201,16	0,00	0,00	0,00	16 915,39	0,00	146 116,55	0,00	146 116,55	0,00
2188	Autres	208 581,62	0,00	0,00	955,50	18 251,22	0,00	226 832,84	955,50	225 877,34	0,00
	Sous Total compte 218	354 706,36	0,00	0,00	955,50	35 166,61	0,00	389 872,97	955,50	388 917,47	0,00
	Sous Total compte 21	665 654,59	0,00	0,00	955,50	35 166,61	0,00	700 821,20	955,50	699 865,70	0,00
2294	Communes	0,00	1 834,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 834,27	0,00	1 834,27
	Sous Total compte 229	0,00	1 834,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 834,27	0,00	1 834,27
	Sous Total compte 22	0,00	1 834,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 834,27	0,00	1 834,27

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2744	Prêts d'honneur	0,10	0,00	0,00	0,00	3 635,24	3 635,24	3 635,34	3 635,24	0,10	0,00
	Sous Total compte 274	0,10	0,00	0,00	0,00	3 635,24	3 635,24	3 635,34	3 635,24	0,10	0,00
	Sous Total compte 27	0,10	0,00	0,00	0,00	3 635,24	3 635,24	3 635,34	3 635,24	0,10	0,00
2805	Concessions et droits similaires, brevet	0,00	17 456,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 456,00	0,00	17 456,00
	Sous Total compte 280	0,00	17 456,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 456,00	0,00	17 456,00
28128	Autres agencements et aménagements	0,00	360,00	0,00	0,00	0,00	40,00	0,00	400,00	0,00	400,00
	Sous Total compte 2812	0,00	360,00	0,00	0,00	0,00	40,00	0,00	400,00	0,00	400,00
281351	Bâtiments publics	0,00	450,00	0,00	0,00	0,00	50,00	0,00	500,00	0,00	500,00
	Sous Total compte 28135	0,00	450,00	0,00	0,00	0,00	50,00	0,00	500,00	0,00	500,00
	Sous Total compte 2813	0,00	450,00	0,00	0,00	0,00	50,00	0,00	500,00	0,00	500,00
28181	Installations générales, agencements et	0,00	8 994,00	0,00	0,00	0,00	1 499,00	0,00	10 493,00	0,00	10 493,00
281838	Autre matériel informatique	0,00	1 923,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 923,72	0,00	1 923,72
	Sous Total compte 28183	0,00	1 923,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 923,72	0,00	1 923,72
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	98 928,43	0,00	0,00	0,00	10 635,83	0,00	109 564,26	0,00	109 564,26
	Sous Total compte 28184	0,00	98 928,43	0,00	0,00	0,00	10 635,83	0,00	109 564,26	0,00	109 564,26
28188	Autres	0,00	158 051,62	955,50	0,00	3 108,82	16 972,60	4 064,32	175 024,22	0,00	170 959,90
	Sous Total compte 2818	0,00	267 897,77	955,50	0,00	3 108,82	29 107,43	4 064,32	297 005,20	0,00	292 940,88
	Sous Total compte 281	0,00	268 707,77	955,50	0,00	3 108,82	29 197,43	4 064,32	297 905,20	0,00	293 840,88
	Sous Total compte 28	0,00	286 163,77	955,50	0,00	3 108,82	29 197,43	4 064,32	315 361,20	0,00	311 296,88
	Total classe 2	683 110,69	287 998,04	955,50	955,50	41 910,67	32 832,67	725 976,86	321 786,21	717 321,80	313 131,15
4011	Fournisseurs	0,00	16 769,92	531 049,10	519 015,13	0,00	0,00	531 049,10	535 785,05	0,00	4 735,95
	Sous Total compte 401	0,00	16 769,92	531 049,10	519 015,13	0,00	0,00	531 049,10	535 785,05	0,00	4 735,95

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4021	Bénéficiaires de l'aide sociale	0,00	0,00	7 514,42	7 514,42	0,00	0,00	7 514,42	7 514,42	0,00	0,00
	Sous Total compte 402	0,00	0,00	7 514,42	7 514,42	0,00	0,00	7 514,42	7 514,42	0,00	0,00
4041	Fournisseurs d'immobilisations	0,00	0,00	35 166,61	35 166,61	0,00	0,00	35 166,61	35 166,61	0,00	0,00
	Sous Total compte 404	0,00	0,00	35 166,61	35 166,61	0,00	0,00	35 166,61	35 166,61	0,00	0,00
408	Fournisseurs - Factures non parvenues	0,00	277 755,44	277 755,44	98 979,32	0,00	0,00	277 755,44	376 734,76	0,00	98 979,32
	Sous Total compte 40	0,00	294 525,36	851 485,57	660 675,48	0,00	0,00	851 485,57	955 200,84	0,00	103 715,27
411	Redevables	82 302,89	0,00	171 991,28	225 561,03	0,00	0,00	254 294,17	225 561,03	28 733,14	0,00
414	Locataires-acquéreurs et locataires	456,00	0,00	1 455,34	638,87	0,00	0,00	1 911,34	638,87	1 272,47	0,00
4161	Créances douteuses	7 472,18	0,00	14 145,43	10 549,01	0,00	0,00	21 617,61	10 549,01	11 068,60	0,00
	Sous Total compte 416	7 472,18	0,00	14 145,43	10 549,01	0,00	0,00	21 617,61	10 549,01	11 068,60	0,00
4181	Redevables - Produits non encore facturé	61 506,52	0,00	222 671,18	61 506,52	0,00	0,00	284 177,70	61 506,52	222 671,18	0,00
	Sous Total compte 418	61 506,52	0,00	222 671,18	61 506,52	0,00	0,00	284 177,70	61 506,52	222 671,18	0,00
	Sous Total compte 41	151 737,59	0,00	410 263,23	298 255,43	0,00	0,00	562 000,82	298 255,43	263 745,39	0,00
421	Personnel - Rémunérations dues	0,00	0,00	2 525 035,42	2 525 035,42	0,00	0,00	2 525 035,42	2 525 035,42	0,00	0,00
4286	Autres charges à payer	0,00	0,00	0,00	892,04	0,00	0,00	0,00	892,04	0,00	892,04
	Sous Total compte 428	0,00	0,00	0,00	892,04	0,00	0,00	0,00	892,04	0,00	892,04
	Sous Total compte 42	0,00	0,00	2 525 035,42	2 525 927,46	0,00	0,00	2 525 035,42	2 525 927,46	0,00	892,04
431	Sécurité sociale	0,00	0,00	968 379,81	968 379,81	0,00	0,00	968 379,81	968 379,81	0,00	0,00
437	Autres organismes sociaux	0,00	0,00	943 746,02	943 746,02	0,00	0,00	943 746,02	943 746,02	0,00	0,00
	Sous Total compte 43	0,00	0,00	1 912 125,83	1 912 125,83	0,00	0,00	1 912 125,83	1 912 125,83	0,00	0,00
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r	0,00	0,00	54 124,34	54 124,34	0,00	0,00	54 124,34	54 124,34	0,00	0,00
	Sous Total compte 442	0,00	0,00	54 124,34	54 124,34	0,00	0,00	54 124,34	54 124,34	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44321	Dépenses	0,00	0,00	216,96	723 739,64	0,00	0,00	216,96	723 739,64	0,00	723 522,68
	Sous Total compte 4432	0,00	0,00	216,96	723 739,64	0,00	0,00	216,96	723 739,64	0,00	723 522,68
44331	Dépenses	0,00	191 143,55	192 940,25	1 796,70	0,00	0,00	192 940,25	192 940,25	0,00	0,00
	Sous Total compte 4433	0,00	191 143,55	192 940,25	1 796,70	0,00	0,00	192 940,25	192 940,25	0,00	0,00
44341	Dépenses	0,00	159 253,74	159 253,74	139 768,97	0,00	0,00	159 253,74	299 022,71	0,00	139 768,97
44342	Recettes - Amiable	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4434	200 000,00	159 253,74	159 253,74	339 768,97	0,00	0,00	359 253,74	499 022,71	0,00	139 768,97
44371	Dépenses	0,00	0,00	12 670,94	12 670,94	0,00	0,00	12 670,94	12 670,94	0,00	0,00
	Sous Total compte 4437	0,00	0,00	12 670,94	12 670,94	0,00	0,00	12 670,94	12 670,94	0,00	0,00
44381	Dépenses	0,00	263 645,00	263 645,00	0,00	0,00	0,00	263 645,00	263 645,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4438	0,00	263 645,00	263 645,00	0,00	0,00	0,00	263 645,00	263 645,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 443	200 000,00	614 042,29	628 726,89	1 077 976,25	0,00	0,00	828 726,89	1 692 018,54	0,00	863 291,65
447	Autres impôts, taxes et versements assim	0,00	0,00	111 853,96	111 853,96	0,00	0,00	111 853,96	111 853,96	0,00	0,00
4486	Autres charges à payer	0,00	0,00	0,00	104 960,86	0,00	0,00	0,00	104 960,86	0,00	104 960,86
4487	Produits à recevoir	890,35	0,00	0,00	890,35	0,00	0,00	890,35	890,35	0,00	0,00
	Sous Total compte 448	890,35	0,00	0,00	105 851,21	0,00	0,00	890,35	105 851,21	0,00	104 960,86
	Sous Total compte 44	200 890,35	614 042,29	794 705,19	1 349 805,76	0,00	0,00	995 595,54	1 963 848,05	0,00	968 252,51
4511	Compte de rattachement avec... (à subdiv	310 668,83	0,00	1 038 558,94	1 038 406,54	0,00	0,00	1 349 227,77	1 038 406,54	310 821,23	0,00
4512	Compte de rattachement avec... (à subdiv	0,00	36 851,22	492 795,06	447 592,43	0,00	0,00	492 795,06	484 443,65	8 351,41	0,00
	Sous Total compte 451	310 668,83	36 851,22	1 531 354,00	1 485 998,97	0,00	0,00	1 842 022,83	1 522 850,19	319 172,64	0,00
	Sous Total compte 45	310 668,83	36 851,22	1 531 354,00	1 485 998,97	0,00	0,00	1 842 022,83	1 522 850,19	319 172,64	0,00
466	Excédents de versement	0,00	1 906,78	3 840,67	3 251,10	0,00	0,00	3 840,67	5 157,88	0,00	1 317,21

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
46711	Autres comptes créditeurs	0,00	0,00	62 688,44	62 688,44	0,00	0,00	62 688,44	62 688,44	0,00	0,00
	Sous Total compte 4671	0,00	0,00	62 688,44	62 688,44	0,00	0,00	62 688,44	62 688,44	0,00	0,00
46721	Débiteurs divers - Amiable	6 301,35	0,00	31 412,23	35 922,77	0,00	0,00	37 713,58	35 922,77	1 790,81	0,00
46726	Débiteurs divers - Contentieux	150,00	0,00	782,74	213,13	0,00	0,00	932,74	213,13	719,61	0,00
	Sous Total compte 4672	6 451,35	0,00	32 194,97	36 135,90	0,00	0,00	38 646,32	36 135,90	2 510,42	0,00
46752	Mandataire - Opérations déléguées - Rece	0,00	0,00	681,04	105,51	0,00	0,00	681,04	105,51	575,53	0,00
	Sous Total compte 4675	0,00	0,00	681,04	105,51	0,00	0,00	681,04	105,51	575,53	0,00
4678	Déficits sur opérations de gestion	0,00	0,00	16,32	16,32	0,00	0,00	16,32	16,32	0,00	0,00
	Sous Total compte 467	6 451,35	0,00	95 580,77	98 946,17	0,00	0,00	102 032,12	98 946,17	3 085,95	0,00
4686	Charges à payer	0,00	0,00	0,00	6 504,38	0,00	0,00	0,00	6 504,38	0,00	6 504,38
4687	Produits à recevoir	0,00	0,00	66,76	0,00	0,00	0,00	66,76	0,00	66,76	0,00
	Sous Total compte 468	0,00	0,00	66,76	6 504,38	0,00	0,00	66,76	6 504,38	0,00	6 437,62
	Sous Total compte 46	6 451,35	1 906,78	99 488,20	108 701,65	0,00	0,00	105 939,55	110 608,43	0,00	4 668,88
4711	Versements des régisseurs	0,00	4 227,71	959 194,24	954 966,53	0,00	0,00	959 194,24	959 194,24	0,00	0,00
47134	Subventions	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00	0,00
47138	Autres	0,00	3 911,45	5 186 390,55	5 182 479,10	0,00	0,00	5 186 390,55	5 186 390,55	0,00	0,00
	Sous Total compte 4713	0,00	3 911,45	5 686 390,55	5 682 479,10	0,00	0,00	5 686 390,55	5 686 390,55	0,00	0,00
471411	Excédent à réimputer - Personnes physiques	0,00	139,86	2 473,08	2 333,22	0,00	0,00	2 473,08	2 473,08	0,00	0,00
471412	Excédent à réimputer - Personnes morales	0,00	0,00	925,49	925,49	0,00	0,00	925,49	925,49	0,00	0,00
	Sous Total compte 47141	0,00	139,86	3 398,57	3 258,71	0,00	0,00	3 398,57	3 398,57	0,00	0,00
47143	Flux d'encaissements à réimputer	0,00	0,00	769,06	769,06	0,00	0,00	769,06	769,06	0,00	0,00
	Sous Total compte 4714	0,00	139,86	4 167,63	4 027,77	0,00	0,00	4 167,63	4 167,63	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4718	Autres recettes à régulariser	0,00	0,00	1 066,49	1 066,49	0,00	0,00	1 066,49	1 066,49	0,00	0,00
	Sous Total compte 471	0,00	8 279,02	6 650 818,91	6 642 539,89	0,00	0,00	6 650 818,91	6 650 818,91	0,00	0,00
47218	Autres dépenses	0,00	0,00	170,69	170,69	0,00	0,00	170,69	170,69	0,00	0,00
	Sous Total compte 4721	0,00	0,00	170,69	170,69	0,00	0,00	170,69	170,69	0,00	0,00
4722	Commissions bancaires en instance de man	0,00	0,00	0,80	0,80	0,00	0,00	0,80	0,80	0,00	0,00
4728	Autres dépenses à régulariser	0,00	0,00	330 841,49	330 841,49	0,00	0,00	330 841,49	330 841,49	0,00	0,00
	Sous Total compte 472	0,00	0,00	331 012,98	331 012,98	0,00	0,00	331 012,98	331 012,98	0,00	0,00
4751	Redevables sur rôle	4 041,88	0,00	44 857,12	48 899,00	0,00	0,00	48 899,00	48 899,00	0,00	0,00
4757	Produits sur rôle	0,00	5 575,18	48 884,99	43 309,81	0,00	0,00	48 884,99	48 884,99	0,00	0,00
	Sous Total compte 475	4 041,88	5 575,18	93 742,11	92 208,81	0,00	0,00	97 783,99	97 783,99	0,00	0,00
	Sous Total compte 47	4 041,88	13 854,20	7 075 574,00	7 065 761,68	0,00	0,00	7 079 615,88	7 079 615,88	0,00	0,00
4911	Dépréciations des comptes de redevables	0,00	931,66	0,00	3 926,00	0,00	0,00	0,00	4 857,66	0,00	4 857,66
	Sous Total compte 491	0,00	931,66	0,00	3 926,00	0,00	0,00	0,00	4 857,66	0,00	4 857,66
	Sous Total compte 49	0,00	931,66	0,00	3 926,00	0,00	0,00	0,00	4 857,66	0,00	4 857,66
	Total classe 4	673 790,00	962 111,51	15 200 031,44	15 411 178,26	0,00	0,00	15 873 821,44	16 373 289,77	586 070,74	1 085 539,07
5115	Cartes bancaires à l'encaissement	0,00	0,00	259,10	259,10	0,00	0,00	259,10	259,10	0,00	0,00
51178	Autres valeurs impayées	0,00	0,00	345,37	345,37	0,00	0,00	345,37	345,37	0,00	0,00
	Sous Total compte 5117	0,00	0,00	345,37	345,37	0,00	0,00	345,37	345,37	0,00	0,00
5118	Autres valeurs à l'encaissement	0,00	0,00	6 304,62	6 091,76	0,00	0,00	6 304,62	6 091,76	212,86	0,00
	Sous Total compte 511	0,00	0,00	6 909,09	6 696,23	0,00	0,00	6 909,09	6 696,23	212,86	0,00
515	Compte au Trésor	805 131,52	0,00	7 472 864,43	6 928 249,26	0,00	0,00	8 277 995,95	6 928 249,26	1 349 746,69	0,00
	Sous Total compte 51	805 131,52	0,00	7 479 773,52	6 934 945,49	0,00	0,00	8 284 905,04	6 934 945,49	1 349 959,55	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
5411	Régisseurs d'avances (avances)	722,54	0,00	1 777,77	1 500,31	0,00	0,00	2 500,31	1 500,31	1 000,00	0,00
5412	Régisseurs de recettes (fonds de caisse)	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	150,00	0,00
	Sous Total compte 541	872,54	0,00	1 777,77	1 500,31	0,00	0,00	2 650,31	1 500,31	1 150,00	0,00
	Sous Total compte 54	872,54	0,00	1 777,77	1 500,31	0,00	0,00	2 650,31	1 500,31	1 150,00	0,00
580	Opérations d'ordre budgétaires	0,00	0,00	32 306,25	32 306,25	0,00	0,00	32 306,25	32 306,25	0,00	0,00
584	Encaissement par lecture optique	0,00	0,00	10 900,69	10 900,69	0,00	0,00	10 900,69	10 900,69	0,00	0,00
586	Opérations financières entre le budget p	0,00	0,00	789 904,46	789 904,46	0,00	0,00	789 904,46	789 904,46	0,00	0,00
5872	Compte pivot - Admission en non valeur e	0,00	0,00	1 013,89	1 013,89	0,00	0,00	1 013,89	1 013,89	0,00	0,00
	Sous Total compte 587	0,00	0,00	1 013,89	1 013,89	0,00	0,00	1 013,89	1 013,89	0,00	0,00
588	Autres virements internes	0,00	0,00	168,25	168,25	0,00	0,00	168,25	168,25	0,00	0,00
	Sous Total compte 58	0,00	0,00	834 293,54	834 293,54	0,00	0,00	834 293,54	834 293,54	0,00	0,00
	Total classe 5	806 004,06	0,00	8 315 844,83	7 770 739,34	0,00	0,00	9 121 848,89	7 770 739,34	1 351 109,55	0,00
6041	Achats d'études (autres que terrains à a	0,00	0,00	0,00	0,00	76 183,48	76 183,48	76 183,48	76 183,48	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services (autre	0,00	0,00	0,00	0,00	198 580,58	0,00	198 580,58	0,00	198 580,58	0,00
	Sous Total compte 604	0,00	0,00	0,00	0,00	274 764,06	76 183,48	274 764,06	76 183,48	198 580,58	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	1 715,75	533,75	1 715,75	533,75	1 182,00	0,00
	Sous Total compte 6061	0,00	0,00	0,00	0,00	1 715,75	533,75	1 715,75	533,75	1 182,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	94 457,46	3 280,60	94 457,46	3 280,60	91 176,86	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	12 617,28	1 654,60	12 617,28	1 654,60	10 962,68	0,00
	Sous Total compte 6062	0,00	0,00	0,00	0,00	107 074,74	4 935,20	107 074,74	4 935,20	102 139,54	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	6 819,91	325,17	6 819,91	325,17	6 494,74	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	13 687,19	637,24	13 687,19	637,24	13 049,95	0,00
60636	Habillement et Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	1 053,81	287,61	1 053,81	287,61	766,20	0,00
	Sous Total compte 6063	0,00	0,00	0,00	0,00	21 560,91	1 250,02	21 560,91	1 250,02	20 310,89	0,00
6065	Livres, disques, cassettes ... (biblioth)	0,00	0,00	0,00	0,00	745,73	0,00	745,73	0,00	745,73	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	0,00	838,81	286,80	838,81	286,80	552,01	0,00
	Sous Total compte 6066	0,00	0,00	0,00	0,00	838,81	286,80	838,81	286,80	552,01	0,00
6068	Autres matières et fournitures.	0,00	0,00	0,00	0,00	1 714,53	390,00	1 714,53	390,00	1 324,53	0,00
	Sous Total compte 606	0,00	0,00	0,00	0,00	133 650,47	7 395,77	133 650,47	7 395,77	126 254,70	0,00
	Sous Total compte 60	0,00	0,00	0,00	0,00	408 414,53	83 579,25	408 414,53	83 579,25	324 835,28	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	58 432,09	5 965,83	58 432,09	5 965,83	52 466,26	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	11 101,75	902,50	11 101,75	902,50	10 199,25	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	11 400,00	0,00	11 400,00	0,00	11 400,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	17 022,76	4 080,00	17 022,76	4 080,00	12 942,76	0,00
	Sous Total compte 6135	0,00	0,00	0,00	0,00	28 422,76	4 080,00	28 422,76	4 080,00	24 342,76	0,00
	Sous Total compte 613	0,00	0,00	0,00	0,00	39 524,51	4 982,50	39 524,51	4 982,50	34 542,01	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	2 131,69	449,64	2 131,69	449,64	1 682,05	0,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	4 676,74	3 411,60	4 676,74	3 411,60	1 265,14	0,00
	Sous Total compte 6155	0,00	0,00	0,00	0,00	4 676,74	3 411,60	4 676,74	3 411,60	1 265,14	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	6 354,92	500,00	6 354,92	500,00	5 854,92	0,00
	Sous Total compte 615	0,00	0,00	0,00	0,00	11 031,66	3 911,60	11 031,66	3 911,60	7 120,06	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	2 823,40	0,00	2 823,40	0,00	2 823,40	0,00
6168	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	6 751,04	0,00	6 751,04	0,00	6 751,04	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 616	0,00	0,00	0,00	0,00	9 574,44	0,00	9 574,44	0,00	9 574,44	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	647,27	0,00	647,27	0,00	647,27	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	24 017,70	8 533,70	24 017,70	8 533,70	15 484,00	0,00
	Sous Total compte 618	0,00	0,00	0,00	0,00	24 664,97	8 533,70	24 664,97	8 533,70	16 131,27	0,00
	Sous Total compte 61	0,00	0,00	0,00	0,00	145 359,36	23 843,27	145 359,36	23 843,27	121 516,09	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	21 512,80	517,24	21 512,80	517,24	20 995,56	0,00
	Sous Total compte 621	0,00	0,00	0,00	0,00	21 512,80	517,24	21 512,80	517,24	20 995,56	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	644,00	0,00	644,00	0,00	644,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	2 583,32	220,00	2 583,32	220,00	2 363,32	0,00
	Sous Total compte 622	0,00	0,00	0,00	0,00	3 227,32	220,00	3 227,32	220,00	3 007,32	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	943,87	350,00	943,87	350,00	593,87	0,00
	Sous Total compte 623	0,00	0,00	0,00	0,00	943,87	350,00	943,87	350,00	593,87	0,00
6245	Transports de personnes extérieures à la	0,00	0,00	0,00	0,00	86,70	0,00	86,70	0,00	86,70	0,00
	Sous Total compte 624	0,00	0,00	0,00	0,00	86,70	0,00	86,70	0,00	86,70	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	1 196,13	0,00	1 196,13	0,00	1 196,13	0,00
	Sous Total compte 625	0,00	0,00	0,00	0,00	1 196,13	0,00	1 196,13	0,00	1 196,13	0,00
627	Services bancaires et assimilés.	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 465,40	0,00	1 465,40	0,00	1 465,40	0,00
62871	A la collectivité de rattachement 4	0,00	0,00	0,00	0,00	519 717,65	107 223,21	519 717,65	107 223,21	412 494,44	0,00
	Sous Total compte 6287	0,00	0,00	0,00	0,00	519 717,65	107 223,21	519 717,65	107 223,21	412 494,44	0,00
	Sous Total compte 628	0,00	0,00	0,00	0,00	521 183,05	107 223,21	521 183,05	107 223,21	413 959,84	0,00
	Sous Total compte 62	0,00	0,00	0,00	0,00	549 649,87	108 310,45	549 649,87	108 310,45	441 339,42	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	52 591,65	0,00	52 591,65	0,00	52 591,65	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	13 148,41	0,00	13 148,41	0,00	13 148,41	0,00
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de ges	0,00	0,00	0,00	0,00	57 866,47	0,00	57 866,47	0,00	57 866,47	0,00
6338	Autres impôts, taxes et versements assim	0,00	0,00	0,00	0,00	7 888,41	0,00	7 888,41	0,00	7 888,41	0,00
	Sous Total compte 633	0,00	0,00	0,00	0,00	131 494,94	0,00	131 494,94	0,00	131 494,94	0,00
637	Autres impôts, taxes et versements assim	0,00	0,00	0,00	0,00	6 912,00	0,00	6 912,00	0,00	6 912,00	0,00
	Sous Total compte 63	0,00	0,00	0,00	0,00	138 406,94	0,00	138 406,94	0,00	138 406,94	0,00
64111	Rémunération principale	0,00	0,00	0,00	0,00	1 773 074,85	0,00	1 773 074,85	0,00	1 773 074,85	0,00
64112	Supplément familial de traitement et ind	0,00	0,00	0,00	0,00	24 517,69	0,00	24 517,69	0,00	24 517,69	0,00
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	13 506,91	0,00	13 506,91	0,00	13 506,91	0,00
64118	Autres indemnités.	0,00	0,00	0,00	0,00	422 462,19	19 920,00	422 462,19	19 920,00	402 542,19	0,00
	Sous Total compte 6411	0,00	0,00	0,00	0,00	2 233 561,64	19 920,00	2 233 561,64	19 920,00	2 213 641,64	0,00
64121	Rémunération principale	0,00	0,00	0,00	0,00	171 327,91	0,00	171 327,91	0,00	171 327,91	0,00
64128	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	110 932,10	0,00	110 932,10	0,00	110 932,10	0,00
	Sous Total compte 6412	0,00	0,00	0,00	0,00	282 260,01	0,00	282 260,01	0,00	282 260,01	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	533 824,33	14 077,04	533 824,33	14 077,04	519 747,29	0,00
64132	Supplément familial de traitement et ind	0,00	0,00	0,00	0,00	9 437,34	0,00	9 437,34	0,00	9 437,34	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	119 938,10	0,00	119 938,10	0,00	119 938,10	0,00
	Sous Total compte 6413	0,00	0,00	0,00	0,00	663 199,77	14 077,04	663 199,77	14 077,04	649 122,73	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	32 129,89	0,00	32 129,89	0,00	32 129,89	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du pers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 974,91	0,00	37 974,91	0,00	37 974,91

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 641	0,00	0,00	0,00	0,00	3 211 151,31	71 971,95	3 211 151,31	71 971,95	3 139 179,36	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	513 559,96	5 474,00	513 559,96	5 474,00	508 085,96	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	631 529,56	3 944,82	631 529,56	3 944,82	627 584,74	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	0,00	0,00	0,00	35 306,47	0,00	35 306,47	0,00	35 306,47	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	44 493,79	0,00	44 493,79	0,00	44 493,79	0,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familia	0,00	0,00	0,00	0,00	4 414,00	0,00	4 414,00	0,00	4 414,00	0,00
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	338,97	0,00	338,97	0,00	338,97	0,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	11 428,14	0,00	11 428,14	0,00	11 428,14	0,00
6459	Remboursements sur charges de Sécurité S	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 397,69	0,00	47 397,69	0,00	47 397,69
	Sous Total compte 645	0,00	0,00	0,00	0,00	1 241 070,89	56 816,51	1 241 070,89	56 816,51	1 184 254,38	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	18 916,45	8 855,00	18 916,45	8 855,00	10 061,45	0,00
	Sous Total compte 647	0,00	0,00	0,00	0,00	18 916,45	8 855,00	18 916,45	8 855,00	10 061,45	0,00
6488	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	22 348,71	0,00	22 348,71	0,00	22 348,71	0,00
	Sous Total compte 648	0,00	0,00	0,00	0,00	22 348,71	0,00	22 348,71	0,00	22 348,71	0,00
	Sous Total compte 64	0,00	0,00	0,00	0,00	4 493 487,36	137 643,46	4 493 487,36	137 643,46	4 355 843,90	0,00
65133	Secours d'urgence	0,00	0,00	0,00	0,00	1 920,80	0,00	1 920,80	0,00	1 920,80	0,00
65134	Aides	0,00	0,00	0,00	0,00	33 104,75	10 770,96	33 104,75	10 770,96	22 333,79	0,00
	Sous Total compte 6513	0,00	0,00	0,00	0,00	35 025,55	10 770,96	35 025,55	10 770,96	24 254,59	0,00
	Sous Total compte 651	0,00	0,00	0,00	0,00	35 025,55	10 770,96	35 025,55	10 770,96	24 254,59	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	1 013,89	0,00	1 013,89	0,00	1 013,89	0,00
	Sous Total compte 654	0,00	0,00	0,00	0,00	1 013,89	0,00	1 013,89	0,00	1 013,89	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	7 244,00	0,00	7 244,00	0,00	7 244,00	0,00
	Sous Total compte 655	0,00	0,00	0,00	0,00	7 244,00	0,00	7 244,00	0,00	7 244,00	0,00
65736211	non dotés de la personnalité morale	0,00	0,00	0,00	0,00	484 276,00	0,00	484 276,00	0,00	484 276,00	0,00
	Sous Total compte 6573621	0,00	0,00	0,00	0,00	484 276,00	0,00	484 276,00	0,00	484 276,00	0,00
	Sous Total compte 657362	0,00	0,00	0,00	0,00	484 276,00	0,00	484 276,00	0,00	484 276,00	0,00
657363	CCAS/CIAS	0,00	0,00	0,00	0,00	12 670,94	0,00	12 670,94	0,00	12 670,94	0,00
	Sous Total compte 65736	0,00	0,00	0,00	0,00	496 946,94	0,00	496 946,94	0,00	496 946,94	0,00
	Sous Total compte 6573	0,00	0,00	0,00	0,00	496 946,94	0,00	496 946,94	0,00	496 946,94	0,00
65748	Autres personnes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00
	Sous Total compte 6574	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00
	Sous Total compte 657	0,00	0,00	0,00	0,00	501 946,94	0,00	501 946,94	0,00	501 946,94	0,00
65883	Déficits sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	16,32	0,00	16,32	0,00	16,32	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	1,71	0,00	1,71	0,00	1,71	0,00
	Sous Total compte 6588	0,00	0,00	0,00	0,00	18,03	0,00	18,03	0,00	18,03	0,00
	Sous Total compte 658	0,00	0,00	0,00	0,00	18,03	0,00	18,03	0,00	18,03	0,00
	Sous Total compte 65	0,00	0,00	0,00	0,00	545 248,41	10 770,96	545 248,41	10 770,96	534 477,45	0,00
6811	Dotations aux amortissements des immobil	0,00	0,00	0,00	0,00	29 197,43	3 108,82	29 197,43	3 108,82	26 088,61	0,00
6817	Dotations aux dépréciations des actifs c	0,00	0,00	0,00	0,00	3 926,00	0,00	3 926,00	0,00	3 926,00	0,00
	Sous Total compte 681	0,00	0,00	0,00	0,00	33 123,43	3 108,82	33 123,43	3 108,82	30 014,61	0,00
	Sous Total compte 68	0,00	0,00	0,00	0,00	33 123,43	3 108,82	33 123,43	3 108,82	30 014,61	0,00
	Total classe 6	0,00	0,00	0,00	0,00	6 313 689,90	367 256,21	6 313 689,90	367 256,21	6 031 806,29	85 372,60
7066	Redevances et droits des services à cara	0,00	0,00	0,00	0,00	61 506,52	978 809,83	61 506,52	978 809,83	0,00	917 303,31

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 706	0,00	0,00	0,00	0,00	61 506,52	978 809,83	61 506,52	978 809,83	0,00	917 303,31
70878	par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 737,28	0,00	6 737,28	0,00	6 737,28
	Sous Total compte 7087	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 737,28	0,00	6 737,28	0,00	6 737,28
	Sous Total compte 708	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 737,28	0,00	6 737,28	0,00	6 737,28
	Sous Total compte 70	0,00	0,00	0,00	0,00	61 506,52	985 547,11	61 506,52	985 547,11	0,00	924 040,59
74718	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 693,80	0,00	7 693,80	0,00	7 693,80
	Sous Total compte 7471	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 693,80	0,00	7 693,80	0,00	7 693,80
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	890,35	2 322 317,87	890,35	2 322 317,87	0,00	2 321 427,52
	Sous Total compte 74788	0,00	0,00	0,00	0,00	890,35	2 322 317,87	890,35	2 322 317,87	0,00	2 321 427,52
	Sous Total compte 7478	0,00	0,00	0,00	0,00	890,35	2 322 317,87	890,35	2 322 317,87	0,00	2 321 427,52
	Sous Total compte 747	0,00	0,00	0,00	0,00	890,35	2 330 011,67	890,35	2 330 011,67	0,00	2 329 121,32
	Sous Total compte 74	0,00	0,00	0,00	0,00	890,35	2 330 011,67	890,35	2 330 011,67	0,00	2 329 121,32
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 773,98	0,00	2 773,98	0,00	2 773,98
757348	Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00
	Sous Total compte 75734	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00
	Sous Total compte 7573	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00
	Sous Total compte 757	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 643,65	0,00	24 643,65	0,00	24 643,65
	Sous Total compte 7588	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 643,65	0,00	24 643,65	0,00	24 643,65
	Sous Total compte 758	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 643,65	0,00	24 643,65	0,00	24 643,65
	Sous Total compte 75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 027 417,63	0,00	3 027 417,63	0,00	3 027 417,63
773	Mandats annulés (sur exercices antérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 966,57	0,00	3 966,57	0,00	3 966,57
	Sous Total compte 77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 966,57	0,00	3 966,57	0,00	3 966,57

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 7	0,00	0,00	0,00	0,00	62 396,87	6 346 942,98	62 396,87	6 346 942,98	0,00	6 284 546,11
	Total général	2 771 117,61	2 771 117,61	23 653 744,57	23 312 331,64	6 417 997,44	6 759 410,37	32 842 859,62	32 842 859,62	9 288 521,24	9 288 521,24

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	1 841,24	0,00	0,00	0,00	0,00	36 960,61	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 841,24	0,00	0,00	0,00	0,00	33 325,37	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 635,24	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		12 378,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 635,24	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	12 378,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 635,24	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS							IV
PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)							A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		38 801,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		35 166,61
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		3 635,24
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		16 013,75
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		12 378,51
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		3 635,24
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	770 911,09	0,00	0,00	0,00	0,00	5 234 806,59	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	37 348,55	0,00	0,00	0,00	0,00	836 258,68	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	716 376,94	0,00	0,00	0,00	0,00	3 877 330,06	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	13 259,60	0,00	0,00	0,00	0,00	521 217,85	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	3 926,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	3 061 046,55	0,00	0,00	0,00	0,00	3 308 872,16	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	48 395,05	0,00	0,00	0,00	0,00	36 977,55	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	924 040,59	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 329 121,32	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	3 008 684,93	0,00	0,00	0,00	0,00	18 732,70	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	3 966,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		6 005 717,68
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		873 607,23
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 593 707,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		534 477,45
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 926,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		6 369 918,71
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		85 372,60
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		924 040,59
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 329 121,32
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 027 417,63
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 966,57
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	94 851,00	38 801,85	18 410,56	37 638,59
RECETTES	94 851,00	42 102,36	0,00	52 748,64
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	6 400 395,00	6 031 806,29	0,00	368 588,71
RECETTES	6 400 395,00	6 369 918,71	0,00	30 476,29

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)**BUDGET SAAD/ N°SIRET : 26330074100075**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 195,00	19,00	0,00	4 176,00
RECETTES	4 195,00	399,81	0,00	3 795,19
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	927 590,47	729 107,26	0,00	198 483,21
RECETTES	927 590,47	955 735,12	0,00	-28 144,65

BUDGET RA Le sourire/ N°SIRET : 26330074100067

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	19 986,00	687,73	349,00	18 949,27
RECETTES	19 986,00	3 359,22	0,00	16 626,78
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	492 587,00	440 514,51	0,00	52 072,49
RECETTES	492 587,00	485 246,80	0,00	7 340,20

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	119 032,00	39 508,58	18 759,56	60 763,86
RECETTES	119 032,00	45 861,39	0,00	73 170,61
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	7 820 572,47	7 201 428,06	0,00	619 144,41
RECETTES	7 820 572,47	7 810 900,63	0,00	9 671,84

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	119 032,00	39 508,58	18 759,56	60 763,86
RECETTES	119 032,00	45 861,39	0,00	73 170,61
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	7 820 572,47	7 201 428,06	0,00	619 144,41
RECETTES	7 820 572,47	7 810 900,63	0,00	9 671,84
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	7 939 604,47	7 240 936,64	18 759,56	679 908,27
TOTAL GENERAL DES RECETTES	7 939 604,47	7 856 762,02	0,00	82 842,45

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1 000,00 €		09/12/2021
	Catégories de biens amortis		
L	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	10	09/12/2021
L	Frais d'études	5	09/12/2021
L	Frais de recherche et de développement	5	09/12/2021
L	Frais d'insertion	5	09/12/2021
L	Subvention Equipement BM - Biens mobiliers, Matériel, Etudes	1	09/12/2021
L	Subvention Equipement - Biens mobiliers, Matériel, Etudes	5	09/12/2021
L	Subvention Equipement - Batiments et installations	30	09/12/2021
L	Subvention Equipement - Projets Infrastructures	40	09/12/2021
L	Attributions de compensation d'investissement	1	09/12/2021
L	Concessions, droits similaires, brevets, licences, marques, procédés (licence)	2	09/12/2021
L	Concessions, droits similaires, brevets, licences, marques, procédés (dépôt de marque,...)	2	09/12/2021
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	15	09/12/2021
L	Autres agencements et aménagements	15	09/12/2021
L	Immeubles de rapport	20	09/12/2021
L	Autres bâtiments privés	30	09/12/2021
L	Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics	30	09/12/2021
L	Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés	30	09/12/2021
L	Autres constructions	30	09/12/2021
L	Autres matériels et outillage d'incendie et de défense civile	10	09/12/2021
L	Installations, mat. et outil. technique - Autre matériel technique (petit matériel, outillage)	5	09/12/2021
L	Installations, mat. et outil. technique - Autre matériel technique (gros chariot élévateur,...)	10	09/12/2021
L	Autres installations, matériels et outillage techniques (petit outillage à main)	1	09/12/2021
L	Autres installations, matériels et outillage techniques (outillage électroportatif et accessoires)	5	09/12/2021
L	Autres installations, matériels et outillage techniques (outillage et machine-outil d'atelier)	10	09/12/2021
L	Autres installations, matériels et outillage techniques (gros équipement et matériel électrique)	20	09/12/2021
L	Biens historiques et culturels immobiliers - Dépenses ultérieures immobilisées (construction)	40	09/12/2021
L	Biens historiques et culturels immobiliers - Dépenses ultérieures immobilisées (installation)	30	09/12/2021
L	Biens historiques et culturels mobiliers - Dépenses ultérieures immobilisées (?uvre et objet d'art)	10	09/12/2021
L	Biens historiques et culturels mobiliers - Dépenses ultérieures immobilisées (fond ancien)	10	09/12/2021
L	Installations générales, agencements et aménagements divers	20	09/12/2021
L	Autres immobilisations corporelles - matériels de transport (matériel de transport léger)	5	09/12/2021

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du	
L	Autres immobilisations corporelles - matériels de transport (véhicule < moins de 3,5 tonnes)	7	09/12/2021
L	Autres immobilisations corporelles - matériels de transport (véhicule lourd >3,5 tonnes)	10	09/12/2021
L	Autre matériel Informatique	5	09/12/2021
L	Matériels de bureau et mobiliers scolaires (mobilier scolaire)	10	09/12/2021
L	Matériels de bureau et mobiliers scolaires (coffre-fort et armoire forte, ...)	25	09/12/2021
L	Autres matériels de bureau et mobiliers (table et bureau, mobilier d'assise, mobilier de rangement)	10	09/12/2021
L	Autres matériels de bureau et mobiliers (coffre-fort et armoire forte, ...)	25	09/12/2021
L	Matériel de téléphonie	2	09/12/2021
L	Cheptel	3	09/12/2021
L	Autres immobilisations corporelles (petit électroménager)	1	09/12/2021
L	Autres immobilisations corporelles (matériel audio, hifi, vidéo, photographie, gros électroménager)	5	09/12/2021
L	Autres immobilisations corporelles (aire de jeux, matériel sportif, instrument musique,...)	10	09/12/2021

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		931,66	3 926,00	0,00	4 857,66
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		931,66	3 926,00	0,00	4 857,66
Provision pour dépréciations des actifs circulants	31/03/2021	931,66	3 926,00	0,00	4 857,66
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		931,66	3 926,00	0,00	4 857,66
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		931,66	3 926,00	0,00	4 857,66

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	501 946,94	
Personnes de droit privé	5 000,00	
Associations	4 500,00	
CROIX ROUGE FRANCAISE	1 500,00	
LES RESTAURANTS DU COEUR DE GIRONDE	3 000,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	500,00	
CLCV	500,00	
Personnes de droit public	496 946,94	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	496 946,94	
GIP FONDS SOLIDARITE LOGEMENT	12 670,94	
Résidence Autonomie Le Sourire	105 000,00	
Service Aide et Accompagnement à Domicile	379 276,00	
Autres	0,00	

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint administratif territorial	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché territorial hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		32,00	2,40	34,40	19,30	4,88	24,18
Adjoint technique territorial	C	22,00	2,40	24,40	10,00	4,88	14,88
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	6,00	0,00	6,00	5,60	0,00	5,60
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	2,70	0,00	2,70
Agent de maîtrise territorial principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		13,00	0,00	13,00	6,80	4,87	11,67
Agent social	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Agent social	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant socio-éducatif	A	3,00	0,00	3,00	0,00	2,87	2,87
Educateur de jeunes enfants	A	4,00	0,00	4,00	2,00	1,00	3,00
Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	A	4,00	0,00	4,00	3,80	0,00	3,80
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		38,00	0,70	38,70	27,60	2,13	29,73
Aide-soignant territorial de catégorie B classe normale	B	2,00	0,00	2,00	1,25	0,00	1,25
Aide-soignant territorial de catégorie B classe supérieure	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Auxiliaire de puériculture de catégorie B classe normale	B	12,00	0,00	12,00	3,90	1,84	5,74
Auxiliaire de puériculture de catégorie B classe supérieure	B	14,00	0,00	14,00	12,65	0,00	12,65
Cadre supérieur de santé	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Infirmier territorial en soins généraux hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Psychologue territorial de classe normale	A	0,00	0,70	0,70	0,00	0,29	0,29
Puéricultrice hors classe	A	5,00	0,00	5,00	4,80	0,00	4,80
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	0,58	0,00	0,58
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,58	0,00	0,58
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		93,00	3,10	96,10	63,28	11,88	75,16

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				263 547,58		
Adjoint technique territorial	C	TECH	366.0	3 423,29	332-13 Remplacement temporaire	
Adjoint technique territorial	C	TECH	366.0	6 125,88	332-13 Remplacement temporaire	
Adjoint technique territorial	C	TECH	366.0	4 684,50	332-13 Remplacement temporaire	
Adjoint technique territorial	C	TECH	366.0	900,87	332-13 Remplacement temporaire	
Adjoint technique territorial	C	TECH	366.0	20 119,30	332-14 Vacance temporaire d'emploi permanent	
Adjoint technique territorial	C	TECH	366.0	6 053,80	332-8-2° Emplois pour besoins des services	
Adjoint technique territorial	C	TECH	366.0	21 620,76	332-14 Vacance temporaire d'emploi permanent	
Adjoint technique territorial	C	TECH	366.0	21 620,76	332-13 Remplacement temporaire	
Adjoint technique territorial	C	TECH	366.0	21 620,76	332-13 Remplacement temporaire	
Agent social	C	S	366.0	21 620,76	332-14 Vacance temporaire d'emploi permanent	
Assistant socio-éducatif	A	S	395.0	21 907,92	332-8-2° Emplois pour besoins des services	
Assistant socio-éducatif	A	S	395.0	23 333,88	332-8-2° Emplois pour besoins des services	
Assistant socio-éducatif	A	S	395.0	22 565,35	332-8-2° Emplois pour besoins des services	
Auxiliaire de puériculture de catégorie B classe normale	B	MS	373.0	979,30	332-13 Remplacement temporaire	
Auxiliaire de puériculture de catégorie B classe normale	B	MS	388.0	4 074,75	332-14 Vacance temporaire d'emploi permanent	
Auxiliaire de puériculture de catégorie B classe normale	B	MS	373.0	22 034,28	332-13 Remplacement temporaire	
Auxiliaire de puériculture de catégorie B classe normale	B	MS	373.0	3 917,21	332-14 Vacance temporaire d'emploi permanent	
Auxiliaire de puériculture de catégorie B classe normale	B	MS	373.0	7 589,59	332-13 Remplacement temporaire	
Educateur de jeunes enfants	A	S	395.0	23 333,88	332-8-2° Emplois pour besoins des services	

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Psychologue territorial de classe normale	A	MS	416.0	6 020,74	332-14 Vacance temporaire d'emploi permanent	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				372 164,15		
Adjoint technique territorial	C	TECH	366.0	18 257,49	332-23-1° Accroissement temporaire d'activité	
Adjoint technique territorial	C	TECH	366.0	12 972,48	332-23-1° Accroissement temporaire d'activité	
Adjoint technique territorial	C	TECH	366.0	7 567,27	332-23-1° Accroissement temporaire d'activité	
Adjoint technique territorial	C	TECH	366.0	21 620,76	332-23-1° Accroissement temporaire d'activité	
Adjoint technique territorial	C	TECH	366.0	21 620,76	332-23-1° Accroissement temporaire d'activité	
Agent social	C	S	366.0	21 620,76	332-23-1° Accroissement temporaire d'activité	
Assistants maternelles	C	OTR		0,00	A Assistant maternel	
Assistants maternelles	C	OTR	366.0	26 230,16	A Assistant maternel	
Assistants maternelles	C	OTR	366.0	19 930,67	A Assistant maternel	
Assistants maternelles	C	OTR	366.0	21 676,10	A Assistant maternel	
Assistants maternelles	C	OTR	366.0	25 147,48	A Assistant maternel	
Assistants maternelles	C	OTR	366.0	25 931,29	A Assistant maternel	
Assistants maternelles	C	OTR	366.0	27 680,91	A Assistant maternel	
Assistants maternelles	C	OTR	366.0	26 120,35	A Assistant maternel	
Assistants maternelles	C	OTR	366.0	27 035,79	A Assistant maternel	
Assistants maternelles	C	OTR	366.0	25 648,35	A Assistant maternel	
Auxiliaire de puériculture de catégorie B classe normale	B	MS	373.0	19 769,65	332-23-1° Accroissement temporaire d'activité	
Educateur de jeunes enfants	A	S	395.0	23 333,88	332-23-1° Accroissement temporaire d'activité	
TOTAL GENERAL				635 711,73		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

Bruges CCAS - BR2 Budget CCAS - CFU - 2024

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Hôtel de Ville (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
-	Service Aide et Accompagnement à Domicile		Budget Annexe	379 276,00
-	Résidence Autonomie Le Sourire		Budget Annexe	105 000,00
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	8 772,61
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	8 772,61

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	7 454,26
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	8 772,61
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	16 226,87

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	0,00	0,00	18 410,56	18 410,56
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	78 624,13	34 648,10	0,00	34 648,10
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	78 624,13	34 648,10	-18 410,56	16 237,54
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	8 772,61			8 772,61
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	7 454,26	7 454,26		7 454,26
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	16 226,87			16 226,87
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				32 464,41

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		78 624,13	III 34 648,10
Ressources propres externes de l'année (a)		1 398,45	8 559,49
10222	FCTVA	0,00	4 924,25
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2744	Prêts d'honneur	0,00	3 635,24
2745	Avances remboursables	1 398,45	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		77 225,68	26 088,61
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	40,00	40,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	215,00	50,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	1 499,00	1 499,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	10 913,00	10 635,83
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	13 866,00	13 863,78
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (4)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (4)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (4)</i>		

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	50 692,68	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

État des Contrôles du Compte Financier

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d'édition : 20/05/2025

Comptable(s)**Ayant exercé au cours de la gestion**

M Xavier REMY

du 01/01/2024

au 20/05/2025

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :**SEBY Laure (1018615608-0), Contrôleur des Finances Publiques 1ère classe****A DRFiP D'AQUITAINE ET DEPT G... , le 21/05/2025**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

REMY Xavier (1000928944-0), CSC des Finances Publiques de 2ème catégorie**A MERIGNAC , le 22/05/2025**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 25/06/2025 par l'organe délibérant.

TERRAZA BRIGITTE (bterraza-xt), Présidente du CCAS**A BRUGES , le 30/06/2025**

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nombre d'administrateurs en exercice : 15

Nombre d'administrateurs présents : 4

Nombre d'administrateurs présents et représentés : 7

Quorum : 8

Date convocation du Conseil d'Administration : 2^{ème}
convocation : 19/06/2025

Date d'affichage de la convocation : 19/06/2025

**Jeudi 25 juin de l'an deux mille vingt cinq
à 17 heures 00**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Nathalie GRIN, Vice-Présidente**

A la salle du Conseil Municipal de la mairie de Bruges

La séance a été ouverte à 17 heures

Administrateurs	Présence	Excusé	Pouvoir donné à
BOUCHE Catherine	X		
BRAVO Gérard		X	Catherine BOUCHE
CATOIRE Fabien		x	Emmanuelle LAMARQUE
CHARTIER Hortense			
GRIN Nathalie	X		
JALBY Jean			
JARRETOU Marie-Céline			
LAMARQUE Emmanuelle	X		
POUGET-ROCHARD Anne-Céline	X		
RINGEVAL Jeannine			
ROY Marie-Madeleine			
TERRAZA Brigitte		X	Nathalie GRIN
VIOLEAU Stéphanie			
YON Michèle			
ZURITA-TROUVE Géraldine			

DELIBERATION N°2025.03.02 : CCAS- AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2024 DU BUDGET PRINCIPAL DU CCAS.

Il est rappelé les éléments d'information suivant :

Lors de la séance du 03 avril 2025, le Conseil d'Administration a constaté les résultats 2024 et procédé à leur affectation prévisionnelle au Budget Primitif 2025.

En effet, l'article L 2311-5 autorise la collectivité « à reporter de manière anticipée au budget le résultat de la section de fonctionnement, le besoin ou excédent de la section d'investissement, ainsi que la prévision d'affectation », avant l'adoption de son Compte Administratif (CA).

Le Conseil d'Administration ayant désormais approuvé le Compte Financier Unique (CFU), il convient désormais d'entériner les résultats et leur affectation de façon définitive.

Les résultats et leur affectation définitive sont identiques à ceux votés lors de la séance du 03 avril 2025.

Le résultat de clôture 2024 du budget Principal du CCAS se présente comme suit :

Il est rappelé les éléments d'information suivant :

			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	86 078,39	5 898 939,32	5 985 017,71
	Recettes réalisées (1)	B	42 102,36	6 369 918,71	6 412 021,07
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	94 851,00	6 400 395,00	6 495 246,00
	Dépenses réalisées (1)	E	38 801,85	6 031 806,29	6 070 608,14
	Restes à réaliser	F	18 410,56	0,00	18 410,56
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	3 300,51	338 112,42	341 412,93
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	8 772,61	501 455,68	510 228,29
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	12 073,12	839 568,10	851 641,22
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-18 410,56	0,00	-18 410,56
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-6 337,44	839 568,10	833 230,66

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu les différents documents budgétaires (Budget Primitif et Décision Modificative) votés au cours de l'exercice 2024,

Les membres du Conseil d'Administration du CCAS de Bruges après avoir délibéré et décidé à l'unanimité :

- **PROCEDENT** à l'affectation définitive des résultats 2024 au Budget Primitif 2025 comme suit :

➤ **Résultat de la section de fonctionnement à affecter**

Résultat de l'exercice 2024	excédent	338 112,42 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA)	excédent	501 455,68 €
Résultat de clôture à affecter	excédent	839 568,10 €

➤ **Besoin réel de financement de la section d'investissement**

Résultat de l'exercice 2024	excédent	3 300,51 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	excédent	8 772,61 €
Résultat de clôture (R001)	excédent	12 073,12 €
Dépenses d'investissement reportées sur 2025		18 410,56 €
Recettes d'investissement reportées sur 2024		0,00 €
Solde des restes à réaliser :		- 18 410,56 €
Besoin réel de financement :		- 6 337,44 €

➤ **Affectation du résultat de la section de fonctionnement**

Résultat excédentaire

En couverture du besoin réel de financement dégagé à la section de fonctionnement (Recette budgétaire au compte R1068)		6 337,44 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement (Recette budgétaire au compte R002)		833 230,66 €
	TOTAL	839 568,10 €

➤ Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 :	R002 : 833 230,66 €	D001 :	R1068 : 6 337,44 € R001 : 12 073,12 €

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme au Registre des Délibérations



La Présidente du
Centre Communal d'Action Sociale,

Brigitte TERRAZA

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nombre d'administrateurs en exercice : 15

Nombre d'administrateurs présents : 4

Nombre d'administrateurs présents et représentés : 7

Quorum : 8

Date convocation du Conseil d'Administration : 2^{ème}
convocation : 19/06/2025

Date d'affichage de la convocation : 19/06/2025

**Jeudi 25 juin de l'an deux mille vingt cinq
à 17 heures 00**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Nathalie GRIN, Vice-Présidente**

A la salle du Conseil Municipal de la mairie de Bruges

La séance a été ouverte à 17 heures

Administrateurs	Présence	Excusé	Pouvoir donné à
BOUCHE Catherine	X		
BRAVO Gérard		X	Catherine BOUCHE
CATOIRE Fabien		x	Emmanuelle LAMARQUE
CHARTIER Hortense			
GRIN Nathalie	X		
JALBY Jean			
JARRETOU Marie-Céline			
LAMARQUE Emmanuelle	X		
POUGET-ROCHARD Anne-Céline	X		
RINGEVAL Jeannine			
ROY Marie-Madeleine			
TERRAZA Brigitte		X	Nathalie GRIN
VIOLEAU Stéphanie			
YON Michèle			
ZURITA-TROUVE Géraldine			

DELIBERATION N°2025.03.03 : SAAD - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024 DU BUDGET ANNEXE 2024 DU BUDGET PRINCIPAL DU CCAS.

Le Compte de Gestion du Comptable Public présente les documents de synthèse de la comptabilité générale, il répond à deux objectifs :

- Justifier de l'exécution du budget
- Présenter la situation patrimoniale et financière de la commune.

Ce compte retrace les recettes et les dépenses effectivement réalisées au cours de l'exercice. Il est dressé par le Trésorier Public, chargé d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le Président du CCAS.

Le Compte de Gestion peut être consulté au Service des Finances.

Les membres du Conseil d'Administration du CCAS de Bruges après avoir délibéré et décidé à l'unanimité :

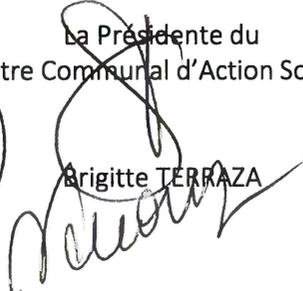
- **APPROUVENT** le Compte de Gestion du budget annexe du SAAD de l'exercice 2024.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme au Registre des Délibérations



La Présidente du
Centre Communal d'Action Sociale,

Brigitte TERRAZA



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nombre d'administrateurs en exercice : 15

Nombre d'administrateurs présents : 3

Nombre d'administrateurs présents et représentés : 5

Quorum : 8

Date convocation du Conseil d'Administration : 2^{ème}
convocation : 19/06/2025

Date d'affichage de la convocation : 19/06/2025

**Judi 25 juin de l'an deux mille vingt cinq
à 17 heures 00**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Nathalie GRIN, Vice-Présidente**

A la salle du Conseil Municipal de la mairie de Bruges

La séance a été ouverte à 17 heures

Administrateurs	Présence	Excusé	Pouvoir donné à
BOUCHE Catherine	X		
BRAVO Gérard		X	Catherine BOUCHE
CATOIRE Fabien		x	Emmanuelle LAMARQUE
CHARTIER Hortense			
GRIN Nathalie			
JALBY Jean			
JARRETOU Marie-Céline			
LAMARQUE Emmanuelle	X		
POUGET-ROCHARD Anne-Céline	X		
RINGEVAL Jeannine			
ROY Marie-Madeleine			
TERRAZA Brigitte			
VIOLEAU Stéphanie			
YON Michèle			
ZURITA-TROUVE Géraldine			

DELIBERATION N°2025.03.04 : SAAD – COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DU BUDGET ANNEXE.

Le Compte Administratif est un document de synthèse retraçant les résultats de l'exécution budgétaire.

Les membres du Conseil d'Administration du CCAS de Bruges après avoir délibéré et décidé à l'unanimité :

- **DESIGNENT** un président de séance lors de l'absence de la Vice-Présidente, qui doit se retirer au moment de l'approbation de ce compte administratif.
- **ADOPTENT** le Compte Administratif 2024 tel que présenté.

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	91 294,47	0,00		3 395,00	91 294,47	3 395,00
Opérations de l'exercice	729 107,26	955 735,12	19,00	399,81	729 126,26	956 134,93
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>226 627,86</i>		<i>380,81</i>		<i>227 008,67</i>	
Totaux	820 401,73	955 735,12	19,00	3 794,81	820 420,73	959 529,93
Résultat de clôture		135 333,39		3 775,81		139 109,20
Reste à réaliser					0,00	0,00
Totaux cumulés	820 401,73	955 735,12	19,00	3 794,81	820 420,73	959 529,93
Résultats 2024		135 333,39		3 775,81		139 109,20

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme au Registre des Délibérations



La Présidente du
Centre Communal d'Action Sociale,

Brigitte TERRAZA



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BRUGES

POSTE COMPTABLE DE :

Trésorier de Mérignac

**BUDGET ANNEXE
SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE**

M22

Compte Administratif

ANNEE 2024

SOMMAIRE

PAGE	
1	Page de Garde
2	Sommaire
3	Présentation
4	3. Tableaux récapitulatif de l'exécution budgétaire
5	4.2.1 Section d'investissement : Emplois
6	4.2.1.1. Section d'investissement : tableau des emplois
7	4.2.1.2. Section d'investissement : tableau des emplois (suite)
8	4.2.1.3. Section d'investissement : tableau des emplois (suite)
9	4.2.1.4. Section d'investissement : tableau des emplois (suite)
10	4.2.1.5. Section d'investissement : tableau des emplois (suite et fin)
11	4.2.2 Section d'investissement : Ressources
12	4.2.2.1. Section d'investissement : tableau des ressources
13	4.2.2.2. Section d'investissement : tableau des ressources (suite)
14	4.2.2.3. Section d'investissement : tableau des ressources (suite)
15	4.2.2.4. Section d'investissement : tableau des ressources (suite et fin)
16	4.3.1 Tableau des amortissements
17	4.3.2 Variation du patrimoine
18	4.3.3 Tableau des provisions, des dépréciations, des fonds dédiés et des réserves de compensation
19	5.1.1 Charges de la section d'exploitation
20	5.1.1 Charges de la section d'exploitation (suite)
21	5.1.1 Charges de la section d'exploitation (suite)
22	5.1.1 Charges de la section d'exploitation (suite et fin)
23	5.1.2 Produits de la section d'exploitation
24	5.1.2 Produits de la section d'exploitation (suite et fin)
25	5.2.1. Tableau de répartition des charges
26	5.3.1. Tableau des effectifs
27	5.3.2. Tableau des rémunérations : en euros
28	5.3.3. Tableau de calcul des appointements : nombre de points
29	5.3.4. Tableau de calcul des appointements : valorisation en euros
30	5.3.5. Tableau d'analyse du Glissement Vieillesse Technicité (G V T)
31	5.3.6. Tableau des indicateurs de personnel
32	6.1. Détermination et affectation du résultat (dans les EHPAD, un tableau par sections tarifaires)
33	6.2. : Tableau d'exportation des données synthétiques
34	6.3. : Tableau d'exportation des données synthétiques
35	Arrêté Signature

CADRE REGLEMENTAIRE EXCEL (version 2009 - 4)

ANNEXE : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

N° FINESSE / Nom de l'établissement ou service

330800434

SAAD

ADRESSE :

87 Avenue Charles de Gaulle 33523 BRUGES Cedex

Date de la dernière habilitation :

Département :

ORGANISME GESTIONNAIRE :

CCAS de Bruges

TELEPHONE / FAX / Email :

05.56.16.80.80

05.56.16.80.99

n.baleixmathe@mairie-bruges.fr

NOM DU DIRECTEUR ou de la personne ayant qualité pour représenter l'établissement :

BALEIX MATHE Nadège

CATEGORIE :

SAAD

COMPETENCE :

Collectivité Territoriale

CONVENTION NATIONALE majoritaire du travail :

Statut FPT

DATE D'ARRIVEE DES DOCUMENTS :

CAPACITE AUTORISEE ET FINANCEE

Elements du Budget exécutoire

Effectifs en nb d'ETP prévus au BE

Déficit incorporé N-2 (chiffre positif)

Exédent incorporé N-2

Nombre de jours de fonctionnement de l'ESMS

Prévu : **BE**

Réalisé : **CA**

3. Tableaux récapitulatif de l'exécution budgétaire

Totaux	Dépenses - Charges			Recettes - Produits		
	Budget exécutoire	Réel n	Ecart	Budget exécutoire n	Réel n	Ecart

SECTION D'INVESTISSEMENT						
Total (1)	4 195,00	19,00	-4 176,00	4 195,00	399,81	-3 795,19

SECTION D'EXPLOITATION						
Total (2)	836 296,00	729 107,26	-107 188,74	927 590,47	955 735,12	28 144,65
Total (3)			0,00			0,00
			0,00			0,00
			0,00			0,00
			0,00			0,00
Reprise de résultat (4)	91 294,47	0,00	-91 294,47	0,00	0,00	0,00
Total Général	927 590,47	729 107,26	-198 483,21	927 590,47	955 735,12	28 144,65

BUDGETS ANNEXES

4.2.1 Section d'investissement : Emplois

	Budget initial	Crédits complémentaires ou virements	Total	Réal	Ecart	
					Montant	En %
	(1)	(2)	(3) = (1)+(2)	(4)	(5) = (4)-(3)	(6) = (5)/(3)
Réduction des fonds propres ou reprise sur apports						
10	Fonds associatifs, apports, dotations et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1161	Amortissements comptables excédentaires différés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Reprises						
14	Provisions réglementées (sauf compte 1412 : provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR - dotation par financement de l'autorité de tarification)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
15	Provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Remboursement des dettes financières						
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17	Dettes rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Compte de liaison investissement						
18	Comptes de liaison investissements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé						
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	781,00	3 395,00	4 176,00	0,00	-4 176,00 -100,00%
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
24	Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres						
28	Amortissements des immobilisations (reprises)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (reprises)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
39	Dépréciation de stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (reprises)	19,00	0,00	19,00	19,00	0,00 0,00%
59	Dépréciation des comptes financiers (reprises)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Résultat d'investissement cumulé reporté (déficit)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
004	Amortissements comptables excédentaires différés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
003	Excédent prévisionnel d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL GENERAL	800,00	3 395,00	4 195,00	19,00	-4 176,00 -99,55%

4.2.1.1. Section d'investissement : tableau des emplois

	Budget initial (1)	DM ou virements de crédits (2)	Total (3) = (1)+(2)	Etablissements		Net (6) = (4)-(5)	Ecart	
				Mandats émis (4)	Mandats en annulation (5)		Montant (7) = (6)-(3)	En % (8) = (7)/(3)
Réduction des fonds propres ou repris sur apports								
102	Apports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat								
139	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Reprises								
148	Autres provisions réglementées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14861	réserves des plus values nettes d'actif immobilisé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14862	réserves des plus values nettes d'actif circulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
151	Provisions pour risques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
157	Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
158	Autres provisions pour charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
15	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

4.2.1.2. Section d'investissement : tableau des emplois (suite)

	Budget initial (1)	DM ou virements de crédits (2)	Total (3) = (1)+(2)	Etablissements		Net (6) = (4)-(5)	Ecart		
				Mandats émis (4)	Mandats en annulation (5)		Montant (7) = (6)-(3)	En % (8) = (7)/(3)	
Remboursements des dettes financières									
163	Emprunts obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
164	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
167	Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
169	Primes de remboursements des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé									
201	Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
203	frais d'étude, de recherche, de développement et frais d'insertion (établissements publics)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
208	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

4.2.1.3. Section d'investissement : tableau des emplois (suite)

	Budget initial	DM ou virements de crédits	Total	Etablissements		Net	Ecart	
				Mandats émis	Mandats en annulation		Montant	En %
	(1)	(2)	(3) = (1)+(2)	(4)	(5)	(6) = (4)-(5)	(7) = (6)-(3)	(8) = (7)/(3)
Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé (suite)								
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
212	Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
213	Constructions sur sol propre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
214	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
215	Installations, matériel et outillages techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
216	Collections, oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements, aménagements divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2185	Cheptel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	781,00	3 395,00	4 176,00	0,00	0,00	-4 176,00	-100,00%
21	TOTAL	781,00	3 395,00	4 176,00	0,00	0,00	-4 176,00	-100,00%
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2312	Terrains, agencements et aménagements des terrains en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions en cours sur sol propre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2314	Constructions en cours sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2318	Autres immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
24	Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition (établissement public)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
24	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

4.2.1.4. Section d'investissement : tableau des emplois (suite)

	Budget initial	DM ou virements de crédits	Total	Etablissements		Net	Ecart	
				Mandats émis	Mandats en annulation		Montant	En %
	(1)	(2)	(3) = (1)+(2)	(4)	(5)	(6) = (4)-(5)	(7) = (6)-(3)	(8) = (7)/(3)
Remboursements des dettes financières								
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
271	Titres immobilisés (droit de propriété)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
272	Titres immobilisés (droit de créance)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2761	Créances diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2768	Intérêts courus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres								
Amortissements des immobilisations (reprises)								
280	Amortissements des immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2811	Amortissements des terrains de gisement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2812	Amortissements des agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2813	Amortissements des constructions sur sol propre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2814	Amortissements des constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2815	Amortissements des installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2818	Amortissements des autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

4.2.1.5. Section d'investissement : tableau des emplois (suite et fin)

	Budget initial	DM ou virements de crédits	Total	Etablissements		Net	Ecart			
				Mandats émis	Mandats en annulation		Montant	En %		
	(1)	(2)	(3) = (1)+(2)	(4)	(5)	(6) = (4)-(5)	(7) = (6)-(3)	(8) = (7)/(3)		
Autres dépréciation des immobilisations (reprises)										
293		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
297		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
29		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
39		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
481		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
49		19,00	0,00	19,00	19,00	0,00	19,00	0,00%		
59		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
		Résultats d'investissement reporté (déficit)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
		TOTAL GENERAL	800,00	3 395,00	4 195,00	19,00	0,00	19,00	-4 176,00	-99,55%

4.2.2 Section d'investissement : Ressources

	Budget initial	Crédits complémentaires ou virements	Total	Réel	Ecart	
	(1)	(2)	(3) = (1)+(2)	(4)	Montant (5) = (4)-(3)	En % (6) = (5)/(3)
Augmentation des fonds propres						
10	Fonds associatifs, apports, dotations et réserves	0,00	0,00	0,00	13,81	13,81
1161	Amortissements comptables excédentaires différés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dotations aux provisions						
14	Provisions réglementées (sauf compte 1412 : provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR - dotation par financement de l'autorité de tarification)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
15	Provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Augmentation des dettes financières						
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17	Dettes rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Compte de liaison						
18	Compte de liaison investissements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations (sorties)						
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
24	Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres						
28	Amortissements des immobilisations (dotations)	800,00	0,00	800,00	386,00	-414,00
29	Dépréciation des immobilisations (dotations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
39	Dépréciation de stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (diminution)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (dotations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (dotations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Résultat d'investissement cumulé antérieur (excédent)	0,00	3 395,00	3 395,00	0,00	-3 395,00
004	Amortissements comptables excédentaires différés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
007	Déficit prévisionnel d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL GENERAL	800,00	3 395,00	4 195,00	399,81	-3 795,19

4.2.2.1. Section d'investissement : tableau des ressources

	Budget initial	DM ou virements de crédits	Total	Établissements		Net	Ecart	
				Titres émis	Titres en réduction		Montant	En %
	(1)	(2)	(3) = (1)+(2)	(4)	(5)	(6) = (4)-(5)	(7) = (6)-(3)	(8) = (7)/(3)
Augmentation des fonds propres								
102		0,00	0,00	0,00	13,81	0,00	13,81	13,81
106		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10682		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10		0,00	0,00	0,00	13,81	0,00	13,81	13,81
Subventions d'équipement transférables								
131		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dotations								
148		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14861		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14862		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques								
151		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
157		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
158		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
15		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

4.2.2.2. Section d'investissement : tableau des ressources (suite)

	Budget initial	DM ou virements de crédits	Total	Etablissements		Net	Ecart	
				Titres émis	Titres en réduction		Montant	En %
	(1)	(2)	(3) = (1)+(2)	(4)	(5)	(6) = (4)-(5)	(7) = (6)-(3)	(8) = (7)/(3)
Augmentation des dettes financières								
163	Emprunts obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des établissements de crédits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167	Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
169	Primes de remboursements des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations (sorties)								
201	Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
208	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions sur sol propre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
214	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
216	Collections, oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installations générales, agencements, aménagements divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2185	Cheptel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

4.2.2.3. Section d'investissement : tableau des ressources (suite)

	Budget initial	DM ou virements de crédits	Total	Etablissements		Net	Ecart	
				Titres émis	Titres en réduction		Montant	En %
	(1)	(2)	(3) = (1)+(2)	(4)	(5)	(6) = (4)-(5)	(7) = (6)-(3)	(8) = (7)/(3)
Immobilisations (sorties) - suite -								
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations (sorties)								
2312	Terrains, agencements et aménagements des terrains en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions en cours sur sol propre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions en cours sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage en cours techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
24	Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
24	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
271	Titres immobilisés (droit de propriété)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
272	Titres immobilisés (droit de créance)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2761	Créances diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2768	Intérêts courus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27.	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

4.2.2.4. Section d'investissement : tableau des ressources (suite et fin)

	Budget initial	DM ou virements de crédits	Total	Etablissements		Net	Ecart	
				Titres émis	Titres en réduction		Montant	En %
	(1)	(2)	(3) = (1)+(2)	(4)	(5)	(6) = (4)-(5)	(7) = (6)-(3)	(8) = (7):(3)
Autres								
Amortissements des immobilisations (dotations)								
280	Amortissements des immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2811	Amortissements des terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2812	Amortissements des agencements et des aménagements des	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2813	Amortissements des constructions sur sol propre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2814	Amortissements des constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2815	Amortissements des installations, matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2817	Amortissements des animaux de rapport et de reproduction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2818	Amortissements des autres immobilisations corporelles	800,00	0,00	800,00	386,00	0,00	386,00	-414,00
28	TOTAL	800,00	0,00	800,00	386,00	0,00	386,00	-414,00
								-51,75%
Dépréciation des immobilisations (dotations)								
291	Dépréciation des immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
293	Dépréciation des immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
296	Dépréciation des participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
297	Dépréciation des autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
29	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
39	Dépréciation de stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (diminution)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (dotations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (dotations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Résultats d'investissement reporté (excédent)	0,00	3 395,00	3 395,00	0,00	0,00	0,00	-3 395,00
								-100,00%
	TOTAL GENERAL	800,00	3 395,00	4 195,00	399,81	0,00	399,81	-3 795,19
								-90,47%

4.3.1 Tableau des amortissements

		Amortissements cumulés au 31 décembre n-1	Dotations de l'exercice	Diminutions résultant des sorties de l'exercice	Amortissements cumulés au 31 décembre n
		(1)	(2)	(3)	(4) = (1) + (2) - (3)
Amortissements des immobilisations incorporelles					
2801	Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
2803	Frais de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00
2806	Droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00
2808	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Amortissements des immobilisations corporelles					
2811	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
2812	Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure	0,00	0,00	0,00	0,00
2813	Constructions sur sol propre	0,00	0,00	0,00	0,00
2814	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00
2815	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00
2818	Autres immobilisations corporelles	2 641,24	386,00	0,00	3 027,24
	dont : Matériel de bureau et matériel informatique	84,16	0,00	0,00	84,16
	Mobilier	336,00	56,00	0,00	392,00
	Autres immobilisations corporelles	2 221,08	330,00	0,00	2 551,08
TOTAL GENERAL		2 641,24	386,00	0,00	3 027,24

4.3.2 Variation du patrimoine

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement

ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATIONS

Modalités de sorties	Désignation du bien	Valeur d'acquisition	Durée de l'amortissement	Cumul des amortissements intérieurs	VNC de la cession	Prix de cession	Plus ou moins value

4.3.3 Tableau des provisions, des dépréciations, des fonds dédiés et des réserves de compensation

		Montant au 31 décembre n-1	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant au 31 décembre n
		(1)	(2)	(3)	(4) = (1) + (2) - (3)
Réserves de compensation					
10686	des déficits d'exploitation		0,00	0,00	0,00
10687	des charges d'amortissement		0,00	0,00	0,00
Provisions réglementées					
141	destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement		0,00	0,00	0,00
142	pour renouvellement des immobilisations		0,00	0,00	0,00
145	Amortissements dérogatoires		0,00	0,00	0,00
14861	réserves des plus values nettes d'actif immobilisé		0,00	0,00	0,00
14862	réserves des plus values nettes d'actif circulant		0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges					
151	Provisions pour risques		0,00	0,00	0,00
157	Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices		0,00	0,00	0,00
158	Autres provisions pour charges		0,00	0,00	0,00
Dépréciations					
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et encours		0,00	0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers	628,45	0,00	19,00	609,45
59	Dépréciation des comptes financiers		0,00	0,00	0,00
fonds dédiés					
194	sur subventions de fonctionnement		0,00	0,00	0,00
195	sur dons manuels affectés		0,00	0,00	0,00
197	sur legs et donations affectés		0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		628,45	0,00	19,00	609,45

5.1.1 Charges de la section d'exploitation

		Réel accepté n-1	Budget exécutoire n	virements de crédits et DM	Total (2) + (3)	dont CNR	Dépenses réalisées n	Ecart		retenu par l'autorité de tarification
								Montant	En %	
GRUPE I: DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE										
ACHATS		(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)		(5)	(6) = (5) - (4)	(7) = (5-2)/(2)	
601	Achats stockés de matières premières et de fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
602	Achats stockés - autres approvisionnements	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
603	Variation des stocks	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
606	Achats non stockés de matières et fournitures	1 129,39	3 930,00	-652,00	3 278,00		1 248,67	-2 029,33	-68,23%	
607	Achats de marchandise	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
709	Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
713	Variations des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
SERVICES EXTERIEURS										
6111	Sous-traitance: prestations à caractère médical	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
6112	Sous-traitance: prestations à caractère médico-social	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
6118	Sous-traitance: autres prestations de service	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
AUTRES SERVICES EXTERIEURS										
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
6242	Transports d'usagers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
6247	Transports collectifs du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
6248	Transports divers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
625	Déplacements, missions et réceptions	6 859,84	13 300,00	0,00	13 300,00		7 585,22	-5 714,78	-42,97%	
626	Frais postaux et frais de télécommunications	1 739,95	600,00	652,00	1 252,00		375,32	-876,68	-37,45%	
6281	Prestations de blanchissage à l'extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
6282	Prestations d'alimentation à l'extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
6283	Prestations de nettoyage à l'extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
6284	Prestations d'informatique à l'extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
6287	Remboursements de frais	20,24	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
6288	Autres prestations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
TOTAL GROUPE I		9 749,42	17 830,00	0,00	17 830,00	0,00	9 209,21	-8 620,79	-48,35%	0,00

5.1.1 Charges de la section d'exploitation

... (suite)

	Réel accepté n-1	Budget exécutoire n	virements de crédits et DM	Total (2) + (3)	dont CNR	Dépenses réalisées n	Ecart		retenu par l'autorité de tarification
							Montant	En %	
GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)		(5)	(6) = (5) - (4)	7) = (5-2)/(2)	
621 Personnel extérieur à l'établissement	0,00	37 804,00	0,00	37 804,00		0,00	-37 804,00	-100,00%	
622 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	280,00	2 400,00	0,00	2 400,00		1 300,00	-1 100,00	-45,83%	
631 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
633 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	23 833,07	24 546,00	5 000,00	29 546,00		22 849,27	-6 696,73	-6,91%	
641 Rémunération du personnel non médical	568 391,71	553 919,00	88 394,79	642 313,79		595 384,83	-46 928,96	7,49%	
642 Rémunération du personnel médical	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
643 Rémunération du personnel handicapé	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
645 Charges de sécurité sociale et de prévoyance	81 039,35	85 202,00	2 900,21	88 102,21		83 314,58	-4 787,63	-2,22%	
646 Personnes handicapées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
647 Autres charges sociales	25,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
648 Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
TOTAL GROUPE II	673 569,13	703 871,00	96 295,00	800 166,00	0,00	702 848,68	-97 317,32	-0,15%	0,00
dont									
Montant des provisionnements pour congés à payer									

5.1.1 Charges de la section d'exploitation

... (suite)

		Réal accepté n-1	Budget exécutoire n	virements de crédits et DM	Total (2) + (3)	dont CNR	Dépenses réalisées n	Ecart		retenu par l'autorité de tarification
								Montant	En %	
GRUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE		(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)		(5)	(6) = (5) - (4)	(7) = (5-2)/(2)	
612	Redevances de crédit bail	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00		
6132	Locations immobilières	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00		
6135	Locations mobilières	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00		
614	Charges locatives et de copropriété	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00		
6152	Entretien et réparations sur biens immobiliers	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00		
6155	Entretien et réparations sur biens mobiliers	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00		
6156	Maintenance	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00		
616	Primes d'assurances	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00		
617	Etudes et recherches	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00		
618	Divers	0.00	100.00	0.00	100.00		0.00	-100.00	-100.00%	
623	Information, publications, relations publiques	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00		
627	Services bancaires et assimilés	0.00	400.00	0.00	400.00		0.00	-400.00	-100.00%	
635	Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts)	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00		
637	Autres impôts taxes et versements assimilés (autres organismes)	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00		
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE										
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00		
654	Pertes sur créances irrécouvrables	256.60	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00		
655	Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	16 479.55	16 500.00	0.00	16 500.00		16 261.86	-238.14	-1.44%	
657	Subventions	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00		
658	Charges diverses de gestion courante	1.49	100.00	0.00	100.00		1.69	-98.31	-98.31%	
CHARGES FINANCIERES										
66	Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00		
CHARGES EXCEPTIONNELLES										
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00		
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs) (établissements publics)	3 802.81	400.00	0.00	400.00		399.82	-0.18	-0.05%	
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00		
678	Autres charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00		

5.1.1 Charges de la section d'exploitation
(suite et fin)

GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE (suite)		Réel accepté n-1	Budget exécutoire n	virements de crédits et DM	Total (2) + (3)	dont CNR	Dépenses réalisées n	Ecart		retenu par l'autorité de tarification	
		(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	Montant	En %	(6) = (5) - (4) 7) = (5-2) (2)		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS											
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	470,16	800,00	0,00	800,00		386,00	-414,00	-51,75%		
6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00			
6815	Dotations aux provisions des charges d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00			
6816	Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00			
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00			
686	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00			
687	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
6871	dont dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00			
68725	dont dotations aux amortissements dérogatoires	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00			
68741	dont dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00			
68742	dont dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00			
7E+05	dont dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé (établissements privés)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00			
7E+05	dont dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif circulant (établissements privés)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00			
68748	dont autres	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00			
6876	dont dotations aux dépréciations exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00			
689	Engagements à réaliser sur ressources affectées (établissements privés)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
6894	dont engagements à réaliser sur subventions attribuées (établissements privés)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00			
6895	dont engagements à réaliser sur dons manuels affectés (établissements privés)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00			
6897	dont engagements à réaliser sur legs et donations affectées (établissements privés)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00			
TOTAL GROUPE III		21 010,61	18 300,00	0,00	18 300,00	0,00	17 049,37	-1 250,63	-6,83%	0,00	
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)		704 329,16	740 001,00	96 295,00	836 296,00	0,00	729 107,26	-107 188,74	-1,47%	0,00	
		RAN N-1	RAN N								RAN N
002	Déficit de la section d'exploitation reporté	0,00	91 294,47	0,00	91 294,47		0,00	-91 294,47	-1,00		
005	Amortissements comptables excédentaires différés	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00			
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		704 329,16	831 295,47	96 295,00	927 590,47	0,00	729 107,26	-198 483,21	-1,01	0,00	

5.1.2 Produits de la section d'exploitation

		Réal accepté n-1	Budget exécutoire n	virements de crédits et DM	Total (2) + (3)	Recettes réalisées n	Ecart		retenu par l'autorité de tarification
							Montant	En %	
GRUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION ET ASSIMILES		(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6) = (5) - (4)	(7) = (5-2)/(2)	
731	Produits à la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
732	Produits à la charge de l'Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
733	Produits à la charge du département (hors EHPAD)	287 890,21	350 201,00	0,00	350 201,00	324 421,02	-25 779,98	-7,36%	
734	Produits à la charge de l'utilisateur (hors EHPAD)	84 967,66	118 476,00	0,00	118 476,00	100 865,42	-17 610,58	-14,86%	
735	Produits des EHPAD - Secteur des personnes âgées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
7351	dont produits à la charge de l'assurance maladie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
7352	dont produits à la charge du département	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
7353	dont produits à la charge de l'utilisateur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
738	Produits à la charge d'autres financeurs	24 250,22	50 223,00	0,00	50 223,00	19 108,33	-31 114,67	-61,95%	
TOTAL GROUPE I		397 108,09	518 900,00	0,00	518 900,00	444 394,77	-74 505,23	-14,36%	0,00
GRUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION									
70	Produits sauf 7082	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
7082	Participations forfaitaires des usagers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70821	dont forfaits journaliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
70822	dont participations des personnes handicapées prévues au quatrième alinéa de l'article L.242-4 du code de l'action sociale et des familles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
70823	dont participations aux frais de repas et de transport dans les établissements et services d'aide par le travail.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
70828	dont autres participations forfaitaires des usagers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
71	Production stockée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
72	Production immobilisée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
74	Subventions d'exploitation et participations	198 684,88	311 876,47	90 000,00	401 876,47	503 522,42	101 645,95	61,45%	
75	Autres produits de gestion courante	264,00	500,00	6 295,00	6 795,00	6 795,95	0,95	1259,19%	
603	Variation des stocks (en recettes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
609	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
629	Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel non médical	0,00	0,00	0,00	0,00	1 002,98	1 002,98		
6429	Remboursements sur rémunérations du personnel médical	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6439	Remboursements sur rémunérations des personnes handicapées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6459/6	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance et sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
9/79									
6489	Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6611	Intérêts des emprunts et dettes (en recettes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL GROUPE II		198 948,88	312 376,47	96 295,00	408 671,47	511 321,35	102 649,88	63,69%	0,00

5.1.2 Produits de la section d'exploitation

... (suite et fin)

		Réel accepté n-1	Budget exécutoire n	virements de crédits et DM	Total (2) + (3)	Recettes réalisées n	Ecart		retenu par l'autorité de tarification	
							Montant	En %		
GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES		(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6) = (5) - (4)	(7) = (5-2)/2		
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
PRODUITS EXCEPTIONNELS										
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale (établissements publics)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
775	Produits de cessions d'éléments d'actif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
778	Autres produits exceptionnels	50 402,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
AUTRES PRODUITS										
781	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits d'exploitation)	244,00	19,00	0,00	19,00	19,00	0,00	0,00%		
786	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
787	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits exceptionnels)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
78725	dont reprise sur amortissements dérogatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
78741	dont reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
78742	dont reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
787461	dont reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé (établissements privés)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
787462	dont reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif circulant (établissements privés)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
78748	dont autres reprises (sur provisions réglementées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
7876	Reprises sur dépréciations exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
789	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (établissements privés)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
79	Transfert de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
791	dont transfert de charges d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
796	dont transfert de charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
797	dont transfert de charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
TOTAL GROUPE III		50 646,91	19,00	0,00	19,00	19,00	0,00	0,00%	0,00	
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)		646 703,88	831 295,47	96 295,00	927 590,47	955 735,12	28 144,65	14,97%	0,00	
		RAN N-1	RAN N						RAN N	
002	Excédent de la section d'exploitation reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
005	Amortissements comptables excédentaires différés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		646 703,88	831 295,47	96 295,00	927 590,47	955 735,12	28 144,65	0,15	0,00	

5.2.1. Tableau de répartition des charges

Numéro du compte	Libellé	Montant total du compte	Clef de répartition (nature)	Unité de répartition 1		Unité de répartition 2		Unité de répartition 3	
				Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant
6226	Honoraires	1 300,00							
6331	Versement mobilité	10 153,59							
6333	Participation des employeurs à la formation professionnelle continue	11 172,48							
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	1 523,20							
64111	Personnel titulaire et stagiaire - Rémunération principale	333 163,07							
64115	Personnel titulaire et stagiaire - Supplément familial de traitement	1 919,13							
641182	Personnel titulaire et stagiaire - Complément de traitement indiciaire (CTI)	32 783,68							
641186	Personnel titulaire et stagiaire - Indemnités forfaitaires pour travail des dimanches et jours fériés	5 199,81							
641188	Personnel titulaire et stagiaire - Autres	55 302,11							
64131	Personnel non titulaire sur emplois permanents - Rémunération principale	60 809,29							
641386	Personnel non titulaire sur emplois permanents - Indemnités forfaitaires pour travail des dimanches et jours fériés	260,28							
64151	Personnel non médical de remplacement - Supplément familial de traitement	92 918,53							
641582	Rémunérations du personnel non médical - Complément de traitement indiciaire (CTI)	10 619,82							
641586	Rémunérations du personnel non médical - Indemnités forfaitaires pour travail des dimanches et jours fériés	2 373,88							
641588	Rémunérations du personnel non médical - Autres	35,23							
64511	Personnel non médical - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F	50 285,12							
64513	Personnel non médical - Cotisations aux caisses de retraite	9 640,42							
64514	Personnel non médical - Cotisations à l'A.S.S.E.D.I.C.	6 695,95							
64515	Personnel non médical - Cotisations à la C.N.R.A.C.L	16 693,09							
Total des charges		702 848,68							

5.3.1. Tableau des effectifs

Catégorie	A (réel) Temps plein	B (réel) Temps partiel		C (réel) Total		Nombre d'équivalents temps plein au précédent compte administratif (6)	Ecart (7) = (5)-(6)
	Nombre d'agents (1)	Nombre d'agents (2)	Nombre d'équivalents temps plein (3)	Nombre d'agents (4) = (1) + (2)	Nombre d'équivalents temps plein (5) = (1)+(3)		
Direction/Encadrement TOTAL 1	1	1	1	2	1,92	2	0,02
Administration/Gestion TOTAL 2	1	1	1	2	1,67	2	-0,33
Services généraux TOTAL 3				0	0,00	0	0,00
Restauration TOTAL 4				0	0,00	0	0,00
Socio-éducatif TOTAL 5				0	0,00	0	0,00
Paramédical TOTAL 6				0	0,00	0	0,00
Médical TOTAL 7				0	0,00	0	0,00
Autres fonctions ... TOTAL 8	6	21	13	27	18,50	18	0,22
TOTAL GENERAL	8	23	14,09	31	22,09	22,18	-0,09

5.3.2. Tableau des rémunérations : en euros

Valorisation du tableau des effectifs

Catégorie	Budget exécutoire (1)	CA (2)	Ecart (3) = (2) - (1)
Direction/Encadrement TOTAL 1	76 468,97	87 359,55	10 890,58
Administration/Gestion TOTAL 2	58 687,94	51 466,18	-7 221,76
Services généraux TOTAL 3			0,00
Restauration TOTAL 4			0,00
Socio-éducatif TOTAL 5			0,00
Paramédical TOTAL 6			0,00
Médical TOTAL 7			0,00
Autres fonctions ... TOTAL 8	665 009,09	564 022,95	-100 986,14
TOTAL GENERAL	800 166,00	702 848,68	-97 317,32

5.3.3 Tableau de calcul des appointements Nombre de points

Postes	Date d'entrée		Coefficient de base ou groupe	ancienneté		Points indiciaires	Primes ou indemnités en points	Total mensuel en points	Nombre de mois	total annuel en points (a)	total annuel de l'année précédente (b)	Ecart (a) - (b)
	dans l'établissement	dans l'emploi		année	% ou échelon							
BISQUERRA Patricia	22/04/2014		4,92	10		372,00	47,00	419,00	11	4 525,20	5 055,37	-530,17
MAYBON Sandrine	13/02/2008		4,92	16		408,00	47,00	455,00	12	5 460,00	3 261,28	2 198,72
CARDENAL Corinne	26/02/2007		4,92	17		420,00	0,00	420,00	12	5 040,00	5 640,36	-600,36
FREMY Anne	23/08/2010		4,92	14		398,00	47,00	445,00	12	5 340,00	5 667,83	-327,83
DELOS Maria	01/07/2010		4,92	14		385,00	47,00	432,00	12	5 184,00	5 594,20	-410,20
PEREIRA Anne-Sophie	22/02/2010		4,92	14		370,00	47,00	417,00	11	4 503,60	5 788,05	-1 284,45
PEON Nathalie	04/07/2016		4,92	8		372,00	47,00	419,00	10	4 337,34	4 881,56	-544,22
CLEMENCEAU Estelle	15/07/2017		4,92	7		371,00	47,00	418,00	11	4 514,40	5 208,52	-694,12
DETRUIT Marie-Thérèse	01/11/2009		4,92	15		397,00	47,00	444,00	12	5 328,00	6 203,29	-875,29
RICAUD Sandrine	24/09/2007		4,92	17		397,00	47,00	444,00	7	3 322,68	4 892,50	-1 569,82
PERGUET Valerie	01/01/2009		4,92	15		409,00	0,00	409,00	8	3 271,10	2 595,24	675,86
TROUCHE Véronique	01/04/2007		4,92	17		420,00	47,00	467,00	10	4 483,20	5 464,47	-981,27
RAMBAUD Thierry	01/01/2019		4,92	5		372,00	47,00	419,00	11	4 525,20	5 557,04	-1 031,84
ABBASSI Fatiha	01/01/2019		4,92	5		385,00	0,00	385,00	10	3 972,69	4 443,63	-470,94
CROS Maricruz	05/12/2016		4,92	8		372,00	0,00	372,00	12	4 464,00	0,00	4 464,00
BIVIGOU Sophia	04/07/2019		4,92	5		369,00	47,00	416,00	11	4 492,80	5 332,35	-839,55
DUBARRY Laurence	20/06/2020		4,92	4		366,00	47,00	413,00	8	3 346,66	4 030,59	-683,93
JARRY Audrey	24/09/2021		4,92	3		377,00	0,00	377,00	12	4 524,00	5 701,90	-1 177,90
MOULAY BEN AISSA Fatima	30/08/2021		4,92	3		0,00	0,00	0,00	0	0,00	2 390,58	-2 390,58
DUBOIS Betty	06/12/2021		4,92	3		373,00	0,00	373,00	12	4 476,00	5 122,68	-646,68
DUPEUX Delphine	01/03/2022		4,92	2		371,00	47,00	418,00	11	4 514,40	5 076,07	-561,67
BOUCHET Corinne	03/04/2023		4,92	1		366,00	47,00	413,00	7	2 823,83	0,00	2 823,83
VIGEANT Emeline	22/05/2023		4,92	1		366,00	47,00	413,00	10	3 964,80	0,00	3 964,80
KOUAME Akissi	17/08/2023		4,92	1		366,00	47,00	413,00	8	3 346,66	1 940,87	1 405,80
OUMOUZOUNE Halima	04/09/2023		4,92	1		366,00	47,00	413,00	8	3 346,66	1 665,82	1 680,85
GARNIER Daphnée	05/02/2024		4,92	0		366,00	47,00	413,00	1	471,09	0,00	471,09
BILLAT Marie-Elodie	01/02/2024		4,92	0		377,00	0,00	377,00	11	4 146,17	0,00	4 146,17
AKSOY Vesile	29/04/2024		4,92	0		366,00	47,00	413,00	1	471,09	0,00	471,09
GINTER Emma	22/07/2024		4,92	0		366,00	47,00	413,00	2	825,09	0,00	825,09
LANUSSE Lou-Anne	01/10/2024		4,92	0		366,00	47,00	413,00	1	413,91	0,00	413,91
FRANCERIES Jenny	30/08/2021		4,92	3		366,00	47,00	413,00	1	533,72	0,00	533,72
TOURNIER			4,92								2 526,25	-2 526,25
BOUCHET			4,92								1 756,22	-1 756,22
VIGEANT			4,92								3 098,62	-3 098,62
FAUCHEUX			4,92								27,81	-27,81
BURGAUD			4,92								516,05	-516,05
ROUARD			4,92								1 003,04	-1 003,04
VOGLER			4,92								430,01	-430,01
CELLIER			4,92								1 093,20	-1 093,20
DIENG			4,92								1 705,54	-1 705,54
MOUSSA-LAINE			4,92								495,67	-495,67
SARRAILLET			4,92								822,59	-822,59
YETONGNON			4,92								495,21	-495,21
KRYSIK			4,92								835,69	-835,69
Total						11 375,00	1 081,00	12 456,00	264,87	109 968,31	116 320,09	-6 351,78

5.3.4 Tableau de calcul des appointements Valorisation en euros Valeur moyenne du point

Postes	Total annuel en point (a)	Total annuel de l'année précédente (b)	Ecart (a)-(b)	Valorisation en Euros de (a)	Indemnités évaluées en pourcentage	Autres primes et indemnités en Euros	Rémunération annuelle totale de l'année (c)	Rémunération annuelle de l'année précédente (d)	Ecart (c) - (d)
BISQUERRA Patricia	4 525,20	5 055,37	-530,17						0,00
MAYBON Sandrine	5 460,00	3 261,28	2 198,72						0,00
CARDENAL Corinne	5 040,00	5 640,36	-600,36						0,00
FREMY Anne	5 340,00	5 667,83	-327,83						0,00
DELOS Maria	5 184,00	5 594,20	-410,20						0,00
PEREIRA Anne-Sophie	4 503,60	5 788,05	-1 284,45						0,00
PEON Nathalie	4 337,34	4 881,56	-544,22						0,00
CLEMENCEAU Estelle	4 514,40	5 208,52	-694,12						0,00
DÉTRUIT Marie-Thérèse	5 328,00	6 203,29	-875,29						0,00
RICAUD Sandrine	3 322,68	4 892,50	-1 569,82						0,00
PERGUET Valerie	3 271,10	2 595,24	675,86						0,00
TROUCHE Véronique	4 483,20	5 464,47	-981,27						0,00
RAMBAUD Thierry	4 525,20	5 557,04	-1 031,84						0,00
ABBASSI Fatiha	3 972,69	4 443,63	-470,94						0,00
CROS Maricruz	4 464,00		4 464,00						0,00
BIVIGOU Sophia	4 492,80	5 332,35	-839,55						0,00
DUBARRY Laurence	3 346,66	4 030,59	-683,93						0,00
JARRY Audrey	4 524,00	5 701,90	-1 177,90						0,00
MOULAY BEN AISSA Fatima		2 390,58	-2 390,58						0,00
DUBOIS Betty	4 476,00	5 122,68	-646,68						0,00
DUPEUX Delphine	4 514,40	5 076,07	-561,67						0,00
BOUCHET Corinne	2 823,83		2 823,83						0,00
VIGEANT Emeline	3 964,80		3 964,80						0,00
KOUAME Akissi	3 346,66	1 940,87	1 405,80						0,00
OUMOUZOUNE Halima	3 346,66	1 665,82	1 680,85						0,00
GARNIER Daphnée	471,09		471,09						0,00
BILLAT Marie-Elodie	4 146,17		4 146,17						0,00
AKSOY Vesile	471,09		471,09						0,00
GINTER Emma	825,09		825,09						0,00
LANUSSE Lou-Anne	413,91		413,91						0,00
FRANCERIES Jenny	533,72		533,72						0,00
TOURNIER		2 526,25	-2 526,25						0,00
BOUCHET		1 756,22	-1 756,22						0,00
VIGEANT		3 098,62	-3 098,62						0,00
FAUCHEUX		27,81	-27,81						0,00
BURGAUD		516,05	-516,05						0,00
ROUARD		1 003,04	-1 003,04						0,00
VOGLER		430,01	-430,01						0,00
CELLIER		1 093,20	-1 093,20						0,00
DIENG		1 705,54	-1 705,54						0,00
MOUSSA-LAINE		495,67	-495,67						0,00
SARRAILLET		822,59	-822,59						0,00
YETONGNON		495,21	-495,21						0,00
KRYSIK		835,69	-835,69						0,00
Total	109 968,31	116 320,09	-6 351,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

5.3.5. Tableau d'analyse du Glissement Vieillessement Technicité (G V T)

Postes	total annuel en points (a)	total annuel de l'année précédente (b)	Ecart (a) - (b) = (C)	écart en points Vieillessement ancienneté (V)	écart en points technicité (T)	écart en points glissement promotions(G 1)	écart en points glissement (G 2) à préciser	écart en points glissement (G 3) à préciser	Contrôle cohérence des écarts C = V+T+G1+G2+G3
BISQUERRA Patricia	4 525,20	5 055,37	-530,17						0,00
MAYBON Sandrine	5 460,00	3 261,28	2 198,72						0,00
CARDENAL Corinne	5 040,00	5 640,36	-600,36						0,00
FREMY Anne	5 340,00	5 667,83	-327,83						0,00
DELOS Maria	5 184,00	5 594,20	-410,20						0,00
PEREIRA Anne-Sophie	4 503,60	5 788,05	-1 284,45						0,00
PEON Nathalie	4 337,34	4 881,56	-544,22						0,00
CLEMENCEAU Estelle	4 514,40	5 208,52	-694,12						0,00
DETRUIT Marie-Thérèse	5 328,00	6 203,29	-875,29						0,00
RICAUD Sandrine	3 322,68	4 892,50	-1 569,82						0,00
PERGUET Valerie	3 271,10	2 595,24	675,86						0,00
TROUCHE Véronique	4 483,20	5 464,47	-981,27						0,00
RAMBAUD Thierry	4 525,20	5 557,04	-1 031,84						0,00
ABBASSI Fatiha	3 972,69	4 443,63	-470,94						0,00
CROS Maricruz	4 464,00		4 464,00						0,00
BIVIGOU Sophia	4 492,80	5 332,35	-839,55						0,00
DUBARRY Laurence	3 346,66	4 030,59	-683,93						0,00
JARRY Audrey	4 524,00	5 701,90	-1 177,90						0,00
MOULAY BEN AISSA Fatima	0,00	2 390,58	-2 390,58						0,00
DUBOIS Betty	4 476,00	5 122,68	-646,68						0,00
DUPEUX Delphine	4 514,40	5 076,07	-561,67						0,00
BOUCHET Corinne	2 823,83		2 823,83						0,00
VIGEANT Emeline	3 964,80		3 964,80						0,00
KOUAME Akissi	3 346,66	1 940,87	1 405,80						0,00
OUMOUZOUNE Halima	3 346,66	1 665,82	1 680,85						0,00
GARNIER Daphnée	471,09		471,09						0,00
BILLAT Marie-Elodie	4 146,17		4 146,17						0,00
AKSOY Vesile	471,09		471,09						0,00
GINTER Emma	825,09		825,09						0,00
LANUSSE Lou-Anne	413,91		413,91						0,00
FRANCERIES Jenny	533,72		533,72						0,00
TOURNIER		2 526,25	-2 526,25						0,00
BOUCHET		1 756,22	-1 756,22						0,00
VIGEANT		3 098,62	-3 098,62						0,00
FAUCHEUX		27,81	-27,81						0,00
BURGAUD		516,05	-516,05						0,00
ROUARD		1 003,04	-1 003,04						0,00
VOGLER		430,01	-430,01						0,00
CELLIER		1 093,20	-1 093,20						0,00
DIENG		1 705,54	-1 705,54						0,00
MOUSSA-LAINE		495,67	-495,67						0,00
SARRAILLET		822,59	-822,59						0,00
YETONGNON		495,21	-495,21						0,00
KRYSIK		835,69	-835,69						0,00
Total	109 968,31	116 320,09	-6 351,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

5.3.6. Tableau des indicateurs de personnel

	Réal n - 1	Budget exécutoire n	Réal n	Ecart entre (c) et (a)	Ecart entre (c) et (b)
	(a)	(b)	(c)		
Nombre total annuel de points (points indiciaires + primes et indemnités)				0	0
Valeur moyenne du point				0,00	0,00
Taux de charges sociales				0,00	0,00
(1) Total des dépenses de personnel (621+631+633+64)	673 289,13	797 766,00	701 548,68	28 259,55	-96 217,32
(2) Recettes atténuatives de personnel	0,00	0,00	1 002,98	1 002,98	1 002,98
(1)-(2) Total net	673 289,13	797 766,00	700 545,70	27 256,57	-97 220,30
Ratio nombre de personnes promues sur nombre de personnes promouvables					
				année N -2	année N -1
Nombre de personnes promouvables					
Nombre de personnes promues					
Ratio nombre de personnes promues sur nombre de personnes promouvables					

6.1. Détermination et affectation du résultat (dans les EHPAD, un tableau par sections tarifaires)

	n° Compte	Compte	proposé	Retenu par l'autorité de tarification
Résultat comptable de l'exercice = classe 6 - classe 7	120 ou 129	Excédent	226 627,86	
		Déficit		
Reprise des résultats des exercices antérieurs	002	Déficit	91 294,47	
Reprise sur la réserve de compensation des déficits	10686			
Reprise sur les excédents affectés à la compensation des charges d'amortissement	10687			
Mouvements débiteurs ou créditeurs (- ou +) de l'exercice comptes 116: dépenses non-opposables aux tiers financeurs	1161 : Amortissements comptables excédentaires différés			
	1162 : Dépenses pour congés payés		0,00	
	1163 : Autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application du 3° de l'article R.314-45			
	1168 : Autres dépenses non opposables aux tiers financeurs			
RESULTAT A AFFECTER		Résultat administratif ou corrigé	135 333,39	0,00

Affectation du résultat administratif

Réserves	10682	Excédents affectés à l'investissement		
	10685	Excédents affecté à la couverture du besoin en fonds de roulement (Réserve de trésorerie)		
	10686	Compensation des déficits d'exploitation		
	10687	Compensation des charges d'amortissement		
Report à nouveau	11510 ou 110	Excédent affectés à la réduction des charges d'exploitation		
	11511 ou 111	Excédents affectés au financement des mesures d'exploitation		
	11519 ou 119	Report à nouveau déficitaire		
Dépenses refusées en application de l'article R.314-52 du CAS (1)	114 ou 119 (2)	Report à nouveau déficitaire (2)		

(1) dépenses abusives, dépenses relevant des articles R.314-26 du CASF, le cas échéant, le provisionnement des congés à payer

(2) 114 pour les établissements publics, 114 dans les établissements privés dans l'attente de la décision du juge de la tarification

119 dans les établissements privés après décision du juge de la tarification ou en cas de non saisine du juge de la tarification

6.2. : Tableau d'exportation des données synthétiques relatives à la gestion des enveloppes limitatives de crédits soumis à la validation et au contrôle de cohérence de l'autorité de tarification

N° FINISS :

DEPARTEMENT :

GESTIONNAIRE :

STATUT Majoritaire du personnel :

DONNEES D'ACTIVITE

Dénomination de l'activité	NOMBRE DE JOURNEE (ou scéance) RETENU	Effectifs en nb d'ETP prévus au budget exécutoire	Nb de places autorisées et financées	Nombre de jour d'ouverture (2)
#REF!	#REF!			
	#REF!	0,00	0	0

(2) pour les IME, le fonctionnement sur 12 mois inclut les congés d'été

DONNEES BUDGETAIRE

DEPENSES D'EXPLOITATION (2)						dépenses autorisées pour l'exercice	déficit incorporé N-2	base de calcul des tarifs en charges	RECETTES D'EXPLOITATION (2)					base de calcul des tarifs en produits	base totale de calcul des tarifs	
Groupe 1 : charges afférentes à l'exploitation courante	Groupe 2 : charges afférentes au personnel	Groupe 3 : charges afférentes à la structure	Dont crédits non reconductibles affectés par structure						Groupe 1 : Produits de la tarification (poste 731)	Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	dont forfaits journaliers compte 70821	Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissables	somme des recettes atténuatives			Excédent incorporé de l'année N-2
			G1	G2	G3											
17 830	800 166	18 300	0	0	0	836 296	0	836 296	518 900	408 671	0	19	408 690	0	408 690	427 606
17 830	800 166	18 300	0	0	0	836 296	0	836 296	518 900	408 671	0	19	408 690	0	408 690	427 606

6.3. : Tableau d'exportation des données synthétiques relatives à la gestion des enveloppes limitatives de crédits soumis à la validation et au contrôle de cohérence de l'autorité de tarification

N° FINES :

DEPARTEMENT :

GESTIONNAIRE :

STATUT Majoritaire du personnel :

DONNEES D'ACTIVITE

Dénomination de l'activité	NOMBRE DE JOURNEE (ou séance) REALISE	Effectifs en nb d'ETP au CA	Nb de places autorisées et financées	Nombre de jour d'ouverture (3)
#REF!	#REF!			
	#REF!	22,09	0	0

(2) provisions figurant au CA prop: somme des comptes 6815; 686; 687; 68741; 68742; 68746; 68748
 (3) pour les IME, le fonctionnement sur 12 mois inclut les congés d'été

DONNEES BUDGETAIRE

DEPENSES D'EXPLOITATION (2)						RECETTES D'EXPLOITATION (2)												
Groupe1 : charges afférentes à l'exploitation courante	Groupe 2 : charges afférentes au personnel	Groupe 3 : charges afférentes à la structure	Dont crédits non reconductibles affectés par structure			provisions figurant au CA proposé (2)	dépenses autorisées pour l'exercice	déficit incorporé N-2	base de calcul des tarifs en charges	Groupe 1 : Produits de la tarification (poste 731)	Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	dont forfaits journaliers compte 70821	Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissables	somme des recettes atténuatives	Excédent incorporé de l'année N-2	base de calcul des tarifs en produits	base total de calcul des tarifs	résultat d'exploitation à affecter
			G1	G2	G3													
9 209	702 849	17 049	0	0	0	#REF!	729 107	0	729 107	444 395	511 321	0	19	511 340	0	511 340	217 767	226 628
9 209	702 849	17 049	0	0	0	#REF!	729 107	0	729 107	444 395	511 321	0	19	511 340	0	511 340	217 767	226 628

ARRÊTÉ ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES :

Pour :

Contre :

Abstentions :

Date de convocation :

Le Conseil d'Administration

réuni le

sous la présidence de

est d'avis d'approuver le compte administratif présenté par

pour l'exercice 2024.

BOUCHE Catherine		POUGET ROCHARD Anne-Céline	
BRAVO Gérard		RINGEVAL Jeannine	
CATOIRE Fabien		ROY Marie-Madeleine	
CHARTIER Hortense		TERRAZA Brigitte	
GRIN Nathalie		VIOLEAU Stéphanie	
JALBY Jean		YON Michèle	
JARRETOU Marie-Céline		ZURITA-TROUVE Géraldine	
LAMARQUE Emmanuelle			

VU et APPROUVÉ,

À Bruges, le

À Bruges, le

ARRÊTÉ ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de membres présents : 3
 Nombre de suffrages exprimés : 5

VOTES :

Pour : 3
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 19/06/2025

Le Conseil d'Administration réuni le 25/06/2025 sous la présidence de Nathalie GRIN pour l'exercice 2024.
 est d'avis d'approuver le compte administratif présenté par

BOUCHE Catherine	<i>Bouche</i>	POUGET ROCHARD Anne-Céline	<i>Grin</i>
BRAVO Gérard		RINGEVAL Jeannine	
CATOIRE Fabien		ROY Marie-Madeleine	
CHARTIER Hortense		TERRAZA Brigitte	
GRIN Nathalie		VIOLEAU Stéphanie	
JALBY Jean		YON Michèle	
JARRETOU Marie-Céline		ZURITA-TROUVE Géraldine	
LAMARQUE Emmanuelle	<i>Lamarque</i>		

VU et APPROUVÉ,
 À Bruges, le 30/06/20



Grin
 À Bruges, le

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nombre d'administrateurs en exercice : 15

Nombre d'administrateurs présents : 4

Nombre d'administrateurs présents et représentés : 7

Quorum : 8

Date convocation du Conseil d'Administration : 2^{ème}
convocation : 19/06/2025

Date d'affichage de la convocation : 19/06/2025

**Jeudi 25 juin de l'an deux mille vingt cinq
à 17 heures 00**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Nathalie GRIN, Vice-Présidente**

A la salle du Conseil Municipal de la mairie de Bruges

La séance a été ouverte à 17 heures

Administrateurs	Présence	Excusé	Pouvoir donné à
BOUCHE Catherine	X		
BRAVO Gérard		X	Catherine BOUCHE
CATOIRE Fabien		x	Emmanuelle LAMARQUE
CHARTIER Hortense			
GRIN Nathalie	X		
JALBY Jean			
JARRETOU Marie-Céline			
LAMARQUE Emmanuelle	X		
POUGET-ROCHARD Anne-Céline	X		
RINGEVAL Jeannine			
ROY Marie-Madeleine			
TERRAZA Brigitte		X	Nathalie GRIN
VIOLEAU Stéphanie			
YON Michèle			
ZURITA-TROUVE Géraldine			

DELIBERATION N°2025.03.05 : RESIDENCE AUTONOMIE- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE 2024.

Le Compte de Gestion du Comptable Public présente les documents de synthèse de la comptabilité générale, il répond à deux objectifs :

- Justifier de l'exécution du budget
- Présenter la situation patrimoniale et financière de la commune

Ce compte retrace les recettes et les dépenses effectivement réalisées au cours de l'exercice. Il est dressé par le Trésorier Public, chargé d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le Président du CCAS.

Le Compte de Gestion peut être consulté au Service des Finances.

Les membres du Conseil d'Administration du CCAS de Bruges après avoir délibéré et décidé à **l'unanimité** :

- **APPROUVENT** le Compte de Gestion du budget annexe de la Résidence Autonomie de l'exercice 2024.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme au Registre des Délibérations



La Présidente du
Centre Communal d'Action Sociale,

Brigitte TERRAZA

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nombre d'administrateurs en exercice : 15

**Jeudi 25 juin de l'an deux mille vingt cinq
à 17 heures 00**

Nombre d'administrateurs présents : 3

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Nathalie GRIN, Vice-Présidente**

Nombre d'administrateurs présents et représentés : 5

Quorum : 8

Date convocation du Conseil d'Administration : 2^{ème}
convocation : 19/06/2025

A la salle du Conseil Municipal de la mairie de Bruges

Date d'affichage de la convocation : 19/06/2025

La séance a été ouverte à 17 heures

Administrateurs	Présence	Excusé	Pouvoir donné à
BOUCHE Catherine	X		
BRAVO Gérard		X	Catherine BOUCHE
CATOIRE Fabien		x	Emmanuelle LAMARQUE
CHARTIER Hortense			
GRIN Nathalie			
JALBY Jean			
JARRETOU Marie-Céline			
LAMARQUE Emmanuelle	X		
POUGET-ROCHARD Anne-Céline	X		
RINGEVAL Jeannine			
ROY Marie-Madeleine			
TERRAZA Brigitte			
VIOLEAU Stéphanie			
YON Michèle			
ZURITA-TROUVE Géraldine			

DELIBERATION N°2025.03.06 : RESIDENCE AUTONOMIE- COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DU BUDGET ANNEXE.

Le Compte Administratif est un document de synthèse retraçant les résultats de l'exécution budgétaire.

Les membres du Conseil d'Administration du CCAS de Bruges après avoir délibéré et décidé à l'unanimité :

- **DESIGNENT** un président de séance lors de l'absence de la Vice-Présidente, qui doit se retirer au moment de l'approbation du compte administratif.
- **ADOPTENT** le Compte Administratif 2024 tel que présenté.

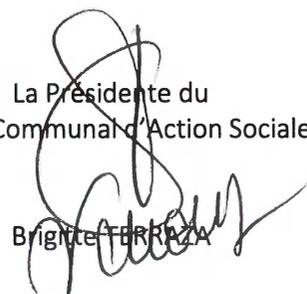
	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		65 323,92		17 152,17	0,00	82 476,09
Opérations de l'exercice	440 514,51	485 246,80	687,73	3 359,22	441 202,24	488 606,02
Résultat de l'exercice	44 732,29		2 671,49		47 403,78	
Totaux	440 514,51	550 570,72	687,73	20 511,39	441 202,24	571 082,11
Résultat de clôture		110 056,21		19 823,66		129 879,87
Reste à réaliser			349,00		349,00	0,00
Totaux cumulés	440 514,51	550 570,72	1 036,73	20 511,39	441 551,24	571 082,11
Résultats 2024		110 056,21		19 474,66		129 530,87

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme au Registre des Délibérations



La Présidente du
Centre Communal d'Action Sociale,

Brigitte TERRAZZA





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BRUGES CCAS

POSTE COMPTABLE DE :

Trésorier de Mérignac

**BUDGET ANNEXE
RESIDENCE AUTONOMIE "LE SOURIRE"**

M22

Compte Administratif

ANNEE 2024

SOMMAIRE

PAGE	
1	Page de Garde
2	Sommaire
3	Présentation
4	3. Tableaux récapitulatif de l'exécution budgétaire
5	4.2.1 Section d'investissement : Emplois
6	4.2.1.1. Section d'investissement : tableau des emplois
7	4.2.1.2. Section d'investissement : tableau des emplois (suite)
8	4.2.1.3. Section d'investissement : tableau des emplois (suite)
9	4.2.1.4. Section d'investissement : tableau des emplois (suite)
10	4.2.1.5. Section d'investissement : tableau des emplois (suite et fin)
11	4.2.2 Section d'investissement : Ressources
12	4.2.2.1. Section d'investissement : tableau des ressources
13	4.2.2.2. Section d'investissement : tableau des ressources (suite)
14	4.2.2.3. Section d'investissement : tableau des ressources (suite)
15	4.2.2.4. Section d'investissement : tableau des ressources (suite et fin)
16	5.1.1 Charges de la section d'exploitation
17	5.1.1 Charges de la section d'exploitation (suite)
18	5.1.1 Charges de la section d'exploitation (suite)
19	5.1.1 Charges de la section d'exploitation (suite et fin)
20	5.1.2 Produits de la section d'exploitation
21	5.1.2 Produits de la section d'exploitation (suite et fin)
22	5.3.1. Tableau des effectifs
23	Effectifs
24	Arrêté et Signature

CADRE REGLEMENTAIRE EXCEL (version 2009 - 4)

ANNEXE : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

N° FINESS / Nom de l'établissement ou service

330786088

BR4 RA Le sourire

ADRESSE :

87, avenue Charles de Gaulle 33520 BRUGES

Date de la dernière habilitation :

Département : 33 - Gironde

ORGANISME GESTIONNAIRE :

CCAS de BRUGES

TELEPHONE / FAX / Email :

05.56.16.80.80

05.56.16.80.99

n.baleixmathe@mairie-bruges.fr

NOM DU DIRECTEUR ou de la personne ayant qualité pour représenter l'établissement :

Nadège BALEIX-MATHE

Elements du Budget exécutoire

Effectifs en nb d'ETP prévus au BE

Déficit incorporé N-2 (chiffre positif)

Exédent incorporé N-2

CATEGORIE :

449 - Etablissement d'accueil non médicalis

COMPETENCE :

Collectivité Territoriale

CONVENTION NATIONALE majoritaire du travail :

FPT (titre III)

DATE D'ARRIVEE DES DOCUMENTS :

Nombre de jours de fonctionnement de l'ESMS

BE

CA

Prévu :

Réalisé :

CAPACITE AUTORISEE ET FINANCEE

3. Tableaux récapitulatif de l'exécution budgétaire

Totaux	Dépenses - Charges			Recettes - Produits		
	Budget exécutoire	Réel n	Ecart	Budget exécutoire n	Réel n	Ecart

SECTION D'INVESTISSEMENT POUR L'ÉTABLISSEMENT

Total (1)	19 986,00	687,73	-19 298,27	19 986,00	3 359,22	-16 626,78
------------------	-----------	--------	------------	-----------	----------	------------

SECTION D'EXPLOITATION POUR L'ÉTABLISSEMENT

Total (2)	492 587,00	440 514,51	-52 072,49	427 263,08	485 246,80	57 983,72
------------------	------------	------------	------------	------------	------------	-----------

Total (3)			0,00			0,00
			0,00			0,00
			0,00			0,00
			0,00			0,00

Reprise de résultat (4)	0,00	0,00	0,00	65 323,92	0,00	-65 323,92
--------------------------------	------	------	------	-----------	------	------------

Total Général	492 587,00	440 514,51	-52 072,49	492 587,00	485 246,80	-7 340,20
----------------------	------------	------------	------------	------------	------------	-----------

4.2.1 Section d'investissement : Emplois

	Budget initial	Crédits complémentaires ou virements	Total	Réel	Ecart	
					Montant	En %
	(1)	(2)	(3) = (1)+(2)	(4)	(5) = (4)-(3)	(6) = (5)/(3)
Réduction des fonds propres ou reprise sur apports						
10	Fonds associatifs, apports, dotations et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1161	Amortissements comptables excédentaires différés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Reprises						
14	Provisions réglementées (sauf compte 1412 : provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR - dotation par financement de l'autorité de tarification)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
15	Provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Remboursement des dettes financières						
16	Emprunts et dettes assimilées	837,88	0,00	837,88	687,73	-150,15 -17,92%
17	Dettes rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Compte de liaison investissement						
18	Comptes de liaison investissements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé						
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	19 148,12	0,00	19 148,12	0,00	-19 148,12 -100,00%
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
24	Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres						
28	Amortissements des immobilisations (reprises)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (reprises)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
39	Dépréciation de stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (reprises)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (reprises)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Résultat d'investissement cumulé reporté (déficit)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
004	Amortissements comptables excédentaires différés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
003	Excédent provisionnel d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL GENERAL	19 986,00	0,00	19 986,00	687,73	-19 298,27 -96,56%

4.2.1.1. Section d'investissement : tableau des emplois

	Budget initial (1)	DM ou virements de crédits (2)	Total (3) = (1)+(2)	Etablissements		Net (6) = (4)-(5)	Ecart	
				Mandats émis (4)	Mandats en annulation (5)		Montant (7) = (6)-(3)	En % (8) = (7)/(3)
Réduction des fonds propres ou repris sur apports								
102	Apports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
139	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Reprises								
148	Autres provisions réglementées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14861	réserves des plus values nettes d'actif immobilisé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14862	réserves des plus values nettes d'actif circulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
151	Provisions pour risques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
157	Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
158	Autres provisions pour charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
15	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

4.2.1.2. Section d'investissement : tableau des emplois (suite)

	Budget initial (1)	DM ou virements de crédits (2)	Total (3) = (1)+(2)	Etablissements		Net (6) = (4)-(5)	Ecart	
				Mandats émis (4)	Mandats en annulation (5)		Montant (7) = (6)-(3)	En % (8) = (7)/(3)
Remboursements des dettes financières								
163	Emprunts obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
164	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	837,88	0,00	837,88	687,73	0,00	687,73	-150,15 -17,92%
167	Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
169	Primes de remboursements des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	TOTAL	837,88	0,00	837,88	687,73	0,00	687,73	-150,15 -17,92%
Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé								
201	Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
203	frais d'étude, de recherche, de développement et frais d'insertion (établissements publics)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
208	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

4.2.1.3. Section d'investissement : tableau des emplois (suite)

	Budget initial	DM ou virements de crédits	Total	Etablissements		Net	Ecart	
				Mandats émis	Mandats en annulation		Montant	En %
	(1)	(2)	(3) = (1)+(2)	(4)	(5)	(6) = (4)-(5)	(7) = (6)-(3)	(8) = (7)/(3)
Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé (suite)								
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
212	Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
213	Constructions sur sol propre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
214	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
215	Installations, matériel et outillages techniques	400,00	-349,00	51,00	0,00	0,00	0,00	-100,00%
216	Collections, oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements, aménagements divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	8 748,12	0,00	8 748,12	0,00	0,00	-8 748,12	-100,00%
2184	Mobilier	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	-10 000,00	-100,00%
2185	Cheptel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	349,00	349,00	0,00	0,00	-349,00	-100,00%
21	TOTAL	19 148,12	0,00	19 148,12	0,00	0,00	-19 148,12	-100,00%
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2312	Terrains, agencements et aménagements des terrains en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions en cours sur sol propre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2314	Constructions en cours sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2318	Autres immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
24	Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition (établissement public)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
24	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

4.2.1.4. Section d'investissement : tableau des emplois (suite)

	Budget initial	DM ou virements de crédits	Total	Etablissements		Net	Ecart	
				Mandats émis	Mandats en annulation		Montant	En %
Remboursements des dettes financières								
26		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres								
Amortissements des immobilisations (reprises)								
280	Amortissements des immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2811	Amortissements des terrains de gisement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2812	Amortissements des agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2813	Amortissements des constructions sur sol propre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2814	Amortissements des constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2815	Amortissements des installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2818	Amortissements des autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

4.2.1.5. Section d'investissement : tableau des emplois (suite et fin)

	Budget initial	DM ou virements de crédits	Total	Etablissements		Net	Ecart			
				Mandats émis	Mandats en annulation		Montant	En %		
	(1)	(2)	(3) = (1)+(2)	(4)	(5)	(6) = (4)-(5)	(7) = (6)-(3)	(8) = (7)/(3)		
Autres dépréciation des immobilisations (reprises)										
293		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
297		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
29		TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
39		Dépréciation de stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
481		Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,00	0,00		
49		Dépréciation des comptes de tiers (reprises)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
59		Dépréciation des comptes financiers (reprises)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
		Résultats d'investissement reporté (déficit)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
		TOTAL GENERAL	19 986,00	0,00	19 986,00	687,73	0,00	687,73	-19 298,27	-96,56%

4.2.2 Section d'investissement : Ressources

	Budget initial	Crédits complémentaires ou virements	Total	Réel	Ecart	
	(1)	(2)	(3) = (1)+(2)	(4)	Montant (5) = (4)-(3)	En % (6) = (5)/(3)
Augmentation des fonds propres						
10	Fonds associatifs, apports, dotations et réserves	0,00	0,00	0,00	64,30	64,30
1161	Amortissements comptables excédentaires différés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dotations aux provisions						
14	Provisions réglementées (sauf compte 1412 : provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR - dotation par financement de l'autorité de tarification)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
15	Provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Augmentation des dettes financières						
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000,83	0,00	1 000,83	1 888,83	888,00 88,73%
17	Dettes rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Compte de liaison						
18	Compte de liaison investissements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations (sorties)						
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
24	Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres						
28	Amortissements des immobilisations (dotations)	1 697,00	0,00	1 697,00	1 270,09	-426,91 -25,16%
29	Dépréciation des immobilisations (dotations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
39	Dépréciation de stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (diminution)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (dotations)	136,00	0,00	136,00	136,00	0,00 0,00%
59	Dépréciation des comptes financiers (dotations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Résultat d'investissement cumulé antérieur (excédent)	17 152,17	0,00	17 152,17	0,00	-17 152,17 -100,00%
004	Amortissements comptables excédentaires différés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
007	Déficit prévisionnel d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL GENERAL	19 986,00	0,00	19 986,00	3 359,22	-16 626,78 -83,19%

4.2.2.1. Section d'investissement : tableau des ressources

	Budget initial	DM ou virements de crédits	Total	Etablissements		Net	Ecart	
				Titres émis	Titres en réduction		Montant	En %
	(1)	(2)	(3) = (1)+(2)	(4)	(5)	(6) = (4)-(5)	(7) = (6)-(3)	(8) = (7)/(3)
Augmentation des fonds propres								
102	Apports	0,00	0,00	0,00	64,30	0,00	64,30	64,30
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10682	Excédent affecté à l'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	TOTAL	0,00	0,00	0,00	64,30	0,00	64,30	64,30
131	Subventions d'équipement transférables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dotations								
148	Autres provisions réglementées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14861	réserves des plus values nettes d'actif immobilisé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14862	réserves des plus values nettes d'actif circulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
151	Provisions pour risques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
157	Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
158	Autres provisions pour charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
15	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

4.2.2.2. Section d'investissement : tableau des ressources (suite)

	Budget initial	DM ou virements de crédits	Total	Etablissements		Net	Ecart	
				Titres émis	Titres en réduction		Montant	En %
	(1)	(2)	(3) = (1)+(2)	(4)	(5)	(6) = (4)-(5)	(7) = (6)-(3)	(8) = (7)/(3)
Augmentation des dettes financières								
163	Emprunts obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
164	Emprunts auprès des établissements de crédits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,83	0,00	1 000,83	1 888,83	0,00	1 888,83	888,00 88,73%
167	Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
169	Primes de remboursements des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	TOTAL	1 000,83	0,00	1 000,83	1 888,83	0,00	1 888,83	888,00 88,73%
Immobilisations (sorties)								
201	Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
208	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
212	Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
213	Constructions sur sol propre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
214	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
215	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
216	Collections, oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements, aménagements divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2185	Cheptel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

4.2.2.3. Section d'investissement : tableau des ressources (suite)

	Budget initial	DM ou virements de crédits	Total	Etablissements		Net	Ecart	
				Titres émis	Titres en réduction		Montant	En %
				(1)	(2)		(3) = (1)+(2)	(4)
Immobilisations (sorties) - suite -								
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations (sorties)								
2312	Terrains, agencements et aménagements des terrains en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions en cours sur sol propre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions en cours sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage en cours techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
24	Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition (établissement public)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
24	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
271	Titres immobilisés (droit de propriété)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
272	Titres immobilisés (droit de créance)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2761	Créances diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2768	Intérêts courus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

4.2.2.4. Section d'investissement : tableau des ressources (suite et fin)

	Budget initial	DM ou virements de crédits	Total	Etablissements		Net	Ecart	
				Titres émis	Titres en réduction		Montant	En %
Autres								
Amortissements des immobilisations (dotations)								
280		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2811		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2812		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2813		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2814		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2815		334,00	30,00	364,00	363,09	0,00	363,09	-0,91 -0,25%
2817		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2818		1 363,00	-30,00	1 333,00	952,99	45,99	907,00	-426,00 -31,96%
28		1 697,00	0,00	1 697,00	1 316,08	45,99	1 270,09	-426,91 -25,16%
Dépréciation des immobilisations (dotations)								
291		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
293		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
296		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
297		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
29		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
39		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
481		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
49		136,00	0,00	136,00	136,00	0,00	136,00	0,00 0,00%
59		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		17 152,17	0,00	17 152,17	0,00	0,00	0,00	-17 152,17 -100,00%
TOTAL GENERAL		19 986,00	0,00	19 986,00	3 405,21	45,99	3 359,22	-16 626,78 -83,19%

5.1.1 Charges de la section d'exploitation

		Réal accepté n-1	Budget exécutoire n	virements de crédits et DM	Total (2) + (3)	dont CNR	Dépenses réalisées n	Ecart		retenu par l'autorité de tarification
								Montant	En %	
 GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE										
ACHATS		(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)		(5)	(6) = (5) - (4)	(7) = (5-2)/(2)	
601	Achats stockés de matières premières et de fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
602	Achats stockés - autres approvisionnements	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
603	Variation des stocks	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
606	Achats non stockés de matières et fournitures	25 116,44	34 760,00	0,00	34 760,00		10 246,59	-24 513,41	-70,52%	
607	Achats de marchandise	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
709	Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
713	Variations des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
SERVICES EXTERIEURS										
6111	Sous-traitance: prestations à caractère médical	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
6112	Sous-traitance: prestations à caractère médico-social	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
6118	Sous-traitance: autres prestations de service	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
AUTRES SERVICES EXTERIEURS										
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
6242	Transports d'usagers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
6247	Transports collectifs du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
6248	Transports divers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
625	Déplacements, missions et réceptions	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00		90,00	-910,00	-91,00%	
626	Frais postaux et frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
6281	Prestations de blanchissage à l'extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
6282	Prestations d'alimentation à l'extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
6283	Prestations de nettoyage à l'extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
6284	Prestations d'informatique à l'extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
6287	Remboursements de frais	69 496,68	7 195,00	0,00	7 195,00		7 194,72	-0,28	0,00%	
6288	Autres prestations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
TOTAL GROUPE I		94 613,12	42 955,00	0,00	42 955,00	0,00	17 531,31	-25 423,69	-59,19%	0,00

5.1.1 Charges de la section d'exploitation
... (suite)

	Réal accepté n-1	Budget exécutoire n	virements de crédits et DM	Total (2) + (3)	dont CNR	Dépenses réalisées n	Ecart		retenu par l'autorité de tarification
							Montant	En %	
GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)		(5)	(6) = (5) - (4)	7) = (5-2)/(2)	
621 Personnel extérieur à l'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
622 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	20 767,04	28 400,00	507,00	28 907,00		27 712,84	-1 194,16	-2,42%	
631 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
633 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	4 083,86	5 160,00	0,00	5 160,00		5 025,03	-134,97	-2,62%	
641 Rémunération du personnel non médical	121 900,61	139 334,00	-2 586,79	136 747,21		133 998,28	-2 748,93	-3,83%	
642 Rémunération du personnel médical	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
643 Rémunération du personnel handicapé	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
645 Charges de sécurité sociale et de prévoyance	43 235,95	48 200,00	2 079,79	50 279,79		49 536,42	-743,37	2,77%	
646 Personnes handicapées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
647 Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
648 Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
TOTAL GROUPE II	189 987,46	221 094,00	0,00	221 094,00	0,00	216 272,57	-4 821,43	-2,18%	0,00
dont									
Montant des provisionnements pour congés à payer									

5.1.1 Charges de la section d'exploitation

... (suite)

	Réal accepté n-1	Budget exécutoire n	virements de crédits et DM	Total (2) + (3)	dont CNR	Dépenses réalisées n	Ecart		retenu par l'autorité de tarification
							Montant	En %	
	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)		(5)	(6) = (5) - (4)	(7) = (5-2)/(2)	
GRUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE									
612	Redevances de crédit bail	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
###	Locations immobilières	156 981,80	159 000,00	0,00	159 000,00	151 688,08	-7 311,92	-4,60%	
###	Locations mobilières	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
614	Charges locatives et de copropriété	48 498,21	51 000,00	0,00	51 000,00	50 829,01	-170,99	-0,34%	
###	Entretien et réparations sur biens immobiliers	396,00	1 700,00	0,00	1 700,00	1 700,00	0,00	0,00%	
###	Entretien et réparations sur biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
###	Maintenance	0,00	15 000,00	-492,00	14 508,00	594,00	-13 914,00	-96,04%	
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
623	Information, publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
635	Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
637	Autres impôts taxes et versements assimilés (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE									
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
655	Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
658	Charges diverses de gestion courante	2,25	5,00	0,00	5,00	1,70	-3,30	-66,00%	
CHARGES FINANCIERES									
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
CHARGES EXCEPTIONNELLES									
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs) (établissements publics)	0,00	0,00	492,00	492,00	491,75	-0,25		
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

5.1.1 Charges de la section d'exploitation
(suite et fin)

		Réel accepté n-1	Budget exécutoire n	virements de crédits et DM	Total (2) + (3)	dont CNR	Dépenses réalisées n	Ecart		retenu par l'autorité de tarification
		(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)		(5)	Montant (6) = (5) - (4)	En % 7) = (5-2)/(2)	
 GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE (suite)										
<i>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS</i>										
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	959,51	1 697,00	0,00	1 697,00		1 270,09	-426,91	-25,16%	
6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
6815	Dotations aux provisions des charges d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
6816	Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	7,00	136,00	0,00	136,00		136,00	0,00	0,00%	
686	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
687	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6871	dont dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
68725	dont dotations aux amortissements dérogatoires	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
68741	dont dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
68742	dont dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
7E+05	dont dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé (établissements privés)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
7E+05	dont dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif circulant (établissements privés)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
68748	dont autres	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
6876	dont dotations aux dépréciations exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
689	Engagements à réaliser sur ressources affectées (établissements privés)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6894	dont engagements à réaliser sur subventions attribuées (établissements privés)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
6895	dont engagements à réaliser sur dons manuels affectés (établissements privés)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
6897	dont engagements à réaliser sur legs et donations affectées (établissements privés)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
TOTAL GROUPE III		207 844,77	228 538,00	0,00	228 538,00	0,00	206 710,63	-21 827,37	-9,55%	0,00
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)		492 445,35	492 587,00	0,00	492 587,00	0,00	440 514,51	-52 072,49	-10,57%	0,00
		RAN N-1	RAN N				RAN N			RAN N
002	Déficit de la section d'exploitation reporté	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
005	Amortissements comptables excédentaires différés	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		492 445,35	492 587,00	0,00	492 587,00	0,00	440 514,51	-52 072,49	-0,11	0,00

5.1.2 Produits de la section d'exploitation

		Réel accepté n-1	Budget exécutoire n	virements de crédits et DM	Total (2) + (3)	Recettes réalisées n	Ecart		retenu par l'autorité de tarification
		(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	Montant (6) = (5) - (4)	En % (7) = (5-2)/(2)	
 GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION ET ASSIMILES									
731	Produits à la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
732	Produits à la charge de l'Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
733	Produits à la charge du département (hors EHPAD)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
734	Produits à la charge de l'usager (hors EHPAD)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
735	Produits des EHPAD - Secteur des personnes âgées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
7351	dont produits à la charge de l'assurance maladie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
7352	dont produits à la charge du département	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
7353	dont produits à la charge de l'usager	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
738	Produits à la charge d'autres financeurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL GROUPE I		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
 GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION									
70	Produits sauf 7082	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
7082	Participations forfaitaires des usagers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70821	dont forfaits journaliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
70822	dont participations des personnes handicapées prévues au quatrième alinéa de l'article L.242-4 du code de l'action sociale et des familles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
70823	dont participations aux frais de repas et de transport dans les établissements et services d'aide par le travail.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
70828	dont autres participations forfaitaires des usagers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
71	Production stockée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
72	Production immobilisée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
74	Subventions d'exploitation et participations	119 345,38	127 800,00	0,00	127 800,00	127 723,65	-76,35	-0,06%	
75	Autres produits de gestion courante	343 921,55	299 362,12	0,00	299 362,12	356 620,75	57 258,63	19,13%	
603	Variation des stocks (en recettes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
609	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
629	Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel non médical	0,00	0,00	0,00	0,00	902,40	902,40		
6429	Remboursements sur rémunérations du personnel médical	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6439	Remboursements sur rémunérations des personnes handicapées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6459/6	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance et sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
9/79		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6489	Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6611	Intérêts des emprunts et dettes (en recettes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL GROUPE II		463 266,93	427 162,12	0,00	427 162,12	485 246,80	58 084,68	13,60%	0,00

5.1.2 Produits de la section d'exploitation

... (suite et fin)

		Réel accepté n-1	Budget exécutoire n	virements de crédits et DM	Total (2) + (3)	Recettes réalisées n	Ecart		retenu par l'autorité de tarification	
							Montant	En %		
GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES		(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6) = (5) - (4)	(7) = (5-2)/2		
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
PRODUITS EXCEPTIONNELS										
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale (établissements publics)	60,33	100,96	0,00	100,96	0,00	-100,96	-100,00%		
775	Produits de cessions d'éléments d'actif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
778	Autres produits exceptionnels	415,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
AUTRES PRODUITS										
781	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits d'exploitation)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
786	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
787	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits exceptionnels)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
78725	dont reprise sur amortissements dérogatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
78741	dont reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
78742	dont reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
787461	dont reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé (établissements privés)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
787462	dont reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif circulant (établissements privés)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
78748	dont autres reprises (sur provisions réglementées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
7876	Reprises sur dépréciations exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
789	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (établissements privés)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
79	Transfert de charges		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
791	dont transfert de charges d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
796	dont transfert de charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
797	dont transfert de charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
TOTAL GROUPE III		475,71	100,96	0,00	100,96	0,00	-100,96	-100,00%	0,00	
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)		463 742,64	427 263,08	0,00	427 263,08	485 246,80	57 983,72	13,57%	0,00	
		RAN N-1	RAN N			RAN N			RAN N	
002	Excédent de la section d'exploitation reporté	0,00	65 323,92	0,00	65 323,92	0,00	-65 323,92	-1,00		
005	Amortissements comptables excédentaires différés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		463 742,64	492 587,00	0,00	492 587,00	485 246,80	-7 340,20	-0,86	0,00	

5.3.1. Tableau des effectifs

Catégorie	A (réel) Temps plein	B (réel) Temps partiel		C (réel) Total		Nombre d'équivalents temps plein au précédent compte administratif (6)	Ecart (7) = (5)-(6)
	Nombre d'agents (1)	Nombre d'agents (2)	Nombre d'équivalents temps plein (3)	Nombre d'agents (4) = (1) + (2)	Nombre d'équivalents temps plein (5) = (1)+(3)		
Direction/Encadrement TOTAL 1	1			1	1,00	0,88	0,12
Administration/Gestion TOTAL 2	1			1	1,00	1,00	0,00
Services généraux TOTAL 3				0	0,00	0,00	0,00
Restauration TOTAL 4	1			1	1,00	1,00	0,00
Socio-éducatif TOTAL 5				0	0,00	0,00	0,00
Paramédical TOTAL 6				0	0,00	0,00	0,00
Médical TOTAL 7				0	0,00	0,00	0,00
Autres fonctions ... TOTAL 8	2			2	2,00	2,00	0,00
TOTAL GENERAL	5	0	0,00	5	5,00	4,88	0,12

ARRÊTÉ ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES :

Pour :

Contre :

Abstentions :

Date de convocation :

Le Conseil d'Administration

réuni le

sous la présidence de

est d'avis d'approuver le compte administratif présenté par

pour l'exercice 2024.

BOUCHE Catherine		POUGET-ROCHARD Anne-Céline	
BRAVO Gérard		RINGEVAL Jeannine	
CATOIRE Fabien		ROY Marie-Madeleine	
CHARTIER Hortense		TERRAZA Brigitte	
GRIN Nathalie		VIOLEAU Stéphanie	
JALBY Jean		YON Michèle	
JARRETOU Marie-Céline		ZURITA-TROUVE Géraldine	
LAMARQUE Emmanuelle			

VU et APPROUVÉ,

À Bruges, le

À Bruges, le

ARRÊTÉ ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de membres présents : 3
 Nombre de suffrages exprimés : 5

VOTES :

Pour : 3

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 15/06/2023

Le Conseil d'Administration réuni le 25/06/2025 sous la présidence de Nathalie GRIN
 est d'avis d'approuver le compte administratif présenté par pour l'exercice 2024.

BOUCHE Catherine	<i>Bouche</i>	POUGET-ROCHARD Anne-Céline	<i>Bouche</i>
BRAVO Gérard		RINGEVAL Jeannine	
CATOIRE Fabien		ROY Marie-Madeleine	
CHARTIER Hortense		TERRAZA Brigitte	
GRIN Nathalie		VIOLEAU Stéphanie	
JALBY Jean		YON Michèle	
JARRETOU Marie-Céline		ZURITA-TROUVE Géraldine	
LAMARQUE Emmanuelle	<i>Jalby</i>		

VU et APPROUVÉ,
 À Bruges, le 30/06/2025



À Bruges, le

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nombre d'administrateurs en exercice : 15

Nombre d'administrateurs présents : 4

Nombre d'administrateurs présents et représentés : 7

Quorum : 8

Date convocation du Conseil d'Administration : 2^{ème}
convocation : 19/06/2025

Date d'affichage de la convocation : 19/06/2025

**Jeudi 25 juin de l'an deux mille vingt cinq
à 17 heures 00**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Nathalie GRIN, Vice-Présidente**

A la salle du Conseil Municipal de la mairie de Bruges

La séance a été ouverte à 17 heures

Administrateurs	Présence	Excusé	Pouvoir donné à
BOUCHE Catherine	X		
BRAVO Gérard		X	Catherine BOUCHE
CATOIRE Fabien		x	Emmanuelle LAMARQUE
CHARTIER Hortense			
GRIN Nathalie	X		
JALBY Jean			
JARRETOU Marie-Céline			
LAMARQUE Emmanuelle	X		
POUGET-ROCHARD Anne-Céline	X		
RINGEVAL Jeannine			
ROY Marie-Madeleine			
TERRAZA Brigitte		X	Nathalie GRIN
VIOLEAU Stéphanie			
YON Michèle			
ZURITA-TROUVE Géraldine			

DELIBERATION N°2025.03.07 : RESIDENEC AUTONOMIE - REPRISE DEFINITIVE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2024 SUR L'EXERCICE 2025 POUR LE BUDGET ANNEXE.

Vu l'instruction codificatrice M22 du 31 mars 2009,

Vu l'instruction du 12 juillet 2018,

Vu l'instruction interministérielle du 26 novembre 2020,

Vu le budget Primitif voté le 3 avril 2025,

Lors de la séance du 3 avril 2025, le Conseil d'Administration a voté une affectation prévisionnelle des résultats 2024 afin d'effectuer la reprise anticipée dès le Budget Primitif 2025.

Il convient de confirmer l'affectation de ces résultats qui est identique à celle votée lors du Conseil d'Administration du 3 avril dernier.

Le solde disponible peut alors être inscrit soit en section de fonctionnement, soit en section d'investissement.

Considérant le résultat de clôture 2024 du budget annexe Résidence Autonomie qui se présente comme suit :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		65 323,92		17 152,17	0,00	82 476,09
Opérations de l'exercice	440 514,51	485 246,80	687,73	3 359,22	441 202,24	488 606,02
Résultat de l'exercice	44 732,29		2 671,49		47 403,78	
Totaux	440 514,51	550 570,72	687,73	20 511,39	441 202,24	571 082,11
Résultat de clôture		110 056,21		19 823,66		129 879,87
Reste à réaliser			349,00		349,00	0,00
Totaux cumulés	440 514,51	550 570,72	1 036,73	20 511,39	441 551,24	571 082,11
Résultats 2024		110 056,21		19 474,66		129 530,87

Les membres du Conseil d'Administration du CCAS de Bruges après avoir délibéré et décidé à l'unanimité :

- PROCEDENT à l'affectation des résultats comme suit :

➤ **Résultat de la section de fonctionnement à affecter**

Résultat de l'exercice 2024	excédent	44 732,29 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur	excédent	65 323,92 €
Résultat de clôture à affecter	excédent	110 056,21 €

➤ **Besoin réel de financement de la section d'investissement**

Résultat de l'exercice 2024	excédent	2 671,49 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur	excédent	17 152,17 €
Résultat de clôture	excédent	19 823,66 €

Dépenses d'investissement reportées sur 2025	349,00 €
Recettes d'investissement reportées sur 2025	0,00 €
Solde des restes à réaliser :	- 349,00 €

Excédent de financement net : **19 474,66 €**

➤ **Affectation du résultat de la section de fonctionnement**

Résultat excédentaire

En dotation complémentaire dégagée à la section de fonctionnement
(Recette budgétaire au compte R10682) **10 638,34 €**

En excédent reporté à la section de fonctionnement
(Recette budgétaire au compte R002) **99 417,87 €**

TOTAL 110 056,21 €

➤ **Transcription budgétaire de l'affectation du résultat**

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 :	R002 : 99 417,87 €	D001 :	R10682 : 10 638,34 € R001 : 19 823,66 €

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme au Registre des Délibérations



La Présidente du
Centre Communal d'Action Sociale,

Brigitte TERRAZA

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nombre d'administrateurs en exercice : 15

Nombre d'administrateurs présents : 4

Nombre d'administrateurs présents et représentés : 7

Quorum : 8

Date convocation du Conseil d'Administration : 2^{ème}
convocation : 19/06/2025

Date d'affichage de la convocation : 19/06/2025

**Jeudi 25 juin de l'an deux mille vingt cinq
à 17 heures 00**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Nathalie GRIN, Vice-Présidente**

A la salle du Conseil Municipal de la mairie de Bruges

La séance a été ouverte à 17 heures

Administrateurs	Présence	Excusé	Pouvoir donné à
BOUCHE Catherine	X		
BRAVO Gérard		X	Catherine BOUCHE
CATOIRE Fabien		x	Emmanuelle LAMARQUE
CHARTIER Hortense			
GRIN Nathalie	X		
JALBY Jean			
JARRETOU Marie-Céline			
LAMARQUE Emmanuelle	X		
POUGET-ROCHARD Anne-Céline	X		
RINGEVAL Jeannine			
ROY Marie-Madeleine			
TERRAZA Brigitte		X	Nathalie GRIN
VIOLEAU Stéphanie			
YON Michèle			
ZURITA-TROUVE Géraldine			

DELIBERATION N°2025.03.08 : TAUX DE PROMOTION APPLICABLE À L'AVANCEMENT DE GRADE DES AGENTS DU CCAS DE LA VILLE DE BRUGES

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code général de la fonction publique, et plus précisément, les articles L522-23 à L522-31 relatifs à l'avancement de grade au sein de la fonction publique territoriale ;

VU les lignes directrices de gestion votées en comité technique le 6 avril 2021 ;

VU l'avis du comité social territorial du 17 juin 2025 ;

CONSIDÉRANT que l'avancement de grade reste un moment important dans l'évolution de carrière des agents et doit refléter la manière de servir de l'agent ainsi que sa valeur professionnelle ;

CONSIDÉRANT que l'avancement de grade reste avant tout lié à la valeur professionnelle, à la manière de servir et à la reconnaissance de l'engagement professionnel de l'agent ;

Afin d'optimiser la procédure relative à la campagne annuelle d'avancement de grades, il est proposé de fixer le taux de promotion d'avancement de façon pluriannuelle. Ce taux est à appliquer au nombre de fonctionnaires remplissant les conditions d'avancement au grade supérieur pour obtenir le nombre maximum de fonctionnaires susceptibles d'être promus.

Il est également précisé que le taux retenu, exprimé sous la forme d'un pourcentage, restera en vigueur tant qu'une nouvelle décision de l'organe délibérant ne l'aura pas modifié.

Dans ces conditions, le taux de promotion de chaque grade d'avancement relevant d'un cadre d'emplois figurant au tableau des effectifs de la collectivité pourrait être fixé de la façon suivante : 100% des promouvables pour l'ensemble des cadres d'emploi de la collectivité, pour les agents remplissant les conditions requises.

Concernant les critères d'avancement de grade, ceux-ci ont été déterminés par le CST dans le cadre des Lignes Directrices de Gestion en avril 2021 et demeurent inchangés.

Les membres du Conseil d'Administration du CCAS de Bruges après avoir délibéré et décidé à l'unanimité :

- **VOTENT** le taux de promotion applicable à l'avancement de grade à 100% pour l'ensemble des cadres d'emploi de la collectivité pour les agents remplissant les conditions requises, à compter de l'année 2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme au Registre des Délibérations



La Présidente du
Centre Communal d'Action Sociale,

Brigitte TERRAZZI



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nombre d'administrateurs en exercice : 15

Nombre d'administrateurs présents : 4

Nombre d'administrateurs présents et représentés : 7

Quorum : 8

Date convocation du Conseil d'Administration : 2^{ème}
convocation : 19/06/2025

Date d'affichage de la convocation : 19/06/2025

**Jeudi 25 juin de l'an deux mille vingt cinq
à 17 heures 00**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Nathalie GRIN, Vice-Présidente**

A la salle du Conseil Municipal de la mairie de Bruges

La séance a été ouverte à 17 heures

Administrateurs	Présence	Excusé	Pouvoir donné à
BOUCHE Catherine	X		
BRAVO Gérard		X	Catherine BOUCHE
CATOIRE Fabien		x	Emmanuelle LAMARQUE
CHARTIER Hortense			
GRIN Nathalie	X		
JALBY Jean			
JARRETOU Marie-Céline			
LAMARQUE Emmanuelle	X		
POUGET-ROCHARD Anne-Céline	X		
RINGEVAL Jeannine			
ROY Marie-Madeleine			
TERRAZA Brigitte		X	Nathalie GRIN
VIOLEAU Stéphanie			
YON Michèle			
ZURITA-TROUVE Géraldine			



DELIBERATION N° 2025.03.09 : INSTAURATION DU « FORFAIT MOBILITÉS DURABLES »

VU le Code général de la fonction publique ;

VU le Code général des impôts, notamment son article 81 ;

VU le Code de la sécurité sociale, notamment son article L. 136-1-1 ;

VU le Code du travail, notamment son article L. 3261-3-1 ;

VU le décret n°2010-676 du 21 juin 2010 modifié instituant une prise en charge partielle du prix des titres d'abonnement correspondant aux déplacements effectués par les agents publics entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail ;

VU l'arrêté du 9 mai 2020 modifié pris pour l'application du décret n°2020-543 du 9 mai 2020 relatif au versement du « forfait mobilités durables » dans la fonction publique de l'État ;

VU le décret n°2020-1547 du 9 décembre 2020 modifié relatif au versement du « forfait mobilités durables » dans la fonction publique territoriale ;

VU l'avis du Comité social territorial du 17 juin 2025 ;

Contexte

La Ville et le CCAS de Bruges ont engagé depuis plusieurs mois une large réflexion relative à l'amélioration de l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

De nombreux agents ont été sollicités en vue d'identifier des leviers d'actions dans les trois domaines suivants :

- le temps de travail,
- les conditions de travail,
- le vivre ensemble.

Concernant les conditions de travail, la mise en place du « forfait mobilités durables » est apparue comme une véritable attente, permettant à la fois de répondre à un enjeu de mobilité douce sur le territoire, mais aussi d'améliorer le pouvoir d'achat des agents.

Aussi, il est proposé d'instaurer à compter de l'année 2025 le « forfait mobilités durables » dont l'objectif est d'encourager les travailleurs à recourir davantage aux modes de transport durables que sont entre autres, le vélo et le covoiturage, pour la réalisation des trajets domicile-travail.

Le règlement proposé en annexe à la présente délibération vient préciser les modalités pratiques de ce dispositif.

Les membres du Conseil d'Administration du CCAS de Bruges après avoir délibéré et décidé à **l'unanimité** :

- **INSTAURENT** à compter de l'année 2025 le forfait mobilités durables au bénéfice des agents du CCAS de la ville de Bruges,



- PREVOIENT les crédits nécessaires au budget du CCAS de la Ville, chapitre 012.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme au Registre des Délibérations



La Présidente du
Centre Communal d'Action Sociale,

Brigitte TERRAZA

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nombre d'administrateurs en exercice : 15

Nombre d'administrateurs présents : 4

Nombre d'administrateurs présents et représentés : 7

Quorum : 8

Date convocation du Conseil d'Administration : 2^{ème}
convocation : 19/06/2025

Date d'affichage de la convocation : 19/06/2025

**Jeudi 25 juin de l'an deux mille vingt cinq
à 17 heures 00**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Nathalie GRIN, Vice-Présidente**

A la salle du Conseil Municipal de la mairie de Bruges

La séance a été ouverte à 17 heures

Administrateurs	Présence	Excusé	Pouvoir donné à
BOUCHE Catherine	X		
BRAVO Gérard		X	Catherine BOUCHE
CATOIRE Fabien		x	Emmanuelle LAMARQUE
CHARTIER Hortense			
GRIN Nathalie	X		
JALBY Jean			
JARRETOU Marie-Céline			
LAMARQUE Emmanuelle	X		
POUGET-ROCHARD Anne-Céline	X		
RINGEVAL Jeannine			
ROY Marie-Madeleine			
TERRAZA Brigitte		X	Nathalie GRIN
VIOLEAU Stéphanie			
YON Michèle			
ZURITA-TROUVE Géraldine			



DELIBERATION N° 2025.03.10 : PARTICIPATION À LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE DES AGENTS EN MATIÈRE DE PRÉVOYANCE - NOUVELLES MODALITÉS

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code général de la fonction publique ;

VU le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection complémentaire de leurs agents ;

VU la loi n°2019-828 du 6 août 2019 portant transformation de la fonction publique ;

VU l'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique ;

Vu la délibération du conseil d'administration n°2022.01.03 du 24 mars 2022 portant débat sur la protection sociale complémentaire,

Vu la délibération du conseil d'administration n°2022.03.14 du 23 juin 2022, portant revalorisation de l'engagement des agents notamment par la mise en place à compter du 1^{er} janvier 2023 d'une participation employeur à la protection sociale complémentaire,

VU la délibération du conseil d'administration n°2022.06.06 du 6 décembre 2022 portant sur la participation de l'employeur à la protection sociale complémentaire des agents en matière de santé et de prévoyance ;

Contexte

Des évolutions notables ont eu lieu ces dernières années à Bruges au sein de la Ville et du CCAS, sur les avancements de carrière, la professionnalisation et la déprécarisation, la revalorisation de l'engagement professionnel, la rémunération des agents ou encore l'adhésion de la Ville au CNAS.

Cette démarche globale de revalorisation des agents a pour objectifs :

- D'augmenter sensiblement le pouvoir d'achat des agents ;
- De revaloriser les métiers au sein de la collectivité ;
- De fidéliser les équipes et agents en poste ;
- D'augmenter l'attractivité de la collectivité en matière de recrutement.

Une attention particulière a également été portée en 2023 à la protection sociale complémentaire avec la mise en place de la participation employeur à la santé (mutuelle) et à la prévoyance (garantie maintien du salaire en cas de maladie ou d'absence prolongée).

En effet, la protection sociale complémentaire est destinée à couvrir :

- Soit les risques d'atteinte à l'intégrité physique de la personne ; désignés sous la dénomination de risques ou de complémentaire « santé ».
- Il concerne le remboursement complémentaire en sus de l'assurance maladie de base, des frais occasionnés par une maladie, une maternité ou un accident.



- Soit les risques liés à l'incapacité de travail, l'invalidité ou le décès ; désignés sous la dénomination de risques ou de complémentaire « prévoyance ».
Il concerne la couverture complémentaire des conséquences essentiellement pécuniaires liées aux risques suivants : incapacité de travail, invalidité, inaptitude, décès des agents publics.
- Soit les deux risques : « santé » et « prévoyance ».

Dispositif actuel en matière de prévoyance à Bruges

Le dispositif actuel est celui d'un contrat groupe collectif proposé par la collectivité aux agents de la Ville et du CCAS.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le montant forfaitaire applicable est de 15€ nets par agent, ce qui va au-delà des obligations de participation financière imposées par le décret n° 2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement. En effet celui-ci fixe à 7€ le montant minimal de la participation employeur.

Une convention a ainsi été signée avec Collecteam et portée par la compagnie d'assurance Allianz au 1^{er} janvier 2023 pour se terminer le 31 décembre 2028.

Le contrat proposé a dû être adapté à la réglementation pour intégrer à compter du 1^{er} janvier 2025 :

- le risque invalidité permanente ;
- le régime indemnitaire de l'agent dans l'assiette de cotisation.

Ainsi, le contrat actuel a été modifié pour intégrer ces évolutions au 1^{er} janvier 2025. La hausse du taux de cotisation induite, passant de 1,32% à 2,60%, ainsi que l'évolution de la base de cotisation (intégrant le régime indemnitaire) a généré un impact très significatif sur le montant acquitté par les adhérents, en le multipliant parfois par 2,5 ou 3.

De nombreux agents n'ont donc pas souhaité maintenir leur adhésion au contrat en cours. C'est pourquoi la ville de Bruges entend aujourd'hui répondre à cette hausse tarifaire par une hausse de sa participation employeur, afin d'améliorer la protection de ses agents et favoriser ainsi de nouvelles adhésions.

La participation employeur, en lieu et place du montant de 15€ nets versés actuellement, serait donc désormais fixée à 50% du coût acquitté par l'agent. Il est important de noter que cette évolution est conforme à l'accord collectif national du 11 juillet 2023 sur la protection sociale complémentaire des agents publics territoriaux, transposé dans une proposition de loi en cours d'instruction.

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville et du CCAS de permettre un accès le plus large possible au dispositif de prévoyance et d'assurer ainsi la meilleure protection possible ;

VU l'avis du comité social territorial en date du 17 juin 2025 ;

Les membres du Conseil d'Administration du CCAS de Bruges après avoir délibéré et décidé **à l'unanimité** :



- **VOTENT** une participation financière à hauteur de 50% de la cotisation acquittée par les agents souscrivant au contrat de prévoyance proposé par la collectivité. Le mode de versement de la participation est un versement direct aux agents sur leur bulletin de salaire.
- **DECIDENT** d'une mise en œuvre au 1^{er} septembre 2025 ;
- **AUTORISENT** la présidente du CCAS à signer tous les actes relatifs à la convention de participation de prévoyance et tous documents y afférents, y compris les avenants éventuels.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme au Registre des Délibérations



La Présidente du
Centre Communal d'Action Sociale,

Brigitte TERRAZA

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nombre d'administrateurs en exercice : 15

**Jeudi 25 juin de l'an deux mille vingt cinq
à 17 heures 00**

Nombre d'administrateurs présents : 4

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Nathalie GRIN, Vice-Présidente**

Nombre d'administrateurs présents et représentés : 7

Quorum : 8

A la salle du Conseil Municipal de la mairie de Bruges

Date convocation du Conseil d'Administration : 2^{ème}
convocation : 19/06/2025

Date d'affichage de la convocation : 19/06/2025

La séance a été ouverte à 17 heures

Administrateurs	Présence	Excusé	Pouvoir donné à
BOUCHE Catherine	X		
BRAVO Gérard		X	Catherine BOUCHE
CATOIRE Fabien		x	Emmanuelle LAMARQUE
CHARTIER Hortense			
GRIN Nathalie	X		
JALBY Jean			
JARRETOU Marie-Céline			
LAMARQUE Emmanuelle	X		
POUGET-ROCHARD Anne-Céline	X		
RINGEVAL Jeannine			
ROY Marie-Madeleine			
TERRAZA Brigitte		X	Nathalie GRIN
VIOLEAU Stéphanie			
YON Michèle			
ZURITA-TROUVE Géraldine			



DELIBERATION N° 2025.03.11 : MISE À JOUR DU RIFSEEP (RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJÉTIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL) : CIA

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code général de la fonction publique ;

VU le décret n° 91-875 du 6 septembre 1991 pris pour l'application du premier alinéa de l'article 88 de la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale modifié ;

VU le décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique d'État modifié ;

VU la circulaire NOR RDFS1427139C du ministère de la décentralisation et de la fonction publique et du secrétaire d'État chargé du budget du 5 décembre 2014 ;

VU la délibération n°2018.06.10 en date du 12 décembre 2018 de mise en place par le CCAS de Bruges de son régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) ;

Vu la délibération n°2020.06.06 en date du 7 décembre 2020 de mise à jour du RIFSEEP ;

Vu la délibération n°2022.03.14 en date du 23 juin 2022 de mise à jour du RIFSEEP ;

Vu la délibération n°2022.06.05 en date du 6 décembre 2022 de mise à jour du RIFSEEP ;

VU la délibération n°2024.04.12 en date du 28 juin 2024 de mise en jour du RIFSEEP ;

VU l'avis du Comité Social Territorial du 17 juin 2025 ;

CONSIDERANT qu'au cours de l'année 2024, une démarche de simplification des critères d'attribution du Complément indemnitaire annuel (CIA) a été engagée, et que celle-ci a conduit à confier à l'encadrant la responsabilité d'apprécier, sur la base des résultats de l'entretien professionnel, l'attribution du CIA dans son intégralité, de manière partielle ou sa non-attribution ;

Sans remettre en cause cette orientation, il est proposé d'ajuster à la hausse le montant de référence du CIA selon les modalités suivantes :

Le montant de référence du CIA est de 250 € bruts/ an indifféremment du statut ou de la quotité de travail de l'agent.

Au regard des résultats professionnels, le montant peut être modulé à 125 € bruts/ an ou ne pas être versé.



Les autres éléments de la délibération n°2024.04.12 demeurent inchangés.

Les membres du Conseil d'Administration du CCAS de Bruges après avoir délibéré et décidé à l'unanimité :

- **APPROUVENT** la mise à jour du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) concernant le CIA selon les conditions présentées précédemment ;
- **APPROUVENT** le paiement du CIA sur le mois de juin de l'année suivant l'année de référence.
À titre transitoire, le versement du CIA 2025 se fera sur la paie du mois de juillet 2025.
- **PREVOIENT** les crédits nécessaires au versement des primes et indemnités au budget du CCAS de la Ville, chapitre 012.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme au Registre des Délibérations



La Présidente du
Centre Communal d'Action Sociale,

Brigitte TERRAZA

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nombre d'administrateurs en exercice : 15

Nombre d'administrateurs présents : 4

Nombre d'administrateurs présents et représentés : 7

Quorum : 8

Date convocation du Conseil d'Administration : 2^{ème}
convocation : 19/06/2025

Date d'affichage de la convocation : 19/06/2025

**Jeudi 25 juin de l'an deux mille vingt cinq
à 17 heures 00**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Nathalie GRIN, Vice-Présidente**

A la salle du Conseil Municipal de la mairie de Bruges

La séance a été ouverte à 17 heures

Administrateurs	Présence	Excusé	Pouvoir donné à
BOUCHE Catherine	X		
BRAVO Gérard		X	Catherine BOUCHE
CATOIRE Fabien		x	Emmanuelle LAMARQUE
CHARTIER Hortense			
GRIN Nathalie	X		
JALBY Jean			
JARRETOU Marie-Céline			
LAMARQUE Emmanuelle	X		
POUGET-ROCHARD Anne-Céline	X		
RINGEVAL Jeannine			
ROY Marie-Madeleine			
TERRAZA Brigitte		X	Nathalie GRIN
VIOLEAU Stéphanie			
YON Michèle			
ZURITA-TROUVE Géraldine			



DELIBERATION N° 2025.03.12 : PRÉSENTATION DU RAPPORT ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES AU TITRE DES ANNÉES 2023-2024

L'article 61 de la loi °2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité entre les femmes et les hommes prévoit que les collectivités et les établissements publics de plus de 20 000 habitants présentent devant l'organe délibérant un rapport sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes.

Les modalités et le contenu de ce rapport ont été précisés par décret 2015-761 du 24 juin 2015 :

- il appréhende la collectivité comme employeur en présentant la politique ressources humaines en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.
- il présente également les politiques menées par la commune sur son territoire en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

VU les articles L 2311-1-2 et D 2311-16 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, et notamment son article 61,

VU le décret n°2015-761 du 24 juin 2015 relatif au rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant les collectivités territoriales,

Les membres du Conseil d'Administration du CCAS de Bruges après avoir délibéré et décidé à **l'unanimité** :

- **PRENNENT ACTE** de la présentation du rapport sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes au titre des années 2023-2024.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme au Registre des Délibérations



La Présidente du
Centre Communal d'Action Sociale,

Brigitte TERRAZA

Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes



Ville et CCAS de BRUGES
Année 2024 – Données au 31 décembre
2023



Préambule



Références :

Loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes (art. 61).

Décret d'application n° 2015-761 du 24 juin 2015 (JO du 28 juin 2015).



Principales dispositions :

Depuis la loi du 4 août 2014, les communes de plus de 20 000 habitants doivent établir **un état des lieux de leurs actions en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.**

Le décret d'application n°2015-761 du 24 juin 2015 en précise que ce rapport se compose en deux grandes parties :

- La 1ère partie est une **photographie de l'année écoulée en matière d'égalité femmes hommes dans le champ des ressources humaines de la Ville et du CCAS** (données concernant la répartition des effectifs, le recrutement, la promotion, la rémunération, l'articulation entre vie professionnelle et personnelle, notamment au travers du temps de travail).
- La 2ème partie **synthétise les politiques municipales menées en faveur de la cohésion sociale et de l'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire communal.**



Sommaire



Partie 1 : la gestion des ressources humaines de la collectivité en matière d'égalité professionnelle

1. Composition des effectifs
2. Accès aux postes à responsabilité
3. Mouvements du personnel
4. Temps de travail
5. Rémunération



Partie 2 : les politiques publiques municipales en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire communal

1. Répartition de la population - données statistiques sur la ville
2. Actions menées en faveur de la promotion de l'égalité femmes hommes au sein des services municipaux



Partie 1 : la gestion des ressources humaines de la collectivité en matière d'égalité professionnelle



Composition des effectifs



Temps de travail



Accès aux postes à responsabilité



Rémunération



Mouvements du personnel

Données retenues pour la partie 1 du rapport :

- Période de référence : 01/01/2023 au 31/12/2023
- Périmètre des effectifs retenus --> les agents en position d'activité tous statuts confondus, soit :
 - Les agents fonctionnaires et stagiaires
 - Les agents non titulaires (sur emplois permanents et non permanents)



Composition des effectifs

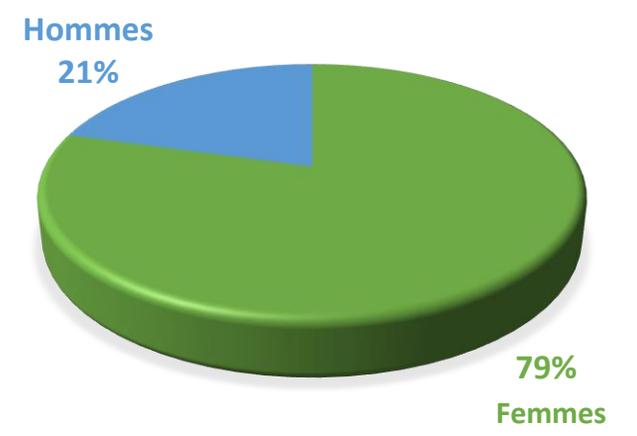


Sur l'effectif global

Collectivité de Bruges : **453 agents** au 31 décembre 2023.

- **360 femmes soit 79%** et **93 hommes soit 21%**.
=> Surreprésentation des femmes.
- Bruges reste inscrite dans un schéma type d'une **fonction publique très féminisée** avec un taux de près de **80%**.
- **Taux de féminisation à Bruges supérieur à la moyenne nationale** qui est de 61% dans la fonction publique territoriale*.
=> Ce ratio s'explique, entre autres, par la **mutualisation des services techniques** (agents majoritairement masculins) avec Bordeaux Métropole.

RÉPARTITION FEMMES/HOMMES (TOUS STATUTS) VILLE ET CCAS



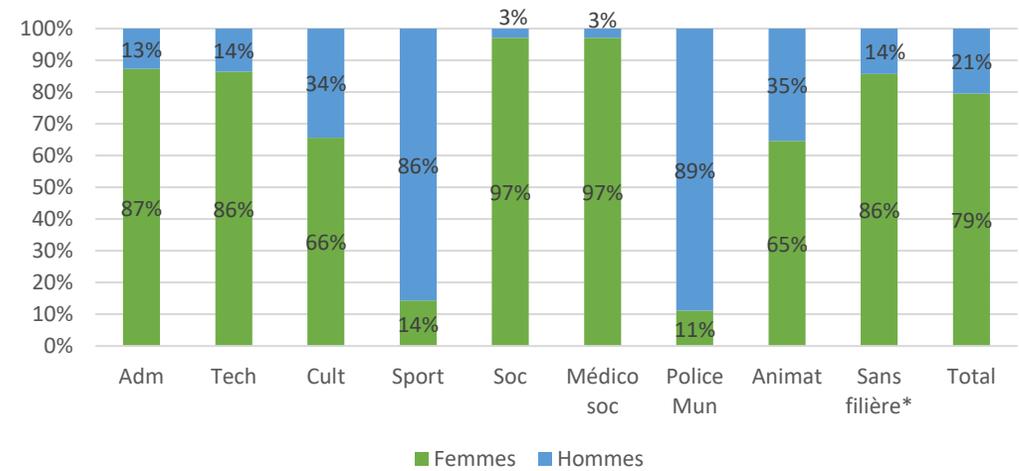
*Source : direction générale de l'administration et de la fonction publique – édition 2022 rapport annuel sur l'état de la fonction publique – politiques et pratiques de ressources humaines – faits et chiffres 2020.

Composition des effectifs



Par filière

Répartition de l'effectif global par filière et par genre



Par catégorie hiérarchique

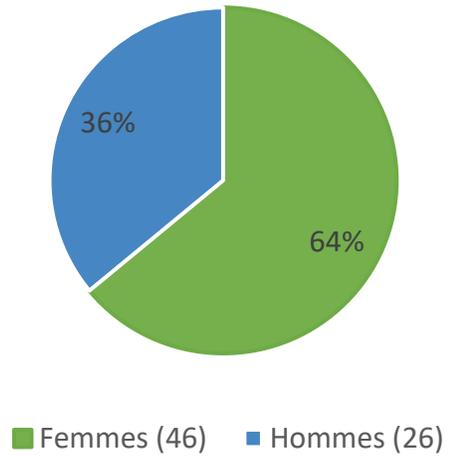
Taux de féminisation/catégorie - Ville et CCAS : base effectif 453 agents	
Catégorie A (33 agents)	83%
Catégorie B (59 agents)	76%
Catégorie C (256 agents)	80%
Hors catégorie (12 agents)	86%

- Un effectif féminin fortement représenté au sein des 3 catégories.
- Le « hors catégorie » est constitué principalement d'assistantes maternelles.
- Un taux de féminisation supérieur au taux national des 3 versants de la fonction publique : Cat A : 67% - Cat B : 52% - Cat C : 64%*.
- A la lecture des données, il semble que les agentes de Bruges ne sont pas confrontées à des difficultés majeures qui viendraient freiner leur accès aux emplois d'encadrement supérieur et intermédiaire (catégories A et B).

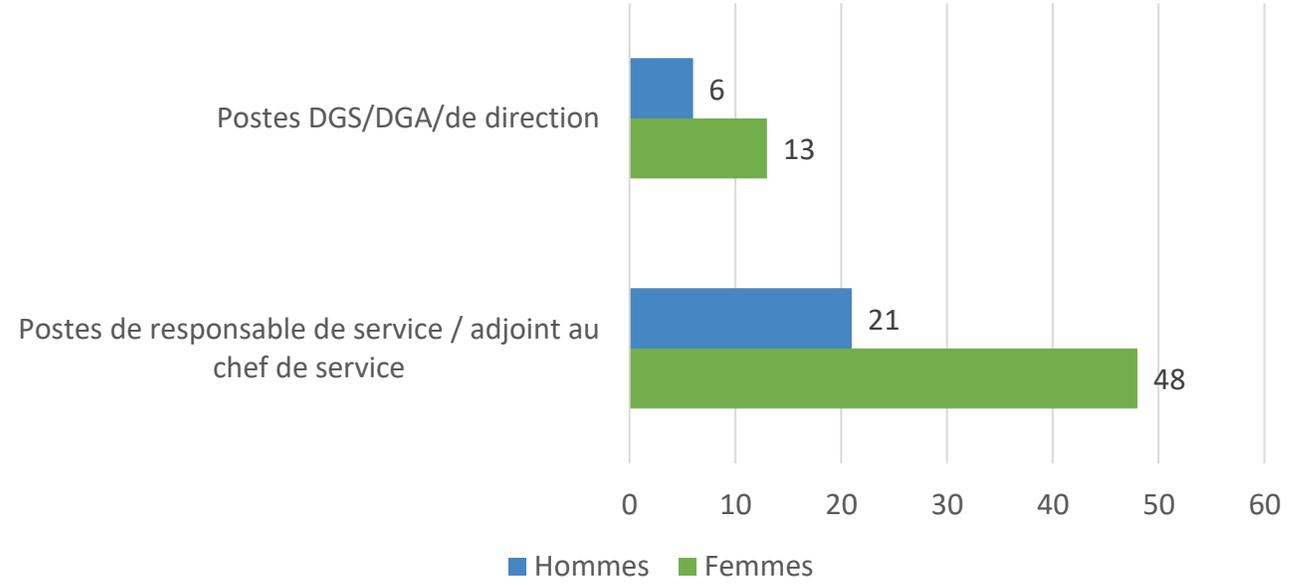
*Source : direction générale de l'administration et de la fonction publique – édition 2022 rapport annuel sur l'état de la fonction publique – politiques et pratiques de ressources humaines – faits et chiffres 2020.

2 - L'accès aux postes à responsabilité

Postes d'encadrement (directeurs, responsables de service et adjoints aux responsables des services)



Focus sur la répartition des postes de direction



- Constituée d'un Directeur Général des Services (DGS), de 2 Directrices Générales Adjointes (DGA), la **direction générale possède un taux de féminisation de 66%**.
- **Les postes d'encadrement** restent également sur cette tendance générale très féminisée avec un taux de **64%**.



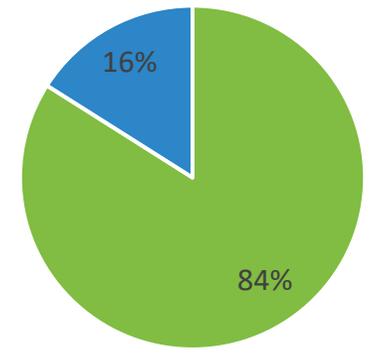
3 - Les mouvements du personnel



Recrutements sur emplois permanents :

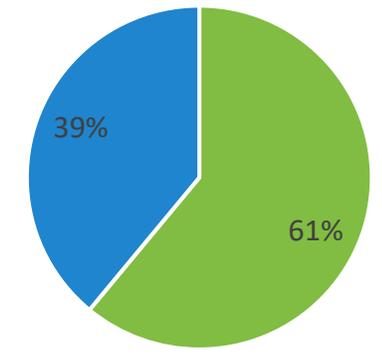
Filière	Hommes	Femmes
Administrative	1	3
Technique	0	1
Culturelle	1	0
Sociale	0	3
Médico-Sociale	0	2
Animation	1	2
Police municipale	4	0
Total	7	11

Départs sur emplois permanents



■ Femmes (37) ■ Hommes (7)

Arrivées sur emplois permanents



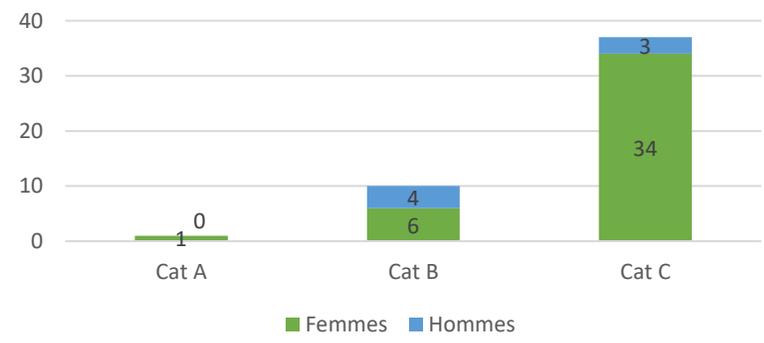
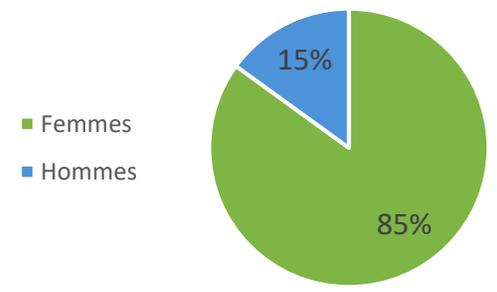
■ Femmes (11) ■ Hommes (7)

En comparant les arrivées et départs sur emploi permanents, on constate un **léger rééquilibrage des effectifs hommes / femmes** au sein d'une collectivité majoritairement féminisée.

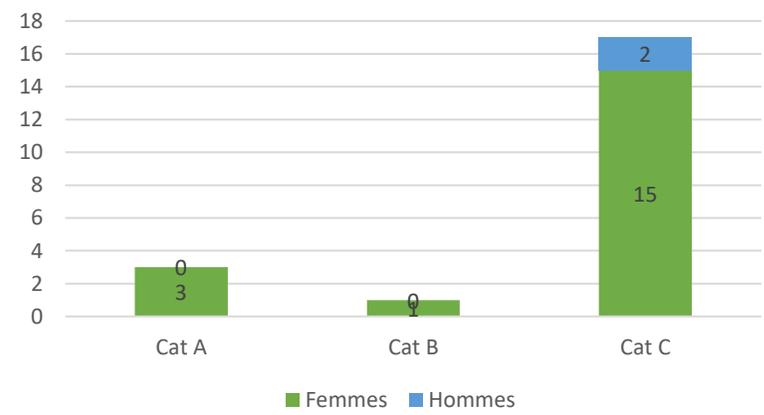
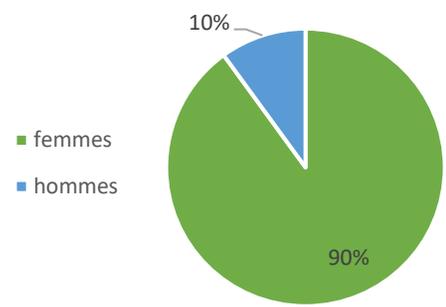
4 - Le temps de travail



Effectif à temps non complet :



Effectif à temps partiel :



- 79% des effectifs sont féminins à Bruges;
- Nous constatons qu'une plus forte proportion de femmes est positionnée sur des postes à temps non complet ou a sollicité l'octroi d'un temps partiel.



5 – La rémunération

Fonctionnaires 2022	Hommes	ETPR	Femmes	ETPR	Ecart rémunération H/F	Fonctionnaires 2023	Hommes	ETPR	Femmes	ETPR	Ecart rémunération H/F
Rémunérations annuelles brutes (hors HS et/ou compl)	1 570 321 €	52,14	6 269 410 €	213,9	2,75%	Rémunérations annuelles brutes (hors HS et/ou compl)	1 739 991 €	53,18	6 752 543 €	213,35	3,38%
Contractuels 2022	Hommes	ETPR	Femmes	ETPR	Ecart rémunération H/F	Contractuels 2023	Hommes	ETPR	Femmes	ETPR	Ecart rémunération H/F
Rémunérations annuelles brutes (hors HS et/ou compl)	332 816 €	12,37	1 342 486 €	54,28	8,78%	Rémunérations annuelles brutes (hors HS et/ou compl)	294 392 €	10,6	1 378 725 €	52,37	5,49%
Montant global rémunération annuelle brut	1 903 137 €	64,51	7 611 896 €	268,18	3,94%	Montant global rémunération annuelle brut	2 034 383 €	63,78	8 131 268 €	265,72	4,24%

Sur l'effectif global, on constate une moyenne des rémunérations légèrement plus élevées pour les hommes (+4.24% en 2023). Cet écart s'est légèrement accentué entre 2022 et 2023 (+0,3%).

Partie 2 - Les politiques publiques municipales en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire communal



Répartition de la population - données statistiques sur la ville

Données retenues pour cette partie : données INSEE jusqu'à 2021.



Actions menées en faveur de la promotion de l'égalité femmes hommes au sein des services municipaux

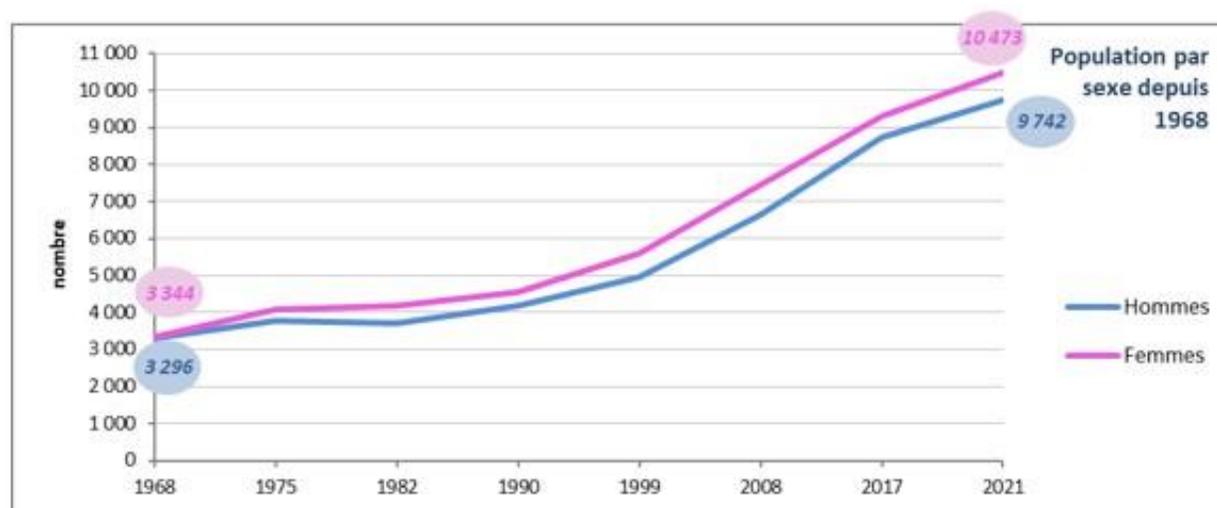
Données retenues pour cette partie : actions 2023/2024.



Répartition de la population - données statistiques sur la ville



Population par sexe



Population totale Bruges : **20 215 habitants** en 2021

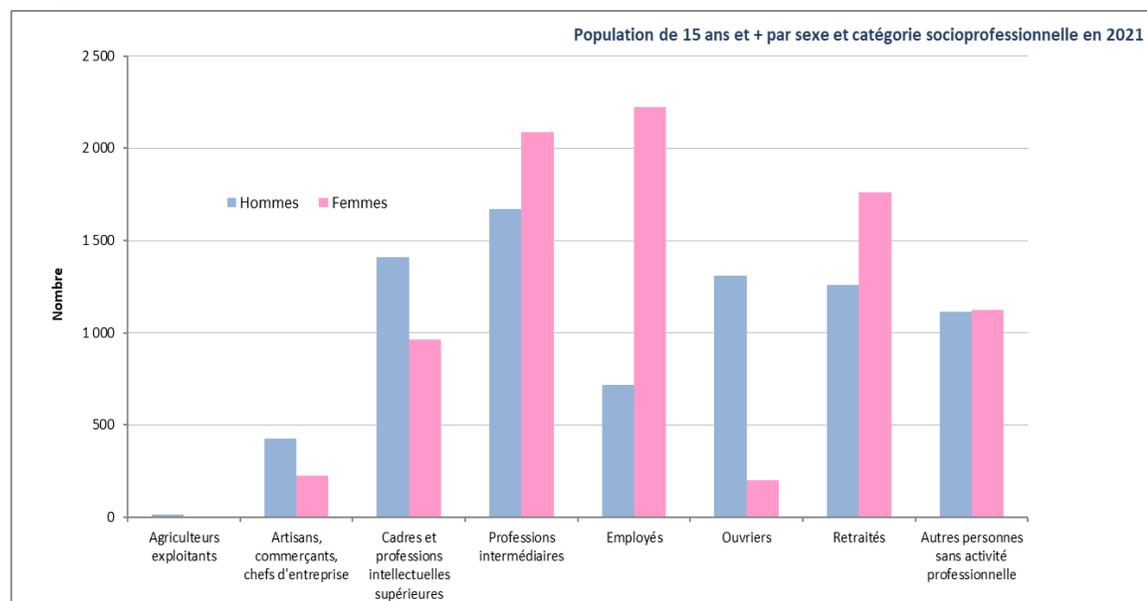
- Les femmes représentaient 10 473 administrés soit **51,8%** de la population totale.
- Les hommes représentaient 9 742 administrés soit **48,2%** de la population totale.



Répartition de la population - données statistiques sur la ville



Population de 15 ans et + par sexe et par catégorie socioprofessionnelle



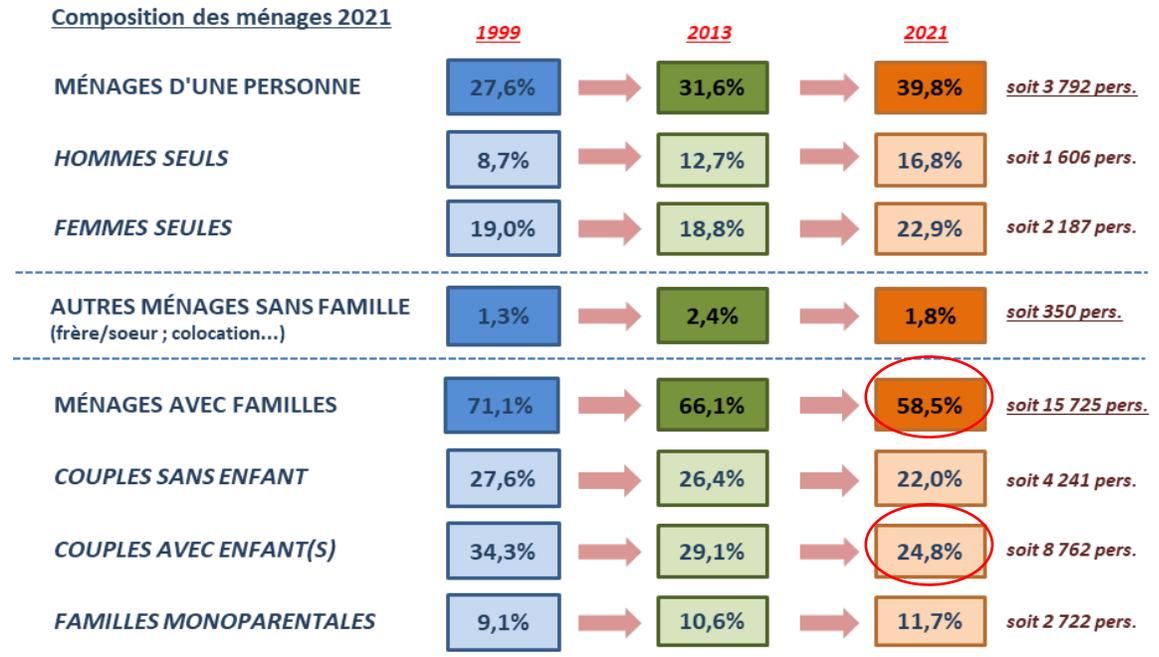
Les femmes sont plus représentées que les hommes dans les professions intermédiaires, les employés, les retraités et les personnes sans activité professionnelle.



Répartition de la population - données statistiques sur la ville



Ménages selon la composition



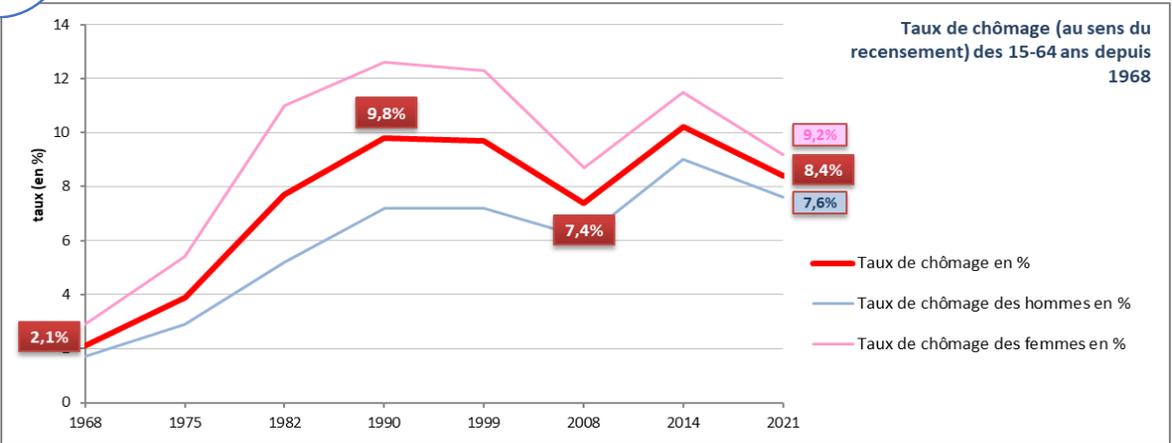
En 2021, la composition des ménages la plus répandue est celle du **ménage avec famille à 58,5%**. Les couples avec enfant(s) en sont la principale composante à 24,8%.



Répartition de la population - données statistiques sur la ville

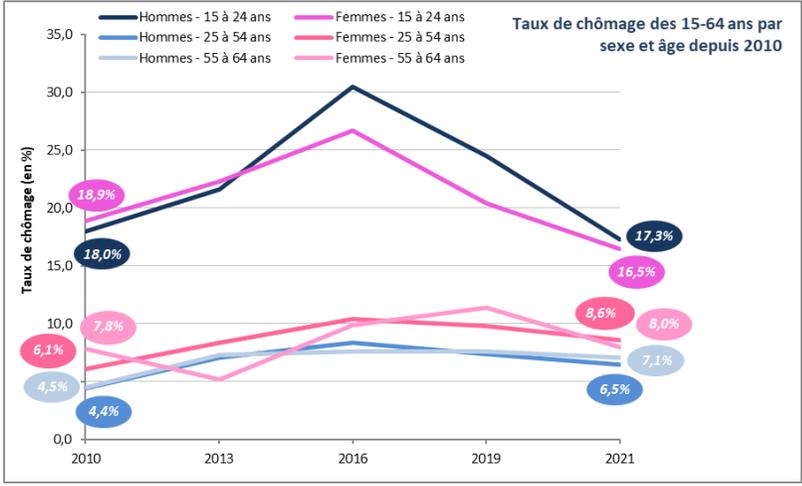


Taux de chômage



En 2021, le taux de chômage global était de **8,4%** :

- pour les femmes, il était de **9,2%**,
- pour les hommes, il est de **7,6%**.



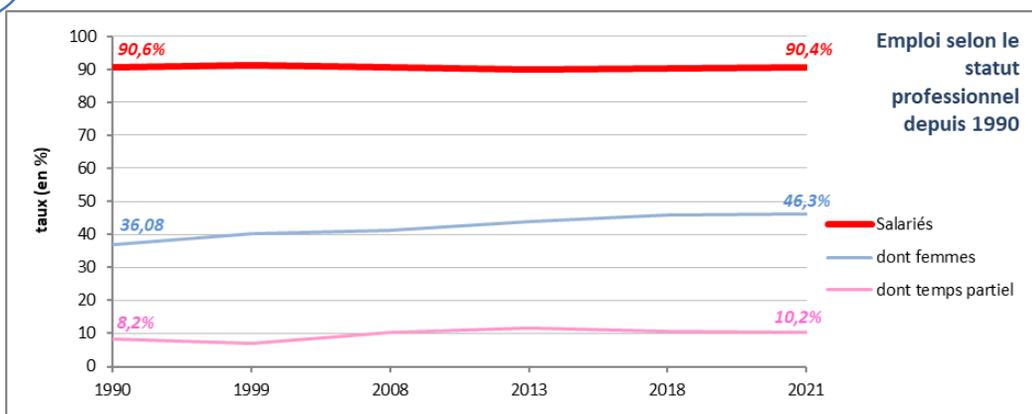
Si l'on considère l'âge des personnes en recherche d'emploi, on constate que pour les femmes et les hommes, la tranche d'âge la plus impactée est celle des **15-24 ans**.



Répartition de la population - données statistiques sur la ville



Emplois selon le statut professionnel

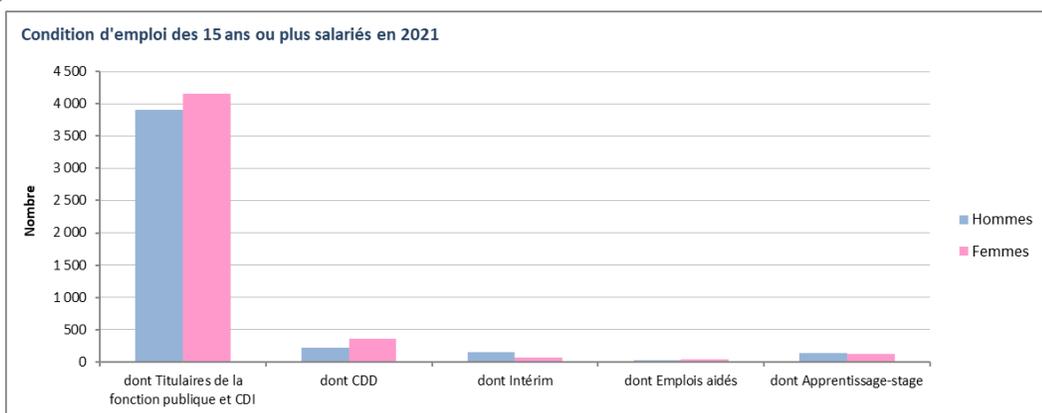


Chiffres clés :

- **9 869** salariés en 2021
- dont 5 048 femmes soit **46,3%** (+0.8 pt en 5 ans).



Statut et condition d'emploi des 15 ans ou plus selon le sexe



En 2021, les femmes étaient plus représentées que les hommes dans les catégories d'emploi titulaire/CDI et CDD.

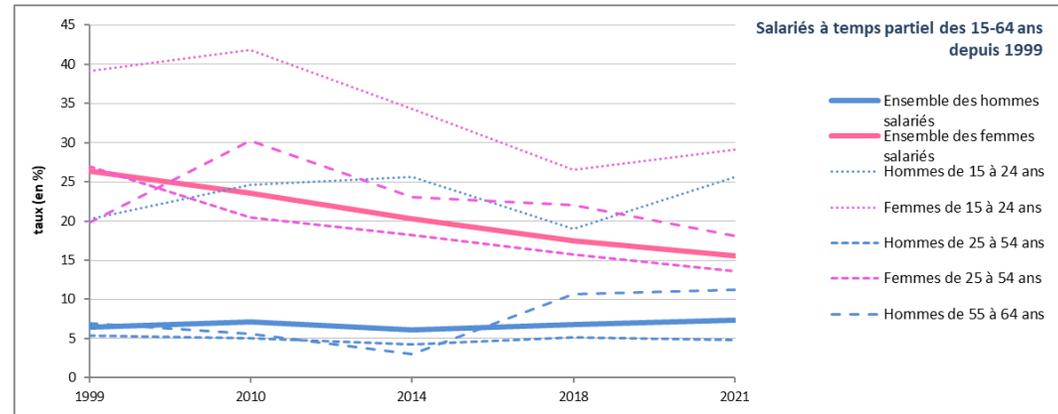
Les hommes étaient plus représentés que les femmes dans les catégories intérim et apprentissage.



Répartition de la population - données statistiques sur la ville



Salariés de 15 à 64 ans par sexe, âge et temps partiel

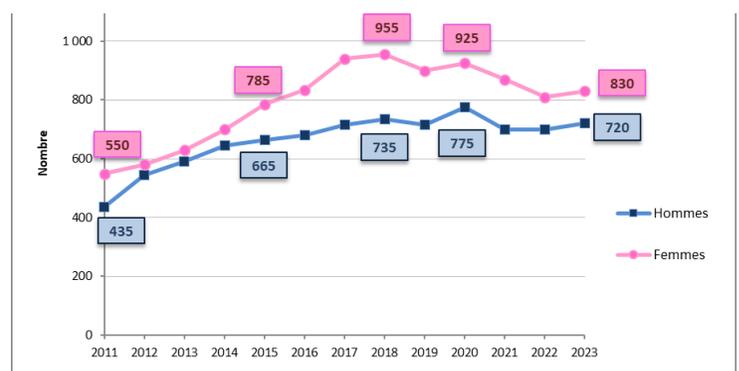


En matière de temps partiel, **les femmes occupent 51,7%** des emplois, et les **hommes représentent 48,3%**.

La tendance observée est à la baisse pour les femmes et à la stabilité pour les hommes.



Pôle emploi - Demandeurs d'emploi en fin d'année

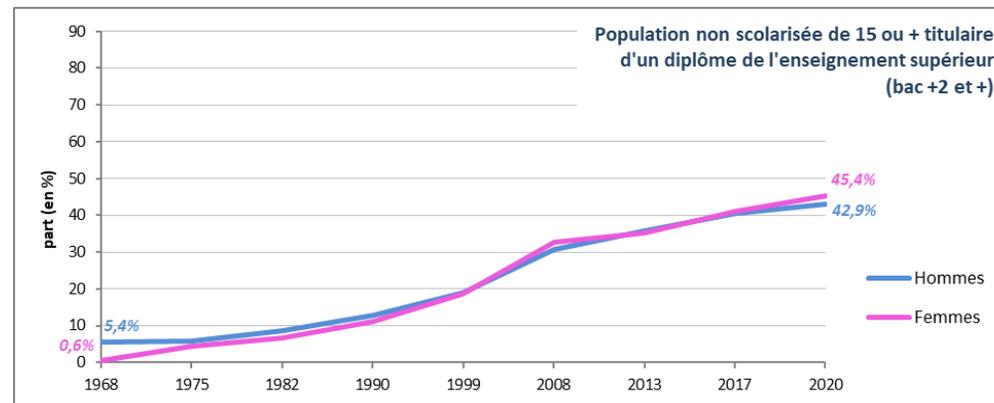
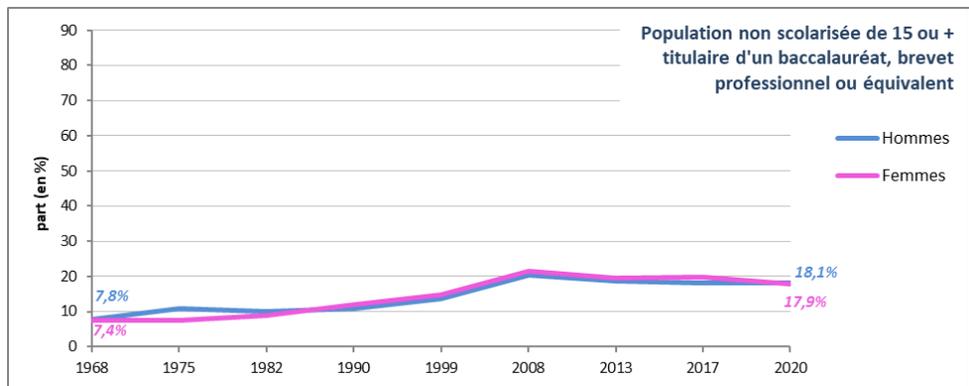
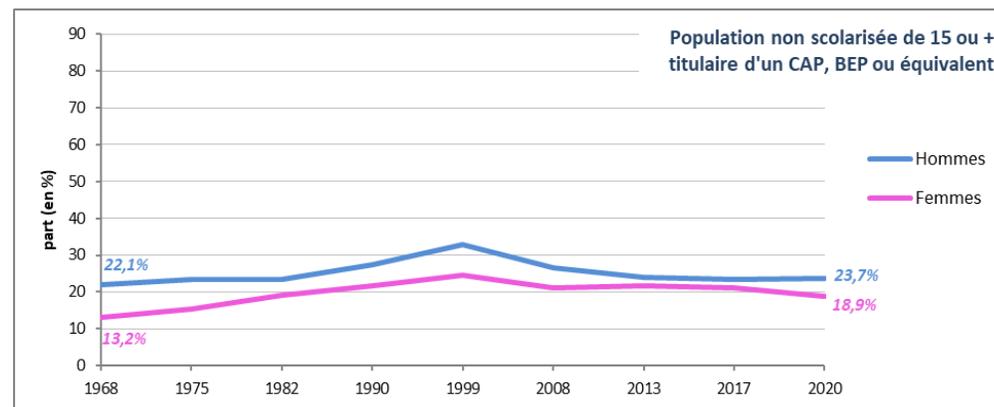
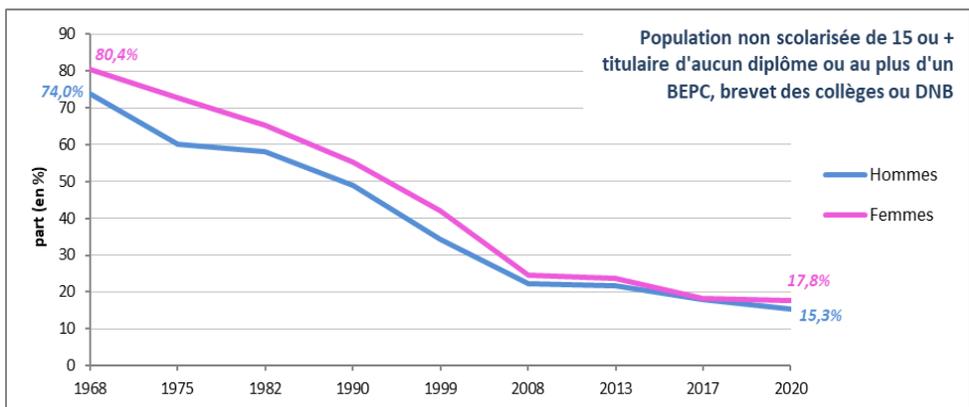


En 2023, les demandeurs d'emploi étaient composés de **femmes à 53,5%** et **d'hommes à 47,5%**.

Répartition de la population - données statistiques sur la ville



Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe



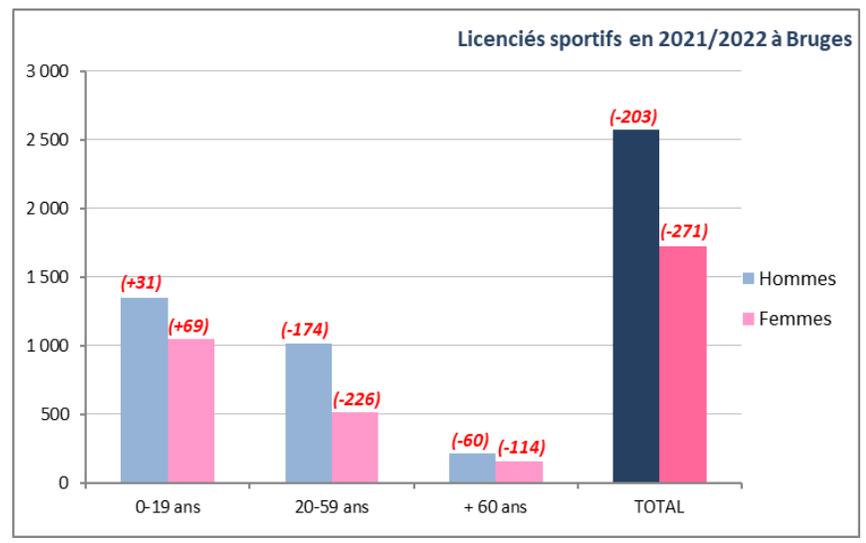
On constate sur les graphiques ci-dessus que **les femmes sont + nombreuses que les hommes à avoir obtenu le BEPC/brevet des collèges ou un diplôme de l'enseignement supérieur**. Inversement, les hommes sont + nombreux à avoir obtenu un CAP/BEP ou le baccalauréat.

Répartition de la population - données statistiques sur la ville

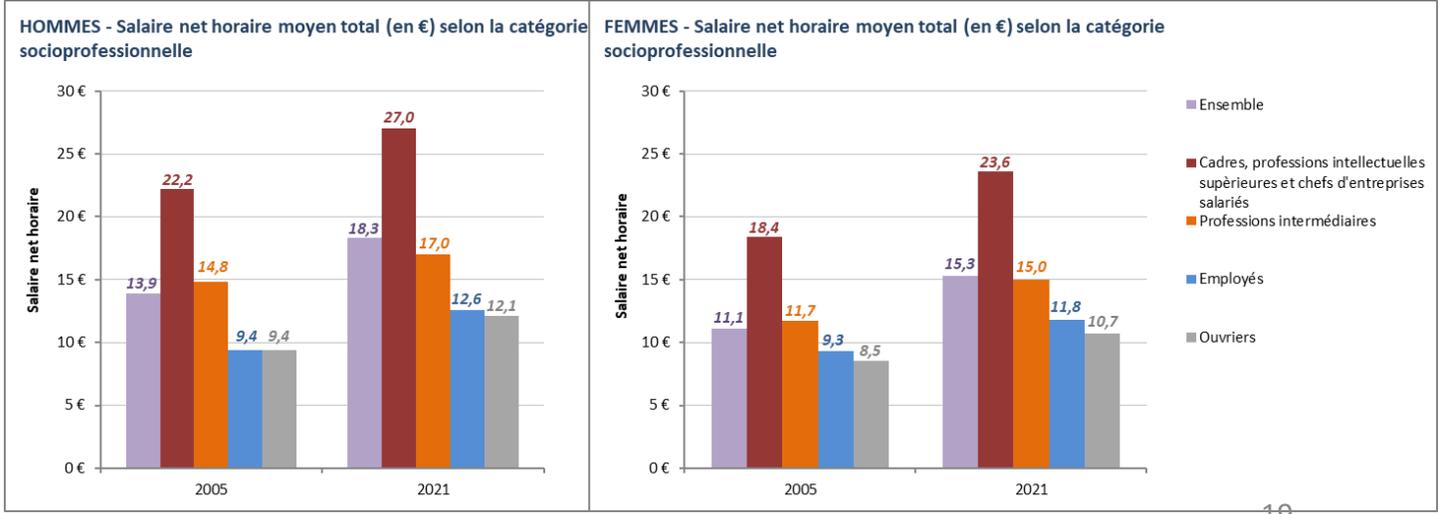


Licenciés sportifs en 2021/2022

En 2021, les femmes licenciées dans les clubs sportifs brugeais représentaient **40% des sportifs** (sur un total de 4300 licenciés).



Salaire net horaire moyen total (en €) selon la catégorie socioprofessionnelle



2005 : sur l'ensemble des salariés, les femmes restaient moins payées que les hommes (écart de 2,8€/heure).

2021 : Cette tendance s'accroît avec un écart constaté de 3€/heure. Il augmente jusqu'à 3,4 €/heure entre les femmes cadres/professions intellectuelles, et leurs homologues masculins.

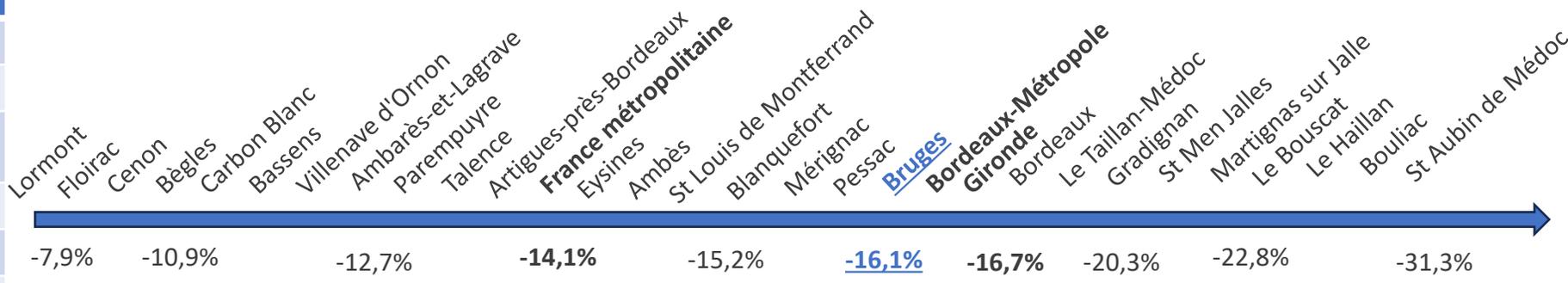


Répartition de la population - données statistiques sur la ville

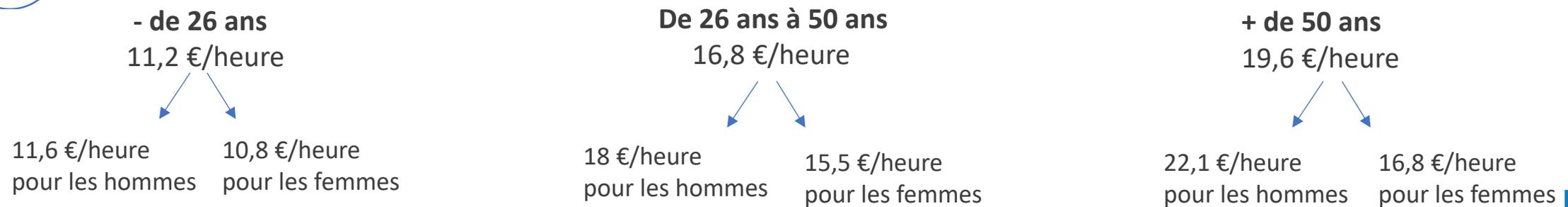


Ecart de salaire net horaire moyen total des femmes par rapport aux hommes (en%) en 2021

	2013	2021
Ensemble	-17,3	-16,1
Cadres	-17,2	-12,8
Professions intermédiaires	-11,6	-12,0
Employés	-3,6	-5,9
Ouvriers	-16,3	-11,9
18 à 25 ans		-6,9
26 à 50 ans		-13,9
+ de 50 ans		-23,8



Salaire net horaire moyen total (en €) selon l'âge



2- Actions menées en faveur de la promotion de l'égalité femmes hommes par les services municipaux

L'ensemble des services municipaux se mobilise au quotidien pour mener des actions concrètes en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Notamment, les services suivants se sont particulièrement mobilisés sur les années 2023 et 2024 : le service scolaire, le périscolaire, le service culturel, les services du CCAS (petite enfance, seniors, santé, services sociaux).

Les diapositives suivantes présentent quelques exemples de cet engagement.



Actions menées en faveur de la promotion de l'égalité femmes hommes par les services municipaux



CCAS

- **Soutien à l'association Association Pour l'Accueil des Femmes En Difficulté (APAFED) :** Mise à disposition d'un logement et versement d'une subvention.
- **Métiers non genrés** (dans le soin et l'aide à domicile) : Professionnels masculins et accueil de stagiaires masculins. Un travail de sensibilisation est régulièrement nécessaire auprès des patients et des bénéficiaires par les responsables des services SAAD et SSIAD.



CCAS santé

- **Actions de prévention santé et notamment octobre rose pour le dépistage du cancer du sein :** Depuis 2023, un stand d'information sur le cancer du sein et son dépistage est organisé sur le marché de plein air du samedi matin par une association.



Actions menées en faveur de la promotion de l'égalité femmes hommes par les services municipaux



CCAS Petite enfance

- **Le soutien à la parentalité** : Une attention particulière est portée aux familles monoparentales et aux familles en insertion afin de les accompagner dans la recherche de mode de garde adapté pour permettre un retour vers l'emploi (accueil régulier, accueil occasionnel et de accueil d'urgence).
- **L'accompagnement des enfants** : L'ensemble des projets éducatifs et pédagogiques intègre une démarche active en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons. Une vigilance particulière est portée à l'accès aux jeux et jouets --> proposés sans stéréotypes de genre, mélangés et accessibles à tous les enfants.



CCAS Séniors

- **Animations et ateliers non genrés proposés** : L'atelier tricot accueille des hommes et des femmes toutes les semaines. Un atelier intergénérationnel et non genré est également proposé lors de la Tournée bien-être en octobre 2023 et 2024.



2 - Actions menées en faveur de la promotion de l'égalité femmes hommes par les services municipaux



Scolaire

- **Actions de sensibilisation, ateliers** : Les équipes d'animation, les agents des écoles, les ATSEM et les agents de restauration veillent activement à l'égalité filles/garçons, valeur centrale des projets pédagogiques. Cette démarche s'élargit à l'inclusion et à la lutte contre les discriminations, à travers des actions comme la découverte du handisport, des ateliers sur la laïcité, ou encore des projets de prévention du harcèlement scolaire (programme PHARE).
- **Réflexion sur les cours d'école** : Depuis 2022, les travaux dans les cours d'école s'inscrivent dans une réflexion partagée avec les acteurs éducatifs sur la place des filles et des garçons. Inspirés par les travaux d'Édith Maruéjols, spécialiste du genre, ces aménagements visent à créer des espaces apaisés et inclusifs.
=> Les écoles Olympe de Gouges et Frida Kahlo en sont des exemples : pas d'espace sportif central dominant, mais des usages partagés, des coins calmes, des jeux d'équilibre et, à Frida Kahlo, des toilettes mixtes. La végétalisation contribue également à apaiser les espaces et améliorer le confort.



2 Actions menées en faveur de la promotion de l'égalité femmes hommes par les services municipaux



ALSH / Périscolaire

- **Sport et mixité, les préjugés dans le sport** : Utiliser le sport et le jeu pour sensibiliser les enfants à la mixité et déconstruire les préjugés sur les sports dits « de fille ». Encourager le dialogue entre filles et garçons pour qu'ils prennent position. *Public élémentaire*
- **Fille ou Garçons ? Expression, lectures, jeux et arts créatifs** : sensibilisation à l'égalité filles/garçons + temps de paroles. *Public maternelle.*
- **Graff'arts créatifs et expression** : Création d'une œuvre collective sur le thème "Je suis capable de..." sur le thème de l'égalité filles/garçons + temps de parole. *Public maternelle.*
- **Plaisir de lire** : action autour de la lecture --> Au travers de différents supports littéraires traitant du sujet égalité filles/garçons, développer l'esprit critique par le biais de discussions. *Public maternel*
- **Tous en gym** : Jeux sportifs et initiation à différents agrès sans distinction filles/garçons pour montrer que tous peuvent pratiquer. *Public maternel*
- **Animations de cour/activités intérieures/sport à Majau** : Journée sans ballon pour favoriser la mixité autrement (sports liés au ballon souvent conflictuels) avec des rotations vers d'autres sports que le football. *Public élémentaire /maternel*



2 - Actions menées en faveur de la promotion de l'égalité femmes hommes par les services municipaux



ALSH / Périscolaire

Débat petits citoyens pour les enfants de du périscolaire ODG sur le thème de l'égalité : animés par les équipes des ALSH en partenariat avec le PLEB sur le temps de la pause méridienne.
--> *Public élémentaire*

Performance d'éloquence sur l'égalité et la lutte contre les discriminations par 16 enfants (8 filles, 8 garçons) de l'accueil de loisirs Olympe de Gouges, en partenariat avec l'association *Les Débatteurs*.
--> *Public : élémentaire*

Exposition photo sur le harcèlement : réalisée par les enfants des ALSH avec la MJC, exposée à l'Hôtel de Ville (12-26 nov).
--> *Public élémentaire*

Dans le cadre de la
quinzaine de l'égalité et de
la diversité - Novembre
2024

Spectacle "Super Princesse" par la compagnie *À coucher dehors*, suivi d'un échange sur le genre, dans le cadre de la soirée familiale de clôture.
--> *Tout public*

2 expositions interactives en partenariat avec la CAF Gironde :

- "Égalité, parlons-en !" à la Ludomédiathèque
--> *Public à partir de 13 ans.*
- "Éveiller l'esprit critique, parlons-en !" au Forum des associations.
--> *Public 9-12 ans*

Création d'une fresque sur le thème de la différence, sur un transformateur EDF (40 av Jean Jaurès), avec les enfants des accueils Frida Kahlo et Jacques Prévert. Partenariat avec l'association *Mur du Souffle*.
--> *Public élémentaire*



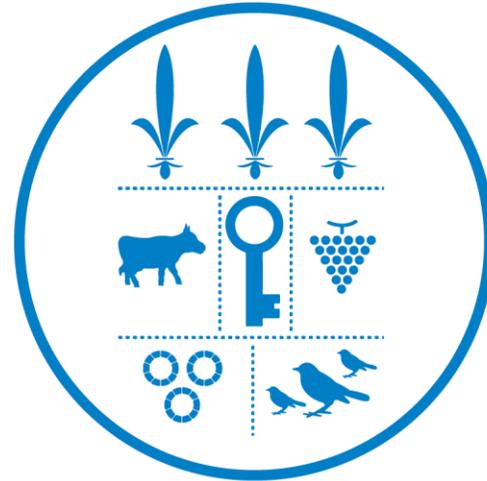
Actions menées en faveur de la promotion de l'égalité femmes hommes par les services municipaux



Culture

- **Espace Treulon --> artistes, spectacles, expos, films** : La saison 2024 a mis à l'honneur une programmation artistique valorisant les femmes créatrices : autrices, metteuses en scène, chorégraphes, réalisatrices, plasticiennes, musiciennes, comédiennes... Une programmation engagée pour l'égalité, l'inclusion et la diversité, célébrant l'expression de soi et le vivre ensemble. Exemple de la programmation 2024 :
 - *Les Coquettes*, trio engagé et féministe nommé aux Molières 2023,
 - *Royaume*, création de Hamid Ben Mahi pour six interprètes féminines, questionnant les violences du patriarcat.
 - *Simone, le voyage du siècle*, Olivier Dahan, film qui fait le portrait de Simone Veil.
- **Ludo-médiathèque** : documents non genrés et actions culturelles --> La politique documentaire valorise l'égalité femmes-hommes, notamment via des maisons d'édition comme *Talents Hauts* (jeunesse), et des abonnements à des revues engagées (*Causette*, *La Déferlante*).
Les actions culturelles reflètent cette démarche : parité dans les invitations d'auteurs (2 autrices en 2025), scénographies ludiques non genrées, sélections thématiques (Journée des droits des femmes, Octobre Rose), lectures jeunesse valorisant ces collections, et participation active à la Quinzaine de l'Égalité.





Bruges

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nombre d'administrateurs en exercice : 15

Nombre d'administrateurs présents : 4

Nombre d'administrateurs présents et représentés : 7

Quorum : 8

Date convocation du Conseil d'Administration : 2^{ème}
convocation : 19/06/2025

Date d'affichage de la convocation : 19/06/2025

**Jeudi 25 juin de l'an deux mille vingt cinq
à 17 heures 00**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Nathalie GRIN, Vice-Présidente**

A la salle du Conseil Municipal de la mairie de Bruges

La séance a été ouverte à 17 heures

Administrateurs	Présence	Excusé	Pouvoir donné à
BOUCHE Catherine	X		
BRAVO Gérard		X	Catherine BOUCHE
CATOIRE Fabien		x	Emmanuelle LAMARQUE
CHARTIER Hortense			
GRIN Nathalie	X		
JALBY Jean			
JARRETOU Marie-Céline			
LAMARQUE Emmanuelle	X		
POUGET-ROCHARD Anne-Céline	X		
RINGEVAL Jeannine			
ROY Marie-Madeleine			
TERRAZA Brigitte		X	Nathalie GRIN
VIOLEAU Stéphanie			
YON Michèle			
ZURITA-TROUVE Géraldine			



DELIBERATION N°2025.03.13 : MISE EN PLACE DE LA MATRICE DES POSTES DE LA VILLE ET DU CCAS.

Dans le cadre de l'amélioration continue de la gestion des ressources humaines de la collectivité, il est proposé de présenter aux membres du Conseil d'Administration du CCAS la matrice des postes, outil stratégique de pilotage des Ressources Humaines.

Objectifs de la matrice des postes

La matrice des postes est un référentiel partagé entre le Système d'Information RH (SIRH – PTO) et la Direction des Ressources Humaines (DRH). Elle constitue un outil central de gestion prévisionnelle des effectifs et des évolutions organisationnelles.

Ce tableau recense l'ensemble des postes permanents du CCAS et de la Ville. Pour chaque poste, sont précisés :

- Son statut : pourvu, vacant, gelé ou à supprimer ;
- L'identification de l'agent affecté, le cas échéant ;
- Le lien avec la délibération obligatoire du conseil municipal justifiant la création ou la modification du poste.

Il est important de noter que la matrice n'a pas vocation à assurer le suivi individuel des agents, mais constitue une base de travail pour l'actualisation des organigrammes et la planification RH.

Fonctionnalités et apports

La matrice permet notamment de :

- Anticiper les départs à la retraite (via des données d'âge, ancienneté, date estimée de départ) ;
- Identifier les évolutions de postes et les besoins futurs en compétences ;
- Piloter la mobilité interne et la gestion des postes vacants ;
- Suivre les postes budgétés et occupés, assurant une cohérence entre masse salariale et besoins de service ;
- Servir de référentiel pour les données RH du Budget Primitif (BP) et du Compte Financier Unique (CFU).

Modalités de mise à jour

- Une synthèse annuelle sera présentée en CST et en conseil municipal, dans le cadre du suivi budgétaire des emplois.



Les membres du Conseil d'Administration du CCAS de Bruges après avoir délibéré et décidé à l'unanimité :

- ACCEPTENT cette nouvelle disposition

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme au Registre des Délibérations



La Présidente du
Centre Communal d'Action Sociale,

Brigitte TERRAZA

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nombre d'administrateurs en exercice : 15

Nombre d'administrateurs présents : 4

Nombre d'administrateurs présents et représentés : 7

Quorum : 8

Date convocation du Conseil d'Administration : 2^{ème}
convocation : 19/06/2025

Date d'affichage de la convocation : 19/06/2025

**Jeudi 25 juin de l'an deux mille vingt cinq
à 17 heures 00**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Nathalie GRIN, Vice-Présidente**

A la salle du Conseil Municipal de la mairie de Bruges

La séance a été ouverte à 17 heures

Administrateurs	Présence	Excusé	Pouvoir donné à
BOUCHE Catherine	X		
BRAVO Gérard		X	Catherine BOUCHE
CATOIRE Fabien		x	Emmanuelle LAMARQUE
CHARTIER Hortense			
GRIN Nathalie	X		
JALBY Jean			
JARRETOU Marie-Céline			
LAMARQUE Emmanuelle	X		
POUGET-ROCHARD Anne-Céline	X		
RINGEVAL Jeannine			
ROY Marie-Madeleine			
TERRAZA Brigitte		X	Nathalie GRIN
VIOLEAU Stéphanie			
YON Michèle			
ZURITA-TROUVE Géraldine			



DELIBERATION N°2025.03.14 CCAS DE BRUGES : ORGANISATION DE LA JOURNEE BIEN ETRE DU 11 OCTOBRE 2025.

Le CCAS de la ville de Bruges est acteur d'une dynamique autour de la santé et du bien-être.

Afin de promouvoir et d'informer le public, le CCAS de Bruges organise une journée bien-être qui a pour objectif de sensibiliser le public aux modes de vie et aux environnements favorables à la santé.

Cette manifestation ouverte à tous est construite avec les services municipaux, et les partenaires qui participent au quotidien à la politique de prévention santé de la commune.

Cette journée du bien- être se déroulera le **samedi 11 octobre 2025** dans différents espaces municipaux (Espace Culturel et parc Treulon, Ludo médiathèque et ALSH Olympe de Gouge).

Les objectifs de cette manifestation sont :

- De mettre en œuvre le Contrat Local de Santé Métropolitain sur la commune à savoir :
Promouvoir des environnements favorables à la santé,
Favoriser l'adoption de mode de vie favorable à la santé et au bien-être (promouvoir une alimentation saine, favoriser l'activité physique, lutter contre la sédentarité).
- Sensibiliser les Brugeais.
- Mobiliser l'ensemble des services et des partenaires autour d'un projet fédérateur.
- Valoriser l'offre de la commune en matière de prévention santé et de bien-être (services municipaux, partenaires, associations).
- Permettre aux citoyens d'être acteur de leur santé et de leur bien-être.

Cette manifestation s'articulera autour des thématiques suivantes :

Prendre soin de soi et de son corps (activités physiques, yoga, nordic yoga, tai chi chuan, Qi Gong, ayurvédance, atelier nutrition, atelier cuisine enfant...).

Passer du temps ensemble et se relaxer (sophrologie, massages).

Partager la culture (contes, musicothérapie).

Les membres du Conseil d'Administration du CCAS de Bruges après avoir délibéré et décidé à **l'unanimité** :

- **AUTORISENT** la Présidente du CCAS à solliciter des financements pour cette manifestation, et à signer tous les documents y afférents
- **AUTORISENT** la Présidente du CCAS à signer les conventions de partenariat se rapportant à cette manifestation et tous documents y afférents, y compris les avenants éventuels

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme au Registre des Délibérations



La Présidente du
Centre Communal d'Action Sociale,

Brigitte TERRAZA

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nombre d'administrateurs en exercice : 15

Nombre d'administrateurs présents : 4

Nombre d'administrateurs présents et représentés : 7

Quorum : 8

Date convocation du Conseil d'Administration : 2^{ème}

convocation : 19/06/2025

Date d'affichage de la convocation : 19/06/2025

**Jeudi 25 juin de l'an deux mille vingt cinq
à 17 heures 00**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Nathalie GRIN, Vice-Présidente**

A la salle du Conseil Municipal de la mairie de Bruges

La séance a été ouverte à 17 heures

Administrateurs	Présence	Excusé	Pouvoir donné à
BOUCHE Catherine	X		
BRAVO Gérard		X	Catherine BOUCHE
CATOIRE Fabien		x	Emmanuelle LAMARQUE
CHARTIER Hortense			
GRIN Nathalie	X		
JALBY Jean			
JARRETOU Marie-Céline			
LAMARQUE Emmanuelle	X		
POUGET-ROCHARD Anne-Céline	X		
RINGEVAL Jeannine			
ROY Marie-Madeleine			
TERRAZA Brigitte		X	Nathalie GRIN
VIOLEAU Stéphanie			
YON Michèle			
ZURITA-TROUVE Géraldine			



DELIBERATION N°2025.03.15 CCAS DE BRUGES : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT EN MATIERE DE PREVENTION ET DE PROMOTION DE LA SANTE AVEC L'HOPITAL SUBURBAIN DU BOUSCAT.

Le Contrat Local de Santé Métropolitain 2025 /2029 porte sur quatre axes :

- Santé mentale,
- Accès aux soins,
- Dépistage et prévention,
- Santé environnementale et déterminants de santé.

La Ville de Bruges, signataire du Contrat local de santé métropolitain, s'est engagée à développer une politique publique de santé à destination de ses habitants autour de 5 thématiques :

- Promouvoir des environnements favorables à la santé
- Favoriser l'adoption de modes de vie favorables à la santé et au bien-être
- Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé sur le territoire
- Promouvoir la santé mentale
- Soutenir l'accompagnement de proximité des publics âgés et en situation de handicap

Le CCAS est chargé de mettre en œuvre cet engagement.

L'hôpital Suburbain du Bouscat souhaite continuer à contribuer à l'offre de prévention santé en restant un acteur de proximité et en participant activement à la dynamique de territoire pour :

- Promouvoir des environnements favorables à la santé et au bien-être,
- Favoriser l'adoption de modes de vie favorables à la santé et au bien-être,
- Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé,
- Soutenir l'accompagnement de proximité des publics âgés et en situation de handicap.

L'Hôpital Suburbain du Bouscat pourra proposer des actions de prévention et de promotion de la santé sur différentes thématiques de santé en fonction des projets qui sont déployés sur le territoire par l'hôpital.

Le CCAS de Bruges s'engage à :

- Nommer un référent unique
- Mettre à disposition des locaux
- Copiloter les instances de gouvernance (comité de pilotage et comité technique)
- Faciliter la communication sur les actions de prévention et de promotion de la santé mises en place auprès du public



Les membres du Conseil d'Administration du CCAS de Bruges après avoir délibéré et décidé à l'unanimité :

- **AUTORISENT** la Présidente du CCAS **A RENOUVELER** la convention de partenariat pour l'animation d'actions de prévention et promotion de la santé, conclue entre l'hôpital Suburbain du Bouscat et le CCAS de Bruges, et tout document y afférent.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme au Registre des Délibérations



La Présidente du
Centre Communal d'Action Sociale,

Brigitte TERRAZA

CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Bruges
Dénommé le « CCAS »

Et

L'Hôpital Suburbain du Bouscat, dont le siège est situé
97 Avenue Georges Clémenceau – 33110 LE BOUSCAT
Représenté par son Président, Raoul de LASSÉE
Dénommé « l'Hôpital »

Préambule

Les derniers arrêtés datant de mai 1981, stipulent dans l'article 5 des statuts de l'Hôpital Suburbain du Bouscat qu'un représentant de la ville de Bruges est désigné en qualité de membre de droit au sein du Conseil d'administration.

Si l'établissement est situé sur la commune du Bouscat, le périmètre d'intervention de l'établissement de santé comprend les communes voisines de Bruges, Eysines, Blanquefort, Portes du Médoc, Le Haillan, Le Taillan-Médoc, Saint Médard en Jalles, Saint Aubin du Médoc, Bordeaux, Mérignac...

Depuis 2019, l'Hôpital développe une politique de Prévention et de Promotion de la Santé. La volonté de l'Hôpital Suburbain du Bouscat est de participer activement à la dynamique du territoire, en ayant une responsabilité populationnelle, de contribuer à l'offre de prévention tout en restant un acteur de proximité et de permettre l'accès aux soins pour tous. L'établissement de santé contribue ainsi à la réduction des inégalités sociales, environnementales et territoriales de santé.

Le Contrat Local de Santé Métropolitain 2025 /2029 porte sur quatre axes :

- Santé mentale,
- Accès aux soins,
- Dépistage et prévention,
- Santé environnementale et déterminants de santé.

La Ville de Bruges, signataire du Contrat local de santé métropolitain, s'est engagée à développer une politique publique de santé à destination de ses habitants autour de 5 thématiques :

- Promouvoir des environnements favorables à la santé
- Favoriser l'adoption de modes de vie favorables à la santé et au bien-être
- Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé sur le territoire
- Promouvoir la santé mentale
- Soutenir l'accompagnement de proximité des publics âgés et en situation de handicap

Le CCAS est chargé de mettre en œuvre cet engagement.

L'hôpital Suburbain du Bouscat souhaite contribuer à l'offre de prévention santé en restant un acteur de proximité et en participant activement à la dynamique de territoire pour :

- Promouvoir des environnements favorables à la santé et au bien-être ,
- Favoriser l'adoption de modes de vie favorables à la santé et au bien-être,
- Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé,
- Soutenir l'accompagnement de proximité des publics âgés et en situation de handicap.

Considérant

Considérant que la Ville et son CCAS ont une responsabilité à l'échelle du territoire et de ses partenaires pour faciliter l'accès à la santé selon la définition de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) – Etat complet de bien-être physique, mental et social, il ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité »
- 1946 –

Considérant que la Ville, signataire du Contrat Local de Santé métropolitain, s'est engagée à développer une politique publique de santé à destination de ses habitants,

Considérant que l'Hôpital a une responsabilité territoriale et populationnelle en termes de Santé Publique,

Considérant qu'il est nécessaire de les formaliser dans un document cadre

Ceci exposé, il est convenu comme suit

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les modalités du partenariat entre les institutions signataires.

Article 2 : Modalités du partenariat

Art 2.1 : Objectifs du partenariat

- Faciliter l'actualisation de l'état des lieux du territoire en termes de santé selon la définition de l'OMS et contribuer au déploiement du Contrat Local de Santé Bordeaux Métropole,
- Optimiser le déploiement des actions de prévention et de promotion de la santé sur la commune de Bruges,
- Encadrer et faciliter les relations de partenariat dans le périmètre défini par la présente convention.

Art 2.2 : Périmètre du partenariat

Dans le cadre du partenariat ici exposé, des actions de coopération seront déployées dans les domaines suivants :

- Les actions de prévention et de promotion de la santé à destination des publics cibles et/ou du grand public portées par l'Hôpital du Bouscat. Dans ce cadre-là, il pourra être proposé des actions sur différentes thématiques de santé en fonction des projets qui sont déployés sur le territoire par l'hôpital.
- Le sport santé, et en premier lieu via la Maison Sport Santé à vocation métropolitaine, implantée au sein de l'Hôpital. Les modalités de partenariat seront définies ultérieurement.
- Les projets partagés autour de la santé selon la définition de l'OMS seront définis et validés annuellement.

Art 2.3 Conditions de mise en œuvre

Pour chacun de ces domaines (actions de coopération) concernés par la convention, les parties ont retenu les conditions de mise en œuvre suivantes :

- La nomination d'un référent unique au sein des deux institutions
- La mise à disposition de locaux municipaux à titre gracieux en fonction des disponibilités et selon un planning prévu,
- La communication : la ville et le CCAS s'engagent à faciliter la diffusion des actions de prévention et de Promotion de la Santé via les réseaux de la commune et à faire figurer leur logo respectif,
- L'Hôpital s'engage à contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du Plan Local de Santé,
- Le CCAS s'engage à copiloter les instances de gouvernance (comité de pilotage et comité technique)

Article 3. Modalités de gouvernance

Art 3.1 Comité de pilotage

Un comité de pilotage se réunira à minima une fois par an avec comme objectifs principaux de :

- Dresser un bilan des actions engagées de l'année N-1
- Déterminer les actions de prévention et Promotion de la Santé à déployer
- Déterminer les nouvelles piste de partenariat pour l'année à venir

Art 3.2 Comité technique

Le comité technique réunira les référents désignés par chaque signataire de la convention et les interlocuteurs que le comité technique jugera utile, à minima une fois par trimestre.

Il a pour objectif de :

- Suivre la mise en œuvre de la convention de partenariat
- D'engager et d'établir un calendrier d'actions de prévention à la santé
- Construire les réflexions avec les partenaires
- Préparer le comité de pilotage
- Suivre les actions de communication

Article 4. Durée, révision et résiliation de la convention

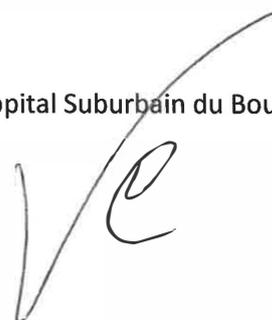
La présente convention de partenariat entre en vigueur à la date de sa signature et est applicable pour la durée d'une année civile. Elle sera reconductible par tacite reconduction pour 3 ans maximum.

Elle pourra faire l'objet de modification par la signature d'un avenant par l'ensemble des parties.
Elle pourra être résiliée de plein droit par l'une des parties en cas d'inexécution par l'une ou l'autre des parties d'une ou plusieurs obligations mentionnées dans les articles de celle-ci.

Fait à Bruges, le _____ en deux exemplaires

Pour le CCAS de la Ville de Bruges

Pour l'Hôpital Suburbain du Bouscat



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nombre d'administrateurs en exercice : 15

Nombre d'administrateurs présents : 4

Nombre d'administrateurs présents et représentés : 7

Quorum : 8

Date convocation du Conseil d'Administration : 2^{ème}
convocation : 19/06/2025

Date d'affichage de la convocation : 19/06/2025

**Jeudi 25 juin de l'an deux mille vingt cinq
à 17 heures 00**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Nathalie GRIN, Vice-Présidente**

A la salle du Conseil Municipal de la mairie de Bruges

La séance a été ouverte à 17 heures

Administrateurs	Présence	Excusé	Pouvoir donné à
BOUCHE Catherine	X		
BRAVO Gérard		X	Catherine BOUCHE
CATOIRE Fabien		x	Emmanuelle LAMARQUE
CHARTIER Hortense			
GRIN Nathalie	X		
JALBY Jean			
JARRETOU Marie-Céline			
LAMARQUE Emmanuelle	X		
POUGET-ROCHARD Anne-Céline	X		
RINGEVAL Jeannine			
ROY Marie-Madeleine			
TERRAZA Brigitte		X	Nathalie GRIN
VIOLEAU Stéphanie			
YON Michèle			
ZURITA-TROUVE Géraldine			

DELIBERATION N°2025.03.16 : DIRECTION PETITE ENFANCE – CONVENTION ENTRE LE CCAS DE BRUGES ET LE RESEAU GIRONDIN PETITE ENFANCE (RGPE)

Vu la délibération 2021.02.08 du 8 avril 2021, relative à la convention de partenariat entre le CCAS de Bruges et le Réseau Girondin dans le cadre de l'éveil culturel et Petite Enfance,

Considérant que la convention de partenariat avec le Réseau Girondin Petite Enfance, Familles, Cultures et Lien social dont le siège social est à BORDEAUX (33076) à l'Université Victor Ségalen II, 3 ter, place de la Victoire, est arrivée à échéance et qu'il y a lieu de la renouveler,

Depuis plusieurs années, le CCAS de Bruges est engagé auprès du Réseau Girondin dans le cadre d'une convention de partenariat pour l'éveil culturel du jeune enfant qui a pour objectifs :

- D'organiser des actions de formation (stages, séminaires, groupe de réflexion) auxquelles peuvent participer des professionnels et des bénévoles.
- De proposer des expositions culturelles ludiques itinérantes, espaces d'animation petite enfance mises à disposition de la commune et des animations culturelles (malles de livres, de jeux, de vidéos).

En contrepartie de cette action, le CCAS de Bruges versera au Réseau Girondin Petite Enfance, Familles, Cultures et Lien social, des frais de participation de 1 765 €, calculé en fonction du nombre d'enfants de 0 à 6 ans.

La convention est conclue pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2025, reconductible deux fois sans pouvoir excéder 3 ans.

Les membres du Conseil d'Administration du CCAS de Bruges après avoir délibéré et décidé à l'unanimité :

- **AUTORISENT** la Présidente du CCAS **A SIGNER** la convention entre le CCAS de Bruges et le Réseau Girondin Petite Enfance, Familles, Cultures et Lien social et tous documents y afférents, y compris les avenants éventuels.
- **PREVOIENT** les crédits correspondants au budget principal du CCAS

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme au Registre des Délibérations



La Présidente du
Centre Communal d'Action Sociale,

Brigitte TERRAZA



CONVENTION PARTENARIALE

Entre les soussignés

- Réseau Girondin Petite Enfance, Familles, Cultures et Lien Social

Université de Bordeaux
3 ter, place de la Victoire - 33076 BORDEAUX CEDEX
SIRET : 130 018 351 00010

Et

- **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**
87 AVENUE CHARLES DE GAULLE
33520 BRUGES

a été conclue la convention suivante :

1 - Le « Réseau Girondin Petite Enfance, Familles, Cultures et Lien Social », dans le cadre de l'Action Eveil Culturel et Petite Enfance et selon les conditions définies par le comité de pilotage institutionnel auquel participe un représentant de la commune :

- organise des **actions de formation** (stages, séminaires, groupe de réflexion) auxquelles peuvent participer des professionnels et des bénévoles de l'Enfance, de la culture, de l'Education et du Secteur Social de la commune, Leurs thèmes et le choix des intervenants sont décidés en Groupe de Suivi Professionnel.

- propose :

- des **Expositions Culturelles Ludiques Itinérantes**, espaces d'animation petite enfance, mises à disposition de la commune. Leur contenu et leur organisation sont décidés en groupe de suivi professionnel. L'utilisation des Expositions Culturelles Ludiques Itinérantes a lieu sous la responsabilité de la commune accueillante.
- Des **Animations Culturelles (malles de livres, malles de jeux, malles de livres et vidéos, comités de lecture)** dont les thèmes sont décidés en groupe de suivi professionnel.

2- En contrepartie de ces actions :

Le Centre Communal d'Action Sociale de Bruges verse au Réseau Girondin Petite Enfance, Familles, Cultures et Lien Social - Université de Bordeaux, des frais de participation de 1 765 Euros - Mille sept cent soixante-cinq Euros (participation calculée en fonction du nombre d'enfants de 0 à 6 ans)

3- Cette convention est conclue pour une durée d'un an à partir du 1^{er} janvier 2025, reconductible par tacite reconduction deux fois une année, sans toutefois pouvoir excéder trois ans.

Fait à Bruges, le
Le cocontractant,

Fait à Bordeaux, le
Bruno QUINTARD,
Responsable du « Réseau Girondin
Petite Enfance, Familles, Cultures
et Lien Social »

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nombre d'administrateurs en exercice : 15

Nombre d'administrateurs présents : 4

Nombre d'administrateurs présents et représentés : 7

Quorum : 8

Date convocation du Conseil d'Administration : 2^{ème}
convocation : 19/06/2025

Date d'affichage de la convocation : 19/06/2025

**Jeudi 25 juin de l'an deux mille vingt cinq
à 17 heures 00**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Nathalie GRIN, Vice-Présidente**

A la salle du Conseil Municipal de la mairie de Bruges

La séance a été ouverte à 17 heures

Administrateurs	Présence	Excusé	Pouvoir donné à
BOUCHE Catherine	X		
BRAVO Gérard		X	Catherine BOUCHE
CATOIRE Fabien		x	Emmanuelle LAMARQUE
CHARTIER Hortense			
GRIN Nathalie	X		
JALBY Jean			
JARRETOU Marie-Céline			
LAMARQUE Emmanuelle	X		
POUGET-ROCHARD Anne-Céline	X		
RINGEVAL Jeannine			
ROY Marie-Madeleine			
TERRAZA Brigitte		X	Nathalie GRIN
VIOLEAU Stéphanie			
YON Michèle			
ZURITA-TROUVE Géraldine			



DELIBERATION N°2025.03.17 : SERVICE D'ACTION SOCIALE : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE FONCTIONNEMENT DES LOGEMENTS TEMPORAIRES.

Dans le cadre de sa politique en faveur du logement, le CCAS de la ville de Bruges gère deux logements temporaires financés en grande partie par l'Etat sur de l'Allocation logement.

En contrepartie du versement de cette aide, l'organisme s'engage à accueillir, à titre temporaire, des personnes ou des familles défavorisées qui se trouvent sans domicile.

L'ouverture du droit à l'aide aux organismes logeant à titre temporaire des personnes défavorisées est conditionnée à la demande de subvention et à l'élaboration du bilan financier.

Il convient de faire une demande de financement d'un montant de 22 221€ et de justifier d'un bilan financier de 7 694 €.

Les membres du Conseil d'Administration du CCAS de Bruges après avoir délibéré et décidé à l'unanimité :

- VALIDENT la demande et le bilan ;
- AUTORISENT Madame la Présidente A SIGNER les documents et annexes correspondantes.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme au Registre des Délibérations



La Présidente du
Centre Communal d'Action Sociale,

Brigitte TERRAZA

Situation budgétaire de l'année 2024

Nom de l'opérateur (à compléter)

MERCI DE VENTILER TOUS LES MONTANTS PAR COMPTE

	Comptes de charges	NOM DE L'OPÉRATEUR (à compléter)		
		DISPOSITIF (à compléter)		
		Prévisions 2024	Réalisation 2024	Prévisions 2025
60	Achats	0,00 €	0,00 €	0,00 €
601	Achats stockés - matières premières et fournitures	0,00 €	0,00 €	0,00 €
602	Achats stockés - autres approvisionnements	0,00 €	0,00 €	0,00 €
603	Variations des stocks	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6031	Variations des stocks de matières premières et fournitures			
6037	Variation des stocks de marchandise			
604	Achats d'études et de prestations de services	0,00 €	0,00 €	0,00 €
605	Achats de matériels, d'équipements et de travaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €
606	Achats non stockés de matières et fournitures	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie...)			
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement			
6064	Fournitures administratives			
6068	Autres matières et fournitures			
607	Achats de marchandises	0,00 €	0,00 €	0,00 €
608	Frais accessoires d'achats	0,00 €	0,00 €	0,00 €
609	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats	0,00 €	0,00 €	0,00 €
61	Services extérieurs	0,00 €	0,00 €	0,00 €
611	Sous-traitance générale	0,00 €	0,00 €	0,00 €
612	Redevances de crédit bail	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6122	Crédit bail mobilier			
6125	Crédit bail immobilier			
613	Locations	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6132	Locations immobilières			
6135	Locations mobilières			
614	Charges locatives et de copropriété	0,00 €	0,00 €	0,00 €
615	Entretien et réparations	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6152	Entretien et réparations sur biens immobiliers			
6155	Entretien et réparations sur biens mobiliers			
6156	Maintenance			
616	Primes d'assurances	0,00 €	0,00 €	0,00 €
617	Études et recherches	0,00 €	0,00 €	0,00 €
618	Divers	0,00 €	0,00 €	0,00 €
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services	0,00 €	0,00 €	0,00 €
62	Autres services extérieurs	0,00 €	0,00 €	0,00 €
621	Personnel extérieur à l'association	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6211	Personnel intérimaire			
6214	Personnel détaché ou prêté à l'association			
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	0,00 €	0,00 €	0,00 €
623	Information, publications, relations publiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €
624	Transports de biens, d'usagers et transports collectifs du personnel	0,00 €	0,00 €	0,00 €
625	Déplacements, missions et réceptions	0,00 €	0,00 €	0,00 €
626	Frais postaux et frais de télécommunications	0,00 €	0,00 €	0,00 €
627	Services bancaires et assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €
628	Autres prestations de services	0,00 €	0,00 €	0,00 €
629	Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs	0,00 €	0,00 €	0,00 €
63	Impôts, taxes et versements assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €
64	Charges de personnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €
641	Rémunération du personnel	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6411	Salariés, appointements			
6412	Congés payés			
6413	Primes et gratifications			
6414	Indemnités et avantages divers			
6415	Supplément familial			
645	Charges de Sécurité Sociale et de prévoyance	0,00 €	0,00 €	0,00 €
647	Autres charges sociales	0,00 €	0,00 €	0,00 €
648	Autres charges de personnel	0,00 €	0,00 €	0,00 €
65	Autres charges de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	0,00 €	0,00 €	0,00 €
653	Charges de la générosité du public	0,00 €	0,00 €	0,00 €
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00 €	0,00 €	0,00 €
655	Quotes-parts de résultat sur opérations faites en com	0,00 €	0,00 €	0,00 €
657	Aides financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
658	Charges diverses de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €
66	Charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
67	Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
68	Dotations aux amortissements, provisions et engage	0,00 €	0,00 €	0,00 €
681	Dotations aux amortissements et aux provisions - charges d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €
686	Dotations aux amortissements et aux provisions - charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
687	Dotations aux amortissements et aux provisions - charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
689	Reports en fonds dédiés	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6891	Reports en fonds dédiés			
6893	Reports en fonds dédiés des fondations abritées			
6894	Reports en fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
6895	Reports en fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes			
6896	Reports en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public			
69	Impôts sur les sociétés	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL CHARGES		0,00 €	0,00 €	0,00 €

	Comptes de produits	NOM DE L'OPÉRATEUR (à compléter)		
		DISPOSITIF (à compléter)		
		Prévisions 2024	Réalisation 2024	Prévisions 2025
70	Ventes de produits fabriqués, de prestations de services et de marchandises			
71	Production stockée			
72	Production immobilisée			
73	Concours publics			
74	Subventions de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	État : préciser le -s ministère-s sollicité-s			
	Organismes sociaux : préciser			
	Collectivités locales : préciser			
	Autres : préciser			
75	Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €
751	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires			
752	Revenus des immeubles non affectés aux activités relevant de l'objet statutaire			
753	Versements des fondateurs ou consommation de la dotation			
754	Ressources liées à la générosité du public			
755	Contributions financières			
756	Cotisations			
757	Gains de charge sur créances et dettes d'exploitation			
758	Produits divers de gestion courante			
76	Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €
761	Produits des participations			
762	Produits des immobilisations financières			
763	Revenus des autres créances			
764	Revenus des valeurs mobilières de placement			
765	Escomptes de règlement obtenus			
766	Gains de change			
767	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
768	Autres produits financiers			
77	Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0,00 €	0,00 €	0,00 €
781	Reprises sur amortissements des immobilisations, dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits d'exploitation)			
786	Reprises sur amortissements et provisions - produits financiers			
787	Reprises sur amortissements et provisions - produits exceptionnels			
789	Utilisation de fonds reportés et fonds dédiés	0,00 €	0,00 €	0,00 €
7891	Utilisation de fonds reportés			
7893	Utilisation de fonds dédiés des fondations abritées			
7894	Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
7895	Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes			
7896	Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public			
79	Transferts de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL PRODUITS		0,00 €	0,00 €	0,00 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		0,00 €	0,00 €	0,00 €

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nombre d'administrateurs en exercice : 15

**Jeudi 25 juin de l'an deux mille vingt cinq
à 17 heures 00**

Nombre d'administrateurs présents : 4

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Nathalie GRIN, Vice-Présidente**

Nombre d'administrateurs présents et représentés : 7

Quorum : 8

Date convocation du Conseil d'Administration : 2^{ème}
convocation : 19/06/2025

A la salle du Conseil Municipal de la mairie de Bruges

Date d'affichage de la convocation : 19/06/2025

La séance a été ouverte à 17 heures

Administrateurs	Présence	Excusé	Pouvoir donné à
BOUCHE Catherine	X		
BRAVO Gérard		X	Catherine BOUCHE
CATOIRE Fabien		x	Emmanuelle LAMARQUE
CHARTIER Hortense			
GRIN Nathalie	X		
JALBY Jean			
JARRETOU Marie-Céline			
LAMARQUE Emmanuelle	X		
POUGET-ROCHARD Anne-Céline	X		
RINGEVAL Jeannine			
ROY Marie-Madeleine			
TERRAZA Brigitte		X	Nathalie GRIN
VIOLEAU Stéphanie			
YON Michèle			
ZURITA-TROUVE Géraldine			

DELIBERATION N°2025.03.18 : RESIDENCE AUTONOMIE- DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET 2025

Compte tenu des impératifs de gestion,

Les membres du Conseil d'Administration du CCAS de Bruges après avoir délibéré et décidé à l'unanimité :

- **MODIFIENT** le Budget 2025 comme présenté dans le tableau ci-dessous.

FONCTIONNEMENT					
Imputation	Libellé	Montant	Imputation	Libellé	Montant
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	0,00		TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	0,00

INVESTISSEMENT					
Imputation	Libellé	Montant	Imputation	Libellé	Montant
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	2 000,00		TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	2 000,00

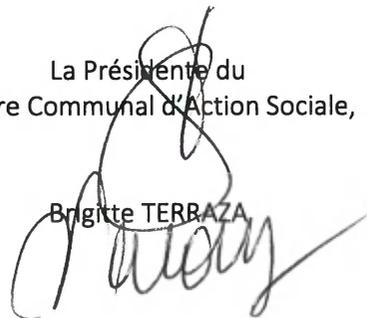
TOTAL DM		2 000,00	TOTAL DM		2 000,00
-----------------	--	-----------------	-----------------	--	-----------------

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme au Registre des Délibérations



La Présidente du
Centre Communal d'Action Sociale,

Brigitte TERRAZA



Le conseil d'administration du CCAS a été régulièrement convoqué pour la deuxième fois le 19 mars 2025, avec transmission de l'ordre du jour et des rapports de synthèse aux Administrateurs, en respect des textes en vigueur.

La séance est ouverte sous la présidence de Mme Nathalie GRIN, Vice-Présidente du CCAS de Bruges.

- Ouverture de séance à 17 h00.

Etaient présents : Catherine BOUCHE- Nathalie GRIN – Emmanuelle LAMARQUE- Anne-Céline POUGET-ROCHARD

Absents ayant donné pouvoir :

Brigitte TERRAZA ayant donné pouvoir à Nathalie GRIN.

Fabien CATOIRE ayant donné pouvoir à Emmanuelle LAMARQUE.

Gérard BRAVO ayant donné pouvoir à Catherine BOUCHE.

- Adoption du procès-verbal du 03 avril 2025 ;

- Lecture de l'ordre du jour :

Votes	N° ordre	Titres
Unanimité	2025.03.01	Finances – CCAS – Comptes Financiers uniques 2024 du Budget Principal.
Unanimité	2025.03.02	Finances – CCAS – Affectation définitive des résultats 2024 du Budget Principal du CCAS.
Unanimité	2025.03.03	Finances – SAAD – Approbation du Compte de gestion du Budget annexe SAAD 2024.
Unanimité	2025.03.04	Finances – SAAD – Compte Administratif 2024 du Budget Annexe.
Unanimité	2025.03.05	Finances – RA – Approbation du Compte de gestion du Budget annexe RA 2024.
Unanimité	2025.03.06	Finances – RA - Compte Administratif 2024 du Budget annexe.
Unanimité	2025.03.07	Finances – RA- Reprise définitive des résultats de l'exercice 2024 sur l'exercice 2025 pour le Budget Annexe.
Unanimité	2025.03.08	Ressources Humaines – Taux de promotion applicable à l'avancement de grade des agents du CCAS.
Unanimité	2025.03.09	Ressources Humaines – Forfait mobilité durable.

<i>Unanimité</i>	<i>2025.03.10</i>	<i>Ressources Humaines – Participation à la protection sociale complémentaire – Nouvelles dispositions.</i>
<i>Unanimité</i>	<i>2025.03.11</i>	<i>Ressources Humaines – Mise à jour du RIFEFP – CIA.</i>
<i>Unanimité</i>	<i>2025.03.12</i>	<i>Ressources Humaines – Présentation du rapport égalité femmes hommes.</i>
<i>Unanimité</i>	<i>2025.03.13</i>	<i>Ressources Humaines – Mise en place de la Matrice des postes de la ville et du CCAS.</i>
<i>Unanimité</i>	<i>2025.03.14</i>	<i>Santé – Convention de partenariat pour l’organisation de la journée Bien être.</i>
<i>Unanimité</i>	<i>2025.03.15</i>	<i>Santé – Renouvellement convention de partenariat en matière de prévention et de promotion de la santé avec l’hôpital SUBURBAIN du Bouscat.</i>
<i>Unanimité</i>	<i>2025.03.16</i>	<i>Direction Petite Enfance – Renouvellement convention RGPE.</i>
<i>Unanimité</i>	<i>2025.03.17</i>	<i>Service d’Action Sociale – Demande de financement pour les ALT.</i>
<i>Unanimité</i>	<i>2025.03.18</i>	<i>Finances – RA – Décision modificative du Budget Annexe.</i>

- Fermeture de séance à 18h30.



La Présidente du
Centre Communal d'Action Sociale,

Brigitte TERRAZA

DÉCISIONS PRISES DEPUIS LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 MARS 2025

Décision N°	Prestataire concerné	Objet de la décision	Reçue en Préfecture le
2025-02-04	Association COMUNIDAD	Signature d'un contrat de prestation pour la réalisation d'un concert par le groupe Lyambae le 6 mai 2025 au sein de la Résidence Autonomie le Sourire pour un montant de 240€ TTC (non-assujetti à TVA)	11/04/2025
2025-03-05	Association JPF	Signature d'un contrat de prestation pour l'organisation d'un thé dansant le 1 ^{er} juillet 2025 au sein de la Résidence Autonomie Le Sourire pour un montant de 150€ TTC (non-assujetti à TVA)	15/04/2025
2025-03-07	Association DYNAMIT'LA	Signature d'un contrat d'engagement pour une prestation musicale à l'occasion du défilé du Carnaval le 19 mars 2025 dans les rues du centre-ville de Bruges pour un montant total de 350€ TTC (non-assujetti à TVA)	24/03/2025
2025-05-10	SARL CFER SANTE	Signature d'un marché pour une mission d'évaluation externe de la Résidence Autonomie le Sourire pour une durée de 4 mois à compter du 1 ^{er} juin 2025 et un montant global et forfaitaire de 5 730,83€ HT soit 6 877€ TTC	27/05/2025
2025-05-11	Association LES CHATS MOTS PASSANT	Signature d'un contrat d'engagement artistique pour l'organisation de 6 représentations du spectacle « La girafe ne dira plus coucou » les 5, 12 et 13 juin 2025 à l'Espace Culturel Treulon dans le cadre de la fête de fin d'année des crèches, pour un montant de 3 000€ TTC (non-assujetti à TVA)	03/06/2025
2025-05-12	Association LA FABRIC A SONS	Signature d'un contrat de prestation pour l'organisation de 8 ateliers « les explorateurs sonores » les 5, 12 et 13 juin 2025 à l'Espace Culturel Treulon dans le cadre de la fête de fin d'année des crèches, pour un montant de 684€ TTC (non-assujetti à TVA)	10/06/2025